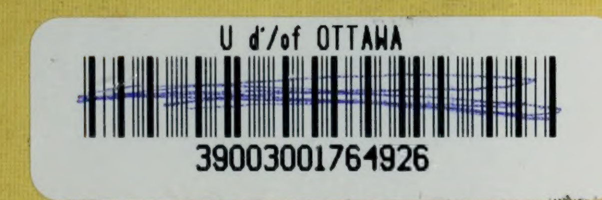

U d'/of OTTAWA
39003001764926

LE PRÊTRE

ET LA

Direction des Ames

Nihil obstat.

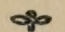
A. DOMMERGUES,
Censor deputatus.

Imprimatur :

Parisiis, die 20e Octobrii 1913.

H. ODELIN,
V. g.

R. P. J.-M. LAMBERT
Missionnaire apostolique
Directeur de l'Œuvre des Prêtres Éducateurs



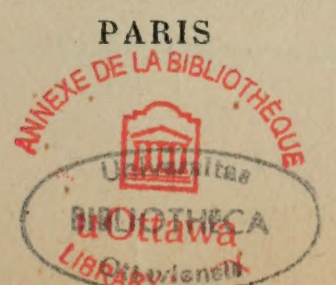
LE PRÊTRE

ET LA

Direction des Ames



CITÉ DU BON LIVRE
E. BOTTERAU
10, RUE DE MÉZIÈRES, 10
PARIS



RAPPORT DE L'EXAMINATEUR

J'ai lu attentivement le manuscrit *Le Prêtre et la Direction des Ames*, par le R. P. J.-M. Lambert, missionnaire apostolique, et je n'ai rien trouvé dans ce travail qui ne soit très exact comme doctrine, très pratique comme application, marqué, comme tout ce qu'a déjà publié l'auteur, au coin de l'observation expérimentale et de la psychologie vécue.

En conséquence, j'estime ce manuscrit digne d'être revêtu de l'*imprimatur*.

Paris, 1er octobre 1913.

A. Dommergues,
Chan. honor.,
Censeur délégué.

AVANT-PROPOS

Ce petit volume n'a nullement la prétention d'être un traité complet sur la direction des âmes par le prêtre. Il n'est et ne peut être qu'un simple manuel, destiné aux jeunes confesseurs, dans lequel j'ai essayé de condenser, de façon aussi sommaire et aussi précise que possible, et en tenant compte du temps où nous vivons, ce qu'il peut leur être le plus utile de savoir sur cet art délicat de la direction spirituelle, dont saint Grégoire le Grand, le docteur de la morale, a dit avec raison : *Ars artium, regimen animarum.*

Tout en m'inspirant de ce qui a pu être écrit et publié sur cette matière, je crois m'être écarté sur plus d'un point, selon le véritable esprit de la Sainte Église, d'un certain rigorisme compressif

dont bon nombre d'écrivains ascétiques, voire certains théologiens, n'ont pas su toujours s'affranchir.

De plus, je me suis appliqué à donner un caractère essentiellement pratique aux pages que je publie, et, sauf en quelques rares cas, où je l'ai fait pour mieux faire ressortir les règles tracées ou les conseils donnés, j'ai évité avec soin, je pourrais dire avec scrupule, tout ce qui aurait trop ressemblé à un exposé théorique ou n'aurait pas été d'application générale.

Puissé-je, par cette modeste publication, avoir rendu quelque service à mes bien-aimés confrères dans le Sacerdoce! C'est cette unique préoccupation qui a guidé ma plume, comme elle a inspiré — Dieu m'en est témoin — tout ce que j'ai publié jusqu'ici.

Paris, 19 mars 1913.

LE PRÊTRE

ET

La Direction des Ames

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

I. LA DIRECTION SPIRITUELLE.
II. LE DIRECTEUR. — SES QUALITÉS.

I. — Le ministère de la direction spirituelle est, en principe, et doit être, en fait, inséparable du ministère de la confession. Il en est le complément ordinaire et le couronnement nécessaire.

Il constitue la formation individuelle proprement dite des habitudes chrétiennes et vertueuses de chaque pénitent, son éducation spirituelle et intérieure.

Du moins, ce que la grâce des sacrements opère dans le chrétien, la parole autorisée du confesseur-directeur, organe et porte-voix du souverain éducateur et formateur des âmes, le prépare, dans

ce tête-à-tête sacré du saint Tribunal, et, dans une certaine mesure, le complète.

Et précisément parce que l'enseignement appliqué et reçu là revêt un caractère plus personnel et plus intime, et s'inspire des besoins connus de celui à qui il s'adresse, il y a tout lieu d'espérer qu'il en sera plus profitable et que, grâce à la docilité du pénitent, les fruits en seront plus abondants et meilleurs.

Que d'âmes, animées, par ailleurs, de bonne volonté, ne savent pas se conduire, manquent de lumières dirigeantes, d'énergie motrice dans la voie des commandements et dans les sentiers des conseils; manquent aussi d'esprit de suite, de méthode et de persévérance dans l'accomplissement de leurs devoirs et la pratique des vertus, et, par conséquent, ont besoin d'un guide, d'un soutien, d'un excitateur et, pour tout dire d'un mot, d'un directeur.

Or nul n'est plus désigné et n'est mieux qualifié pour remplir cet office que le prêtre qui, par état et vocation, est appelé à diriger les âmes, à les conduire dans les voies de la sainteté et du salut; qui a grâce prédestinée et préparée pour

cela ; qui, par la connaissance intime qu'il a des consciences, est plus à même que personne autre, d'indiquer les *règles* à suivre et les *moyens* à employer.

Ce serait donc se tromper et négliger une grave obligation, que de s'en tenir à entendre les aveux faits au confessionnal et de se contenter d'absoudre les pénitents de leurs fautes, sans joindre à ces deux choses une direction spirituelle adaptée à l'âge, aux besoins, à la capacité et à la situation matérielle et morale de chaque pénitent.

Le prêtre, au saint Tribunal, accomplit une œuvre dont les diverses parties ne sauraient être disjointes : œuvre de réhabilitation de l'âme coupable ; œuvre d'orientation vers le but à atteindre ; œuvre d'affermissement dans le bien ; œuvre de fécondité et de fructification spirituelle ; œuvre de progrès dans la vertu, vers une sanctification toujours plus haute. Tout cela représente et résume le délicat et précieux labeur que le ministre de Jésus-Christ, le dispensateur attitré des mystères de Dieu (1), est appelé à fournir dans ses

(1) Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei (I Cor., IV, 1).

rapports intimes avec les âmes : véritable travail d'enfantement spirituel, continué et comme renouvelé, qui incombe au directeur et qu'embrasse avec bonheur tout prêtre animé de l'esprit apostolique : *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (1). *Nam in Christo Jesu, per evangelium ego vos genui* (2).

Prêtres du Seigneur, ô vous qu'une splendeur de grâce sacerdotale a investis d'une puissance de fécondité à nulle autre pareille, ne voudrez-vous pas exercer cette puissance dans la plus large mesure qu'elle comporte, et multiplier, par les moyens mis à votre disposition, le nombre des élus de Dieu?

II. — Il est évident que ce ministère de direction spirituelle implique des conditions et impose à celui qui l'exerce des qualités particulières.

Ces qualités, quelles sont-elles?

Traitant ailleurs (3) la même question, au point

(1) Galat., IV, 19.

(2) I Cor., IV, 15.

(3) V. mon ouvrage *Confession et Direction*, un vol. in-12, Collection « Enfance et Jeunesse », nos 16-17, Librairie des Catéchismes, 10, rue de Mézières, Paris.

de vue spécial de la confession et de la direction spirituelle des enfants et des jeunes gens, j'ai énuméré ces qualités, lesquelles sont exactement les mêmes pour la direction des âmes chrétiennes, en général.

Je ne ferai donc que les indiquer sommairement ici, tout au moins les qualités fondamentales, renvoyant mes lecteurs à l'ouvrage où il en est traité plus au long.

Intelligence du ministère à remplir ; — amour surnaturel des âmes ; — dévouement absolu : telles sont les conditions essentielles, indispensables, requises pour remplir avec fruit le ministère si important de la direction spirituelle.

Intelligence de ce ministère, de son excellence et de son importance, et aussi des divers moyens pour l'exercer avec profit ; — amour surnaturel des âmes à diriger et à former, depuis les plus imparfaites jusqu'aux plus parfaites ; depuis les débutantes jusqu'aux plus avancées ; depuis les plus ignorantes jusqu'aux plus instruites, toutes et chacune apparaissant comme des champs de pro-

duction et d'exploitation, dignes de la sollicitude et des soins de l'ouvrier de Dieu ; — enfin dévouement intégral, absolu, inlassable à ces âmes ; dévouement fondé sur l'abnégation et le don total de soi ; inspiré par un vrai zèle, aiguillonné par un ardent amour et, partant, disposé à se dépenser et à se surdépenser pour le bien des âmes : *Ego autem libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* (1).

Ces dispositions et ces qualités se complètent par l'*esprit de foi*, lequel donne au directeur, avec l'intelligence complète de son ministère, cette estime et cet amour des âmes, qui, dans la pratique, se manifestent par le dévouement aux intérêts surnaturels de ces âmes.

Elles se complètent aussi, nécessairement, par l'*esprit de piété*, cette forme délicate de l'amour de Dieu, ce goût de tout ce qui se rapporte à Dieu, de tout ce qui rapproche de Dieu. Le ministère de la direction des âmes n'ayant, en somme, pas d'autre but que de porter vers Dieu ces âmes, de

(1) II. Cor., XII, 15.

les initier à son service, de les attacher à la pratique des vertus et de les mettre en contact avec le bonheur de se sentir unies à Dieu, on ne saurait concevoir un directeur spirituel dépourvu de cet esprit de piété, qui est comme l'âme de son ministère.

Faut-il ajouter que, pour être à la hauteur de ce ministère et l'exercer d'une manière vraiment profitable aux âmes, un directeur spirituel doit être animé de l'esprit de *prudence* et de *sagesse*, de *modération* et de *discrétion* : vertus intellectuelles et dirigeantes du directeur lui-même. S'il ne s'agissait que de tracer à tous une ligne de conduite uniforme, et de les conduire invariablement dans la même voie, ces conditions seraient moins nécessaires. Mais il s'agit, au contraire, de traiter individuellement chaque âme selon ses exigences et ses aptitudes; de l'aider à s'engager et à se maintenir dans la voie qui lui convient le mieux; de lui proposer et, au besoin, de lui imposer les moyens exigés par les circonstances, par les dangers qu'elle court, par les devoirs qu'elle est appelée à remplir. Mi-

nistère éminemment délicat et qui commande une grande prudence, beaucoup de sagacité et de discernement.

De plus, à l'égard de ces âmes, la même attitude n'est pas possible. Avec les unes, il y a lieu de se garder du *rigorisme* qui déconcerte et décourage ; avec les autres, du *lacxisme* qui favorise la négligence ou le mal, en le tolérant avec une coupable indulgence.

Véritable « art d'observation », exigeant beaucoup de tact, de jugement et de discrétion, une grande souplesse de doigté pour « manipuler » comme il convient chacun de ces vases dont le prêtre est appelé à faire des vases d'honneur et d'élection. *Facere vas in honorem* (1) ;... *Vas electionis* (2).

Un prêtre ayant vraiment à cœur de remplir dignement ce sublime ministère, ne saurait trop se pénétrer de ces principes ni trop s'inspirer de ces dispositions.

(1) Rom., IX, 21.
(2) Act. IX, 15.

CHAPITRE PREMIER

EXERCICE DE LA DIRECTION

QUE DIRE AUX PÉNITENTS?

Car il est évident, chers confrères, que notre rôle au confessionnal ne consiste pas seulement, ainsi que je l'ai dit, à entendre des aveux et à pardonner les fautes commises, objet de ces aveux. Le ministère du confesseur se double et se complète par celui de directeur. Nos pénitents attendent donc de nous, après les avoir écoutés, que nous leur parlions.

Or nous devons avoir à dire à chacun de nos pénitents quelque chose : quelque chose de personnel, de spécial, se rapportant à l'état d'âme que l'aveu des fautes commises, que l'ouverture de conscience nous a révélé.

Nous ne saurions nous contenter, sans manquer à un vrai devoir, de *généralités* qui pourraient

bien n'être que des *banalités*, se réduire à une sorte de *boniment* à l'usage de tout le monde; de quelques pieuses réflexions sur l'évangile ou sur la fête ou le saint du jour; ou bien d'une de ces formules connues d'avance, sans relief, sans portée personnelle, sans effet sur l'âme du pénitent.

Un point essentiel, et qui est, en même temps, la condition *sine qua non* d'une bonne direction, consiste à bien connaître chacun de ses dirigés. Cette connaissance s'étend au tempérament, aux inclinations, aux habitudes, au milieu dans lequel vivent ceux qu'on doit conduire, aux conditions favorables ou défavorables dans lesquelles ils se trouvent, aux occasions qu'ils y rencontrent, aux influences plus ou moins bonnes qui s'exercent sur eux.

Comment entreprendre la formation d'une nature; comment surtout prétendre la débarrasser de ses défauts, de ses imperfections, la dégager des obstacles qui l'arrêtent, si on ne les connaît pas? Il y a une si grande variété de nuances dans la multitude des âmes, qu'on ne saurait, sans en tenir compte et, par conséquent, sans les connaître,

songer à donner à chacune de ces âmes la direction qui lui convient.

Le principal soin du directeur et comme le point de départ de la direction donnée par lui, consiste donc à connaître ses dirigés, à adapter ce qu'il doit dire à chacun d'eux, à ses besoins connus aussi bien que possible, à lui tenir le langage qui convient le mieux ; à s'assurer que ce langage est, en réalité, celui qui répond le mieux à ses besoins et à ses dispositions.

Sans cela, on se condamnera à parler en pure perte et à gaspiller un temps précieux : deux choses qu'un directeur vraiment digne de ce nom doit absolument éviter. De plus, on ennuiera son pénitent, on lui ôtera peut-être le goût de la confession, on le découragera par la perspective d'efforts, de progrès, de vertus, de sacrifices qu'il estime au-dessus de ses forces ou qui lui rendent trop pénible la pratique de la vie chrétienne... Bref, on aura mal étreint en voulant trop ou trop vite embrasser. Avant toutes choses, il eût fallu étudier son pénitent, pour savoir à qui l'on avait affaire et pour bien préciser

Quid valeant humeri, quid ferre recusent.

*
* *

Ceci admis, et puisqu'il s'agit d'une formation spirituelle, laquelle a pour objet les diverses puissances et facultés de l'homme, sur quels points convient-il d'insister plus particulièrement? Quel ordre garder dans les conseils à donner, dans les moyens à proposer ou les traitements à faire suivre? Quelles choses sont à taire? Quelles autres à insinuer?

Je l'ai dit plus haut, les nuances qui existent dans le monde des âmes sont variées à l'infini : nuances de dispositions, nuances de capacité, nuances de besoins. On ne saurait donc, sur ces divers points, donner des règles absolues, invariables, inflexibles.

Toutefois, si l'on tient compte des nuances dont je viens de parler, on ne saurait oublier qu'il y a parmi les âmes des traits communs, des besoins identiques; qu'en tout cas, il existe des états d'âme particuliers qui se reproduisent et peuvent être constatés identiquement dans une foule de personnes, lesquelles représentent alors

une classe ou catégorie que l'on peut traiter de façon à peu près égale et par les mêmes moyens, leurs dispositions et leurs besoins étant, à peu de chose près, les mêmes.

Ce sont ces diverses catégories qui feront l'objet des chapitres qui vont suivre. Je m'appliquerai à indiquer le mieux possible la conduite à tenir dans la direction spirituelle des âmes appartenant à chacune d'elles.

CHAPITRE II

DIVERSES CATÉGORIES DE PERSONNES A DIRIGER

§ I. — PÉNITENTS OCCASIONNELS.

Le Prêtre qui siège au sacré tribunal n'a pas le droit de choisir ses pénitents. Il doit accepter tous ceux qui se présentent à lui. A tous il doit un charitable même accueil. Tous représentent des âmes pour lesquelles Jésus-Christ a souffert et est mort, des âmes auxquelles il veut assurer le bienfait de sa rédemption.

Or, parmi ces pénitents, les uns sont occasionnels, les autres habituels. Les premiers sont des clients de passage, que des circonstances particulières amènent au confessionnal. C'est ce qui a lieu dans les sanctuaires de pèlerinage ; comme aussi, pour les personnes en voyage qui s'adres-

sent au premier confesseur venu. Les seconds constituent la clientèle ordinaire et attitrée du confesseur.

Faut-il traiter les pénitents occasionnels comme des inconnus auxquels on ne saurait s'intéresser, et se contenter de les entendre et de les absoudre, sans leur dire autre chose que quelques mots sans portée?

Assurément non. Le prêtre, même avec de tels pénitents, ne doit point négliger l'occasion qui lui est offerte de leur faire du bien. Nous l'avons déjà dit plus haut, à tous ceux qui se présentent devant lui il doit dire *quelque chose*, et l'on sait quel sens nous avons attaché au mot *quelque chose*.

Il n'y a pas d'âme insignifiante. Même aux plus vulgaires, aux plus bornées, il y a moyen de dire des paroles bienfaisantes. Pour s'en rendre capable, le Prêtre doit être animé d'un grand esprit de foi et, en même temps, d'un grand esprit de charité. L'esprit de foi lui fera voir en chaque pénitent, quel qu'il soit, une âme à sauver; l'esprit de charité stimulera son zèle et donnera à ses paroles cette note du cœur qui

trouve toujours son écho dans celui des autres.

D'ailleurs, dans ces pénitents de passage, il peut se rencontrer des âmes à qui cette parole à la fois *lumineuse et cordiale* a fait défaut jusque-là, et qui, n'ayant jamais été éclairées ni stimulées, sont restées dans la vulgarité d'une vie négligente et sans élan. Une parole opportune, précise, pratique, pressante, encourageante, dite en une telle circonstance, pourra ouvrir les yeux, montrer toute la gravité d'une situation, tracer la ligne de conduite à suivre, rendre la paix à une âme, lui inspirer le souci de son avancement spirituel, être enfin comme un coup de fouet qui la stimulera, la fera sortir d'un état coupable ou relâché, lui inspirera une résolution énergique, décisive.

Et qui sait si, parmi ces âmes qui n'espéraient, de cette rencontre occasionnelle avec le prêtre, qu'une assistance purement sacramentelle, il ne s'en trouvera pas qui recevront là le mot d'ordre qui leur tracera leur voie et les y engagera définitivement? Qui sait si cette rencontre de laquelle on n'attendait qu'une simple grâce de purification ne sera pas le point de départ d'une de ces

grâces qui marquent dans la vie et y laissent une trace lumineuse, ineffaçable?

Un prêtre véritablement animé du zèle des âmes ne laissera jamais passer l'occasion de faire du bien à celles qui se présentent à lui, quelles qu'elles soient. Dans cette innombrable variété de natures, de tempéraments, de besoins divers, quel champ immense d'apostolat bienfaisant! Et de quel mérite se priverait un ministre de Dieu qui voudrait limiter cet apostolat au champ restreint de quelques âmes d'élite!

§ II. — LES DÉBUTANTS.

J'entends désigner sous ce nom les personnes qui, jusque-là, ne sont venues au saint tribunal que pour s'accuser de leurs fautes et en demander le pardon; qui n'ont jamais posé ou auxquelles leur confesseur n'a jamais posé de questions relativement à l'organisation de leur vie, pour lui donner une physionomie vraiment chrétienne et vertueuse : âmes simples ou ignorantes, âmes dépourvues de toute culture spirituelle, en qui, cependant, il y a des ressources pour le bien,

ressources inapparentes, et qui demandent à être discernées et mises en valeur. De telles âmes sont innombrables dans le monde, et la plupart restent dans leur médiocrité morale, spirituelle, faute d'une direction et d'une « exploitation ». Beaucoup ne dépassent pas les limites de la vie banale, parce qu'elles ne voient rien au delà et qu'elles sont privées de l'impulsion qui les ferait s'engager dans une voie plus parfaite. C'est au prêtre, guide des âmes, de provoquer dans ces âmes le désir d'élever leur vie à un niveau supérieur; c'est à lui de les initier à la pratique des vertus et de la perfection chrétiennes.

Comment s'y prendra-t-il, et par quels moyens parviendra-t-il à faire naître ce désir, à déterminer cet élan ?

Dût ma déclaration surprendre, au point de faire supposer que je confonds les moyens initiaux avec les moyens complémentaires, je n'hésite pas à dire ceci :

Le point important entre tous, lorsqu'on a affaire à des débutants de la vie chrétienne, qu'il s'agisse d'enfants, de jeunes gens, de personnes adultes,

— peu importe, — consiste à les habituer à mettre la pensée de Dieu, de l'autorité de Dieu, du désir de lui plaire et de se conformer à sa volonté sainte au-dessus de toute autre pensée, de toute autre préoccupation, de tout autre désir; à ramener sans cesse son esprit et son cœur à ce centre béni, pour y puiser le motif de toutes ses décisions et de tous ses actes.

Il pourra sembler, à première vue, que cette concentration soit quelque chose de trop parfait et, partant, d'incompatible avec les aptitudes d'un débutant dans la vie chrétienne. Et pourtant, rien n'est plus naturel, rien n'est plus simple. La vie chrétienne étant ordonnée à Dieu, il est de logique élémentaire que la pensée de Dieu préside à tous les mouvements destinés à l'exercice et au développement de cette vie; que Dieu soit l'astre central, l'étoile polaire qui éclaire la vie tout entière, à la lueur de laquelle on marche dans la voie particulière où l'on s'est engagé. — *Ambula coram me* (1). C'est le mot d'ordre de Dieu à son serviteur Abraham; c'est celui qu'il

(1) Genes., xvii, 1.

adresse à toute âme de bonne volonté. Marcher devant Dieu, en sa présence, sous son regard, ayant sa pensée présente à l'esprit, pour en tirer un motif de bien faire : c'est là, en somme, la pratique fondamentale à laquelle tout directeur d'âme, intelligent de ses fonctions, s'appliquera à exercer et à familiariser ses pénitents. Ce sera non le point d'arrivée, mais le point de départ, lequel simplifiera considérablement le travail de formation chrétienne et de pratique des vertus. Cette pensée de Dieu, de son regard fixé sur sa créature, sera un puissant stimulant et, au besoin, un rappel efficace à l'ordre; grâce à quoi la volonté se maintiendra généreuse, comme l'esprit, attentif à plaire à Dieu. Et il ne faudra pas un long temps pour que celui qui n'était qu'un simple débutant ait réalisé de sérieux progrès dans les vertus et l'esprit de la vie chrétienne.

Le directeur commencera donc par recommander à l'âme novice de ramener fréquemment sa pensée vers Dieu. Il lui conseillera l'emploi de certains moyens matériels pour se remémorer cet exercice; par exemple, toutes les fois qu'elle entendra sonner l'heure, la récitation, à ce

moment-là, d'une prière déterminée, d'une oraison jaculatoire, telle que celle-ci : *Mon Dieu, durant l'heure qui va s'écouler, je veux tout faire pour vous plaire!* ou toute autre formule semblable.

Il est incontestable que la répétition fidèle de cette pratique habituera l'âme à vivre en la présence de Dieu, créera chez elle un besoin plus ou moins sensible de se conformer à la volonté de Dieu; et, par suite, une délicatesse de conscience plus grande, une préoccupation plus habituelle d'éviter ce qui est mal et de se porter vers ce qui est bien. C'est le progrès dans la voie de perfection, c'est la perfection elle-même simplifiée et facilitée.

J'ai dit plus haut qu'on peut employer ce moyen avec toute âme de bonne volonté, quelle qu'elle soit. Je n'exclus pas les enfants de cette affirmation. Je prétends même qu'il est extrêmement facile de former les enfants à cette pratique. En général, les enfants aiment ce qui est mécanique. Telles sont les formules de prières récitées à un moment déterminé, les exercices de piété accomplis à heure fixe. Ce qui, tout d'abord, pourrait n'être qu'automatique, devient, dans la

suite, spontané, conscient, réfléchi, prend le caractère d'un besoin, d'une orientation en quelque sorte instinctive, d'une sorte de communion très douce et très bienfaisante de l'âme avec Dieu.

Je viens de parler de communion. Ceci m'amène à dire que cette communion spirituelle doit, autant que possible, se rattacher à la communion sacramentelle. Cette dernière convient aux débutants, tout aussi bien qu'aux âmes déjà avancées dans la pratique de la perfection chrétienne. Les sacrements étant, de leur nature, des secours offerts par la miséricorde divine à la faiblesse humaine, il est de toute logique que l'on mette ce secours à la disposition de ceux qui commencent à peine à vivre de la vie chétienne, et que l'on veut conduire vers la perfection de cette vie. On a longtemps pensé autrement; il est plus que temps de changer une façon de penser ou d'agir aussi préjudiciable aux intérêts des âmes que contraire à l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dès lors donc qu'un pénitent accepte d'être dirigé, ou se prête seulement à notre direction,

notre premier devoir, en entreprenant sa formation spirituelle, doit être de le munir de tous les secours ordonnés à soutenir sa bonne volonté. En tête de ces secours, il faut, sans hésiter, proposer la communion. A quoi bon attendre que le débutant ait fait des progrès ? Le régime de la communion sera le moyen, pour lui, de réaliser ces progrès et de lui faciliter l'exercice de ses devoirs et la pratique de la vie chrétienne.

Notre devoir aussi devra être d'inspirer à l'âme dirigée l'estime, l'attrait, le goût et le désir de la communion; de l'instruire sur la façon de faire tourner cette communion à son profit spirituel, selon les règles de l'Église, règles à la portée de tous et d'observation facile.

N'en doutons pas un seul instant : si nous amenons les débutants, quels qu'ils soient, à user de ce régime divin de la communion et à s'y affectionner, il ne faudra pas longtemps, pour peu que nous secondions de notre concours intelligent et dévoué l'action de la grâce sacramentelle, il ne faudra pas longtemps, dis-je, pour que nous constations les progrès réalisés par ces débutants dans les vertus qui font la vraie vie chrétienne.

§ III. — LES AMES IMPARFAITES.

Les âmes parfaites ou, pour être plus exact, qui tendent avec suite à la perfection, ne constituent qu'une élite nécessairement rare; par contre, les âmes imparfaites sont légion. Elles composent la masse des personnes de tout âge qui, remplissant les devoirs de la vie chrétienne, le font avec plus ou moins de négligence, tombent fréquemment dans les mêmes fautes, et ne réalisent que peu de progrès dans la vertu.

De ce nombre font surtout partie celles qu'on désigne sous le nom de *dévotes*, et dont la dévotion est mêlée à beaucoup d'imperfections; âmes imparfaites, souvent à leur insu, susceptibles de fréquents froissements d'amour-propre ou d'orgueil à la moindre parole de blâme, voire d'un bon conseil, dans lequel elles voient plutôt un reproche; médisantes sur le compte du prochain, guidées par un égoïsme plus ou moins inconscient qui arrête en elles l'élan de la charité; immortifiées dans le détail de leur vie, préoccupées de leurs aises, se complaisant dans le

genre d'existence commode où elles se sont établies.

Ces indications générales suffiront, croyons-nous, pour caractériser les âmes dont il est ici question, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail complémentaire.

Quelle conduite le prêtre-directeur de telles âmes doit-il tenir vis-à-vis d'elles?

Devra-t-il prendre tout simplement son parti de leurs imperfections, se résigner à les voir toujours également négligentes, sans générosité, sans entrain, sans élan, sans ferveur; se disant qu'il n'y a rien de plus ni de moins à attendre d'elles, et que ce serait perdre son temps que de vouloir les pousser vers une vie plus parfaite?

Un prêtre zélé, désireux de faire du bien, d'étendre le règne de Dieu dans les âmes, ne pensera pas ainsi. Encore moins renoncera-t-il à tenter, auprès de ces âmes, les efforts de son zèle pour les amener à se dégager de leur état d'imperfection.

Pour arriver à ce but, il commencera par vanter à ces âmes les charmes de la vie parfaite,

le bonheur qu'on éprouve à contenter Dieu, en se conformant à son esprit, à faire des progrès dans les vertus, la paix que goûte une âme fidèle, la satisfaction qui résulte pour elle de l'accomplissement intégral du devoir, quel qu'il soit.

Qu'on ne se fasse pas illusion : ce ne sera pas en une fois, ni même en quelques jours qu'on arrivera à faire apprécier les avantages de la vie parfaite. Le directeur devra revenir longtemps, sans se lasser, sur ce sujet ; il devra le faire sans trop insister, laissant, pour ainsi dire, entrevoir, par de rapides réflexions, le bonheur de cette vie, de façon à en insinuer peu à peu le désir et le goût.

Il se gardera bien surtout de reprocher à ses dirigés leurs imperfections et de se montrer sévère, amer, décourageant par des réflexions telles que les suivantes : « Mais vous ne faites donc aucun progrès ! Vous êtes donc toujours aussi lâche ! » — comme aussi, de leur montrer la perfection comme le but qu'elles doivent immédiatement atteindre. « Je vous veux une âme parfaite ! » Ce serait, du même coup, effaroucher ces âmes peu généreuses, les déconcerter peut-être irrémédiablement.

Le moyen le plus sage et le plus sûr, croyons-nous, c'est de les amener à désirer, d'elles-mêmes, une vie moins imparfaite, en les habituant à jeter de temps à autre un coup d'œil d'ensemble sur leur vie. Le confesseur dira, par exemple, à son pénitent ou à sa pénitente : « Eh bien! comment trouvez-vous que vous servez Dieu ? Que constatez-vous dans votre conduite : que vous êtes en progrès spirituel ou en recul?... » Et comme, le plus souvent, la réponse sera celle-ci : « Je trouve que je suis toujours la même... Je ne recule pas, mais je n'avance pas... », l'occasion favorable est offerte au directeur de poser la question suivante : « Alors, que voulez-vous faire ? N'avez-vous pas le désir d'avancer vers Dieu qui vous tend les bras, qui vous ouvre son cœur? Ne voulez-vous pas en employer les moyens? »

La réponse affirmative du pénitent fournira au confesseur le droit de proposer les moyens à employer.

Le premier consiste à renouveler tous les jours cette résolution : « Je veux devenir meilleur. » En se rendant présente à l'esprit cette pensée, le

pénitent stimulera son zèle. Et pour que cette résolution ne reste pas purement théorique et ne se borne pas à une simple formule sans effet, le directeur proposera ensuite quelques petits *sacrifices* déterminés, qui fourniront à son dirigé l'occasion de se vaincre.

Se surveiller, se vaincre : voilà donc les étapes initiales de cet acheminement vers la vie plus parfaite. Je suis convaincu qu'un guide spirituel qui, suavement et fortement, arrive à obtenir des âmes imparfaites qu'il dirige ces deux résultats, les a, de ce seul fait, engagées dans la voie qui progressivement les mènera à la vie parfaite. Cette vigilance sur soi, cette attention à régler les mouvements de la nature; cette générosité à en réprimer les saillies défectueuses, ne peuvent que favoriser la marche en avant, les progrès en vertu.

Ces principes posés, ces conditions remplies, afin de rendre plus sérieux ces progrès, on demandera au pénitent qu'il consacre chaque jour quelque temps, ne fût-ce qu'une dizaine de minutes, à la lecture attentive, réfléchie d'un ouvrage

qu'on lui indiquera (l'Évangile, l'Imitation de Jésus-Christ, le Combat spirituel, l'Introduction à la vie dévote), et dans lequel il pourra trouver une matière substantielle de pensées propres à l'instruire, à le diriger, à l'exciter et à le soutenir dans cette marche en avant. Ce sera l'exercice de la méditation, rudimentaire au début, mais où l'âme ira se perfectionnant de jour en jour, où elle acquerra l'esprit intérieur, sans lequel il n'y a pas de vraie vie surnaturelle.

A cet exercice on fera ajouter celui de l'examen soit particulier, soit général, ou les deux réunis, suivant les progrès du pénitent. Rien n'est plus propre à mettre de l'ordre, de la régularité, de la fidélité dans une vie que ce regard attentif, scrutateur sur soi-même, que cette discussion de sa conscience, cette constatation de ses négligences, de ses défaillances, de ses omissions ; rien, aussi, n'est plus efficace, au point de vue de l'incitation de la volonté, qui trouve dans cette constatation même un continuel stimulant à mieux faire.

Les directeurs des âmes imparfaites, mais disposées à se travailler pour tendre à la perfection, auront donc à cœur de les amener à la

pratique de la méditation et de l'examen quotidiens.

Enfin, au risque de répéter ce qui a été dit dans les pages qui précèdent — et pourquoi hésiterions-nous, s'il y a motif et profit à le faire? — à ces âmes imparfaites, pour les dégager peu à peu de leurs imperfections, pour les rendre plus soucieuses de leur progrès spirituel, plus généreuses dans l'accomplissement de leurs devoirs, il faut proposer la pratique de la communion fréquente et même quotidienne, en la leur faisant envisager comme le moyen par excellence d'imprimer à la volonté paresseuse et lâche un élan décisif vers le bien.

Nous le répétons : longtemps on a cru que cette participation fréquente, quotidienne à l'Eucharistie devait être l'apanage exclusif des âmes parfaites. On s'est trompé, et l'Église l'a manifestement fait comprendre, en promulguant le décret *Sacra Tridentina Synodus*, et en disant, dans ce décret, qu « 'il n'est pas possible qu'en communiant fréquemment, journellement, en état de grâce et avec une mesure quelconque de bonne volonté, on n'en arrive à se débarrasser peu à peu des

fautes vénielles et de l'affection à ces fautes (1) ». Ce qui revient à dire qu'il n'est pas possible que, par cette communion fréquente et quotidienne, une âme imparfaite, mais animée d'une intention droite, ne devienne graduellement parfaite.

Et n'est-ce pas ici le cas de citer les si judicieuses paroles de saint François de Sales : « Si le monde vous demande pourquoi vous communiez si souvent, dites au monde que c'est pour apprendre à aimer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous délivrer de vos misères... et pour vous soutenir dans vos faiblesses. Dites au monde que deux sortes de gens doivent communier souvent : les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auraient grand tort de ne pas s'approcher de la source de la perfection; et les imparfaits, afin d'aspirer à la perfection; les forts, de peur de s'affaiblir, et les faibles, afin de se fortifier... Mais ajoutez que, pour vous, étant du nombre des âmes imparfaites..., vous

(1) Sufficit... ut culpis mortalibus vacent, cum proposito se nunquam in posterum peccaturos : quo sincero animi proposito, fieri non potest quin quotidie communicantes a peccatis etiam venialibus ab eorumque affectu sensim se expediant. (Deret. *Sacra Tridentina Synodus*, n° 3.)

avez besoin de recevoir souvent l'Auteur de la perfection... (1). »

§ IV. — LES AMES MALADES.

Ce que j'ai dit, dans le paragraphe précédent, des âmes imparfaites, on peut le dire pareillement des âmes malades : elles sont innombrables, à telle enseigne qu'on pourrait affirmer que le monde des âmes est un immense hôpital.

Et que de variétés dans les maladies plus ou moins graves dont les âmes sont atteintes !

Chez les unes, c'est l'esprit qui est malade : chez les autres, c'est le cœur. Chez toutes, c'est la volonté qui est infirme ou tout au moins anémiée, faible et incapable d'effort, de résistance, de persévérance !

Beaucoup ignorent leur mal, ne le soupçonnent même pas, n'ont aucunement conscience de sa gravité ; et, par suite, ne se préoccupent point de découvrir ce mal, de recourir aux médecins, d'employer les remèdes.

(1) Saint François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, IIe partie, chap. xxi.

Dès lors, ce mal, en s'aggravant, s'étend, s'attaque à tout l'organisme spirituel, envahit l'être tout entier, atteint, de façon plus ou moins compromettante, la vie surnaturelle.

Prêtres, n'oublions pas que nous sommes, par vocation, par état, médecins et infirmiers des âmes : et que, dès lors, c'est un devoir pour nous de nous fortifier dans l'art de les guérir, de mettre à leur disposition nos soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Essayons de donner ici quelques règles générales de conduite à l'égard des âmes malades et d'indiquer quelques-unes des maladies les plus fréquentes, et des remèdes à employer pour combattre et guérir ces maladies (1).

1° PÉCHEURS RÉCIDIFS, HABITUDINAIRES.

Parmi les pénitents qui se présentent au tribunal sacré, à côté de ceux qui se maintiennent dans

(1) Il ne s'agit pas, dans ces pages, du ministère de la *confession*, mais spécialement de celui de la *direction*. En ce qui concerne le premier, nous avons fourni ailleurs (V. *Confession et Direction*) des indications précises et pratiques, dont nous ne dirons rien ici. Nous nous bornerons donc à

l'état de grâce et de ceux qui, accidentellement, de loin en loin, tombent dans le péché mortel, se trouvent ceux qui y tombent fréquemment, très fréquemment, et qui, à force de commettre des fautes graves, ont fini par en contracter l'habitude.

Il est de toute évidence que des fautes habituelles, fréquemment répétées, ne sauraient être envisagées de la même façon que des fautes accidentelles, isolées, provenant de surprise, d'entraînement momentané, de faiblesse passagère, et que les unes et les autres réclament un traitement différent.

Ce traitement, en ce qui concerne les fautes d'habitude, quel doit-il être?

Nous ne nous placerons pas, ici, au point de vue de la Confession. Nous avons étudié en détail cette question dans un de nos précédents ouvrages (1). Bien que, dans ce que nous avons publié, nous n'ayons eu en vue que la confession des enfants et des jeunes gens, les principes que nous

n'envisager dans ce qui va suivre que le seul ministère de la direction spirituelle.

(1) V. *Confession et Direction*. III. Divers états de conscience. 2° *Péchés d'habitude*, pp. 57 et suiv.

avons énoncés trouvent leur facile application aux autres personnes.

N'envisageant donc ici la question que sous le rapport de la direction spirituelle, donnons quelques indications précises sur la façon de se comporter avec les pénitents de la catégorie signalée.

Ce dont un directeur doit s'assurer, avant tout, c'est de la disposition dans laquelle se trouve son dirigé par rapport à l'habitude par lui contractée : s'il est fermement et sincèrement résolu à la combattre, à en éviter les causes ou les occasions, en un mot, à s'en débarrasser et, par suite, à employer les moyens conseillés par le directeur spirituel.

Il est évident que si cette résolution fait défaut, s'il n'y a chez le malade que des velléités, il faut renoncer à guérir un mal peut-être invétéré.

Mais si la volonté chez lui se manifeste par des efforts, même suivis de rechutes ; par la persévérance du relèvement sacramentel, suivant de près la faute ; par une certaine diminution numérique des actes coupables, on est alors en présence d'une âme faible, sans doute, et rendue telle par la

fréquence des fautes dont elle a contracté l'habitude, mais aussi d'une âme dont on peut et doit espérer, à échéance plus ou moins longue, la guérison.

Qu'on se garde bien, en général, de décourager qui que ce soit, mais surtout ceux qui, malgré leurs rechutes, veulent se dégager de l'habitude. Nous répéterons ici ce que nous avons dit ailleurs : « En père véritable, en bon Samaritain qui répand l'huile et le vin sur les blessures, *infundens oleum et vinum*, le prêtre doit être plein de miséricorde et de compassion pour ces malheureux récidifs; ne jamais employer aucune parole dure, aucun procédé pénible, qui exprimeraient une sorte de mépris ou de désespérance de conduire à la guérison son pénitent (1). »

D'autant que, s'il y a des pécheurs que la fréquence de leurs fautes n'afflige pas au point de les décourager, par contre, il en est à qui cette constatation de leur faiblesse est une occasion de profond accablement qui leur fait, au moins à certaines heures, perdre tout espoir de se dégager

(1) *Confession et Direction*, *loc. cit.*, p. 66.

des étreintes du mal. Autant il importe de stimuler le zèle des uns, autant il est nécessaire de relever le courage des autres et d'entretenir en eux l'espoir de leur guérison. C'est exactement le procédé du médecin auprès du malade qui ne « s'aide pas » à guérir. Il faut l' « entraîner » à vouloir, à vouloir encore et, Dieu aidant, la volonté est plus forte que le mal.

J'ai dit : Dieu aidant. Il est, en effet, certain que ces maladies de l'âme réclament impérieusement l'intervention du céleste Médecin. Toutes impliquent, réclament sa présence et son action guérissante. Mais il en est qui l'exigent à un titre particulier. Ce sont les habitudes du vice impur. A cette chair souillée, corrompue, il faut le contact bienfaisant de la chair immaculée de Jésus-Christ. En d'autres termes, il faut la communion fréquente, et d'autant plus fréquente, que le mal est plus profond. *Et sanabitur anima mea.*

Que les directeurs de tels pénitents n'espèrent pas les dégager des étreintes de l'habitude charnelle, tant qu'ils ne seront pas parvenus à les faire revenir à Celui que l'Église, en sa liturgie, appelle le remède salutaire entre tous, l'unique re-

mède : *unico ac salutari remedio* (1). L'Apôtre nous a déclaré qu'il n'y a pas de salut en dehors de lui (2) et que, par conséquent, dans cette œuvre de sauvetage moral, spirituel de ceux que leurs passions entraînent et que détiennent captifs d'implacables habitudes, la prudence nous conseille de mettre à leur portée le miséricordieux Sauveur.

2° AMES SCRUPULEUSES

Parmi les maladies spirituelles auxquelles le prêtre a le devoir de donner ses soins et de porter remède, celle du scrupule est une des plus dignes d'intérêt.

J'ai également discouru tout au long, au point de vue de la confession, de cette maladie et de son traitement, dans un de mes précédents ouvrages (3), auquel je renvoie mes lecteurs. Je ne ferai que résumer ici ce que j'y ai dit relativement à ce

(1) Orat. postcom. Miss. in festo S. Mariæ Magdalenæ, 24 juillet.

(2) *Non est in aliquo alio salus.* (Act. IV. 12.)

(3) V. *Confession et Direction*, III, § IV. Pénitents scrupuleux, pp. 91 et suiv.

traitement, lequel relève bien plus, en somme, de la direction que de la confession.

Deux conditions sont requises de la part du guide spirituel des âmes scrupuleuses : la douceur et la fermeté, le remède du bon Samaritain, *oleum et vinum*.

La douceur, d'abord. Les scrupuleux sont des malades. Ils ont donc tout d'abord droit à la commisération. Que l'on s'abstienne, par conséquent, *a priori*, de les tancer et de les rudoyer, de leur témoigner de l'impatience et de la mauvaise humeur, l'ennui d'avoir à les entendre et à s'occuper d'eux.

Ce faisant, on se rendrait impropre à guérir le malade, qui ne se prêterait pas ou se prêterait mal à sa guérison.

Il est incontestable que la direction de ces pauvres âmes est, communément, des plus pénibles et des plus faites pour mettre la patience du directeur à l'épreuve. Ce besoin perpétuel de revenir sur le passé, de redire les mêmes choses, de fournir ou de demander des explications cent et cent fois données, cette inquiétude, cette agitation de conscience sont de nature à importuner, parfois

même à exaspérer le directeur. Mais si l'on songe aux mérites acquis par la douceur, la patience, ce calme fait d'humilité et de compassion : qui ne voudrait, à ce prix, avancer en soi le règne de Dieu et l'établir dans les âmes?

Car, n'en doutons pas, tout travail accompli dans l'esprit de Dieu, en correspondance avec sa grâce, n'est jamais stérile. C'est l'affirmation très formelle de l'Apôtre : *Labor vester non est inanis in Domino* (1).

Mais la douceur dont le directeur spirituel doit faire preuve envers les âmes scrupuleuses ne doit, en aucune façon, exclure la fermeté dans sa direction. Cette fermeté, qui est le nerf de la bonté, selon le P. Faber (2), est absolument indispensable. En général, les scrupuleux ne savent pas se conduire. La liberté d'agir, de se décider, leur fait défaut, supprimée, ou, tout au moins, paralysée qu'elle est par les doutes et les craintes qui les agitent. Ce sont des enfants, incapables de se diriger : il leur faut un guide, et ce guide doit avoir pleine autorité pour les conduire.

(1) I Cor. XV, 58.
(2) P. Faber, *La bonté*, p. 58.

Aussi l'une des premières choses que le directeur d'un scrupuleux devra faire, lorsqu'il s'est bien rendu compte de la réalité et du degré de la maladie spirituelle de son dirigé, c'est d'amener ce dernier à lui promettre pleine et absolue obéissance à toutes ses décisions et à toutes ses prescriptions. Au dire de saint Alphonse, cette obéissance est l'unique remède : *Certum est... remedium maximum, ne dicam* UNICUM, *ad eos curandos, est obedientia suo directori* (1). » Cette soumission, obtenue par persuasion, et librement promise par le dirigé, on devra tenir, avec la plus grande fermeté, à ce que ce dernier soit strictement fidèle à sa promesse, ne faire aucune concession, se montrer même, à l'occasion, d'une rigueur intransigeante. Saint Alphonse dit à ce sujet : « *Humaniter cum scrupulosis agendum est; sed cum in obedientiam delinquunt*, MAXIMO CUM RIGORE *tractandi sunt* (2). »

On le voit, la direction spirituelle des scrupuleux, ou mieux, leur traitement, repose en très grande partie sur leur docilité au guide ou mé-

(1) Prax. Conf. Cap. VII, § II, v. 95.

(2) *Homo apostolicus*. Tract I, *De conscientia*, n. 10.

decin de leur âme. Aussi peut-on dire que rien n'est fait, tant qu'on ne les a pas amenés à faire preuve d'une entière soumission.

Un des caractères de la direction des âmes scrupuleuses, c'est la brièveté soit dans les questions posées, soit dans les réponses faites. Il faut amener le dirigé à faire part de ses craintes en termes aussi laconiques que possible, et les résoudre avec beaucoup de précision et de rondeur, évitant toute explication, ne manifestant aucune hésitation, parlant enfin avec autorité.

Il n'est pas moins important que le directeur ne revienne pas sur une décision prise, sur une marche à suivre déjà conseillée ou imposée à son pénitent. Ce serait assez pour jeter ce dernier dans des perplexités sans fin ou pour diminuer sa confiance dans les lumières du guide de son âme.

§ V. — AMES AFFLIGÉES.

Mais il est, au confessionnal, un ministère spécial que nous ne saurions négliger sans manquer à l'un de nos devoirs les plus sacrés; un minis-

tère qu'il nous faut remplir avec soin, j'allais dire : avec religion, parce qu'il nous incombe plus qu'à personne : c'est le *ministère de la consolation*, tout spécialement recommandé dans nos Saints Livres : *ne desis plorantibus in consolatione* (1).

Que d'âmes, autour de nous, souffrent, sont éprouvées ! Que de cœurs meurtris, saignants, blessés dans leurs affections les plus légitimes et les plus chères, par les déceptions, les ingratitudes, les trahisons ; par la lutte contre le mal, par la difficulté à avancer dans le bien et à s'y maintenir !

C'est plus, pour nous, qu'une œuvre ordinaire de miséricorde : c'est une fonction d'état. Représentants de Jésus ici-bas, nous avons à continuer Celui qui a dit : « *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (2). »

Ainsi l'entendent les âmes. Aussi vont-elles, d'instinct, pour ainsi dire, au prêtre dans leurs peines. C'est toujours à la porte du prêtre, représentant de Jésus-Christ, qu'elles viennent frapper

(1) Eccli. VII, 38.
(2) Matth., XI, 28.

Il y aurait non seulement cruauté, mais injustice, mais négligence d'un grave devoir, à refuser aux affligés ce soulagement qu'ils sollicitent.

Tous les genres de souffrances se donnent rendez-vous autour de nous, *multitudo magna languentium*... (1), comme aux jours de la vie mortelle de Jésus-Christ.

Tous les meurtris de la vie, les veuves, les épouses trahies, les mères privées d'enfants que la mort leur a ravis; les orphelins, les nobles déchus, les riches ruinés, les malades, les infirmes, les mourants...

A leurs larmes, à leurs gémissements se mêlent souvent des murmures, des paroles de révolte et de blasphème contre Dieu, contre sa Providence; le dégoût de la vie, parfois même la tentation obsédante du suicide...

Et tous ces souffrants, qui font cortège vers le prêtre, implorent de lui l'aumône d'une parole consolatrice, réconfortante... Le confessionnal est pour eux ce qu'était jadis pour les Juifs la Piscine probatique. Le prêtre est à leurs yeux

(1) Joa., V, 3.

l'ange du Seigneur, l'ami secourable et tout disposé à les plonger dans ses eaux guérissantes...

Prêtres, ne trompons pas la confiance et l'attente de ces âmes. Ne leur donnons pas le droit de se plaindre et de dire : *Non est qui consoletur* (1). — *Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit, et qui consolaretur, et non inveni* (2). — *Plaga... tumens, non est circumligata,... neque fota oleo* (3)!

Et quelle déception, si elles ne reçoivent qu'un accueil froid, que des réponses ennuyées, indifférentes, blessantes, de la part d'un ministre de Celui qui est « *Deus totius consolationis* » ! (4).

Et que dire si le prêtre les rudoie; s'il leur reproche leurs larmes, leurs plaintes; s'il va jusqu'à leur dire : Après tout, vous n'êtes pas la seule ni la première à souffrir !... Vous vous plaignez : vous n'avez pas la foi ! Vous n'êtes qu'une révoltée !

Ces âmes, ainsi rebutées, n'ont-elles pas le

(1) Thren., I, 2.
(2) Ps. LXVIII, 21.
(3) Is., I, 6.
(4) II Cor., I, 3.

droit de dire : *Super dolorem vulnerum addiderunt* (1)?

Ah! j'en conviens, c'est là parfois un ministère pénible et qui exige une grande patience, beaucoup d'abnégation, un vrai amour des âmes... Au surplus, ces âmes plaintives, gémissantes; ces inconsolés, ces révoltés, ne nous sont rien, communément parlant.

Et pourtant, à qui convient-il mieux qu'au prêtre ce mot d'ordre de l'Apôtre : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus* (2)?

Et combien ce ministère est méritoire, sanctifiant pour celui qui l'exerce, et bienfaisant pour ceux qui en sont l'objet! Que d'âmes sauvées du désespoir, qui pourront dire, dans la suite : « Si je n'avais pas rencontré un prêtre qui m'a compris, consolé, je ne sais pas ce que je serais devenue! »

Et que d'autres ramenées à la pratique du bien, aux habitudes chrétiennes par cette bonté compatissante! Que d'autres, enfin, tournées irrévocablement vers Dieu, comme vers le seul appui qui soit en ce monde!

(1) Ps. LXVIII, 27.
(2) Rom. XII, 40.

Prêtres! songeons que c'est là une des formes du bien possible le plus à notre portée.

On dit : La terre est la vallée des larmes! Si nous ne pouvons pas y faire des heureux, nous pouvons, du moins, consoler les malheureux, sécher leurs larmes, cicatriser leurs blessures, ramener l'espérance en leurs cœurs.

Ils nous en sauront gré, et Dieu saura nous en récompenser. « *Amen, dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis mihi fecistis* (1). »

Mais pour remplir convenablement et efficacement ce bienfaisant ministère, il faut nous rendre capables de comprendre la souffrance, d'y compatir et de la soulager.

Comprenons-la dans son fond surnaturel, divin, et dans sa vraie nature d'épreuve nécessaire à l'homme pèlerin du temps à l'éternité, obligé de mériter la félicité éternelle, salaire du labeur terrestre et des efforts déployés dans cette lutte qu'est la vie (2).

Étudions la souffrance devant le crucifix, au

(1) MATTH., XXV, 40.

(2) *Militia est vita hominis super terram* (JOB. VII, 1).

pied du tabernacle... Et, à la lumière projetée par la douce victime du Calvaire et de l'autel, nous comprendrons, de façon à en être convaincus, que la souffrance purifie, dégage, délivre, élève, unit à Dieu, sanctifie, sauve : *In cruce salus*, *in cruce vita* (1)!

Et, pleins de cette céleste et fortifiante doctrine, nous la ferons accepter des âmes éprouvées, et, par elle, nous ferons œuvre bienfaisante et sanctifiante, comme le Sauveur dont il est dit : *pertransiit benefaciendo* (2).

Et pour le bien sentir, ne revêtons pas seulement des entrailles de miséricorde, mais Jésus tout entier, la miséricorde incarnée : *sed induere Dominum Jesum Christum* (3).

Parmi les moyens de consolation à proposer aux âmes affligées, comment ne pas mentionner la lecture assidue, quotidienne de l'Évangile, ce livre par excellence de consolation, cette parole de Dieu si riche des éternelles espérances, que

(1) Imit. Christ. Lib. II, c. xii, n. 2.
(2) Act., X, 38.
(3) Rom., XIII, 14.

recommandait avec instance l'Apôtre : *per consolationem scripturarum spem habeatis* (1) ; et de cet autre livre qui porte aujourd'hui le nom d'*Imitation de Jésus-Christ*, mais dont le nom primitif fut celui de « *la Consolacion internelle* », devenu, dans la suite, le titre du troisième Livre.

Mais, par-dessus tout, orientons nos pénitents affligés vers « le Père de toute consolation », qu'est le Père céleste; accoutumons-les à s'adresser dans leurs prières et leurs détresses au Fils bien-aimé de ce Père, au Sauveur compatissant et miséricordieux, à Celui qui a dit et ne cesse de redire : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (2).

Ainsi donc, dirai-je avec l'Apôtre, en terminant : *Induite vos viscera misericordiæ* (3). Faisons-nous des entrailles de miséricorde, c'est-à-dire, selon la signification étymologique du mot : un cœur donné à la misère (*cor datum miseriæ*) : non un cœur charnel, trop humainement sensible, mais un cœur spiritualisé par l'amour de Jésus

(1) Rom. XV, 4.
(2) Math. XI, 25.
(3) Col. III, 12.

et des âmes et pour le bien sentir, *hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* (1).

Sans cela, nous ne ferions qu'œuvre de consolation humaine. Au lieu de tourner les âmes vers Dieu, nous les aurions tournées vers nous. Nous aurions créé en elles un courant de sympathie toute naturelle, auquel nous n'aurions peut-être pas la force de nous dérober. Mille considérations de convenance terrestre nous engageraient à accepter, à cultiver cette confiance qui facilement pourrait dégénérer en affection, dont Dieu ne serait ni le principe, ni le lien, ni le but.

Alors, alors, se produirait cette étrange et désastreuse chose, qui n'est point, hélas ! chimérique et que témoigne en ces termes l'auteur de l'Imitation : *Sæpe videtur esse charitas, et est carnalitas* (2).

Ah ! soyons prêtres, parlons en prêtres, vivons en prêtres, et qu'en nous, toujours, en tout, partout, mais surtout dans nos rapports de direction avec elles, les âmes en nous voyant, *levantes autem oculos suos*, en élevant leur regard jus-

(1) Phil. II, 5.
(2) Imit. Christ, Lib. II. Cap. VI.

qu'aux surnaturelles régions où vit habituellement notre âme, ne voient en nous que le souverain Prêtre, le Prêtre-type, Jésus : *Tunc neminem viderunt nisi solum Jesum* (1) ! Quelle consolation divine en résultera pour elles, sans alliage humain !

§ VI. — AMES TENTÉES.

Parmi les épreuves les plus ordinaires de la vie chrétienne, il importe de signaler la tentation.

Elle prend des formes innombrables : tantôt elle s'attaque à l'esprit, par les doutes qu'elle y entretient à l'endroit des vérités de la foi ; tantôt elle trouble le cœur par la tristesse, le découragement produits par l'ingratitude, la malignité, l'infidélité de ceux sur l'affection et le dévouement desquels on avait compté ; tantôt elle affecte les sens par les honteux appétits qu'elle y éveille, ou bien encore la volonté, dont elle tend à briser l'élan.

Quoi qu'il en soit, les âmes éprouvées par la tentation, quelle qu'en soit la forme, sont dignes

(1) MATTH., XVII, 8.

de la charité compatissante du prêtre, et ce dernier leur doit une particulière assistance.

La tentation, lorsqu'elle est dans sa période aiguë, produit assez souvent un effet étourdissant qui ressemble au vertige. Si l'âme qui en est affectée n'a pas près d'elle un appui pour la soutenir, elle tombera, elle se laissera entraîner.

En d'autres circonstances, la tentation produit un effet déprimant. L'âme subit comme un abandon progressif de sa force de résistance ; elle se laisse pénétrer par l'influence, l'infiltration débilitante du découragement, de la lassitude dans le bien ; par un dégoût, ou tout au moins une désaffection, un détachement de ses devoirs, de ses obligations. Si elle n'a pas près d'elle un stimulant pour l'aider à réagir, c'en est fait de sa fidélité à Dieu, de sa persévérance dans le bien.

D'autres fois aussi, la tentation produit un effet d'obscurcissement. Là où régnait naguère la pleine lumière de la foi, il n'y a plus que des doutes. Les mystères auxquels l'on adhérait sans effort se heurtent comme des impossibilités à la raison. Tout est confus, contradictoire, invraisemblable dans l'ensemble des vérités auxquelles

on avait cru jusque-là. Si l'âme ainsi plongée dans ces obscurités du doute n'a pas un guide pour l'éclairer, un maître pour l'instruire et la diriger, elle se dégage des obligations que la foi lui impose et, insensiblement, elle en arrive à ne plus croire à rien.

Enfin, la tentation tend, chez un grand nombre, à faire accorder la prédominance à la chair sur l'esprit. Elle propose les jouissances de la vie facile, elle pousse aux satisfactions des sens. Si la pauvre âme ainsi attirée vers la matière n'a pas près d'elle un serre-frein puissant et doux, pour la retenir maîtresse du corps et l'empêcher de se livrer à cette chair qui, au dire de l'Esprit Saint, aggrave l'âme et la rend esclave (1), pauvre âme, elle aura bien vite sacrifié, prostitué sa dignité, et aliéné sa liberté !

Or, c'est le prêtre, directeur spirituel, qui est, pour ces diverses catégories d'âmes tentées, cet appui, cet excitateur, ce guide, ce maître et ce serre-frein bienfaisant, selon que les âmes

(1) Corpus quod corrumpitur aggravat animam. (SAP. IX, 15.)

dont il a à s'occuper sont sous l'empire de l'une ou de l'autre espèce de tentation.

Lorsqu'il a, par les aveux qui lui sont faits, acquis la connaissance qu'une âme est tentée de telle ou telle façon, il doit remplir auprès d'elle l'un ou l'autre office qui vient d'être indiqué. Il doit le faire avec énergie, précision, persévérance, et surtout avec une patience affectueuse et inaltérable.

Je dis : avec patience, car il n'est pas rare, lorsque la tentation s'acharne après une âme, lorsqu'elle la harcèle et l'obsède, partout et à toute heure, il n'est pas rare que cette âme fatiguée, découragée, déclare vouloir renoncer à la lutte, et ne plus rien faire pour se défendre. Si surtout les tentations ont précédemment abouti à des concessions partielles ou à des consentements formels, à des chutes positives, il n'est pas rare que la pauvre âme, vaincue, reprise par ces tentations, dès son relèvement, se dise, réduite à n'en pouvoir plus : A quoi bon ! à quoi bon lutter, faire effort, se tenir sur ses gardes, prier, espérer, pour aboutir à d'inévitables rechutes ?

Faire écho à ces paroles serait être complice

du découragement et de la lâcheté. Quoi qu'il puisse y avoir de faiblesse dans une âme, il ne faut jamais en prendre son parti avec elle, ni la décourager ; il faut, au contraire, lui redonner sans cesse confiance en elle-même, ainsi qu'en la grâce divine, laquelle ne saurait faire défaut aux âmes de bonne volonté.

La prière, les actes de foi et de confiance en Dieu, les oraisons jaculatoires doivent être recommandés comme des pratiques auxquelles il faut tenir, coûte que coûte, alors même que l'âme n'éprouverait aucun goût à s'en acquitter.

La communion fréquente et quotidienne, même dans l'aridité la plus complète, dans l'obscurité la plus épaisse, doit également être proposée comme le moyen de pacifier l'âme, de l'éclairer, de la soutenir, de l'affermir, et de la rendre victorieuse. N'oublions pas que Jésus est lumière, vie, paix et joie des âmes, et que là où il est, le démon ne saurait prévaloir.

Enfin, comme consolation aux âmes que la tentation intime trouble et décourage, ne négligeons pas de leur proposer le divin modèle des tentés, Jésus-Christ, qui a voulu connaître cette épreuve,

pour nous apprendre à en sortir victorieusement, soit qu'il s'agisse de la simple suggestion, ou de la délectation ou de la prévarication qui est la défaite humiliante et coupable.

Suggérons-leur aussi la méthode employée par Jésus-Christ, qui, par trois fois, invoque les Saintes Écritures, et se sert de la parole divine pour confondre l'esprit de tout mal.

§ VII. — AMES INCOMPRISES.

Il est une catégorie spéciale d'affligés qu'il nous faut signaler, et que nous ne saurions passer sous silence : nous voulons dire la catégorie des âmes incomprises.

Nombreuses furent, de tout temps, ces âmes; elles le sont aujourd'hui plus que jamais. Les divergences innombrables qui s'affirment dans les mentalités; les particularités qui nuancent et différencient les tempéraments concourent à multiplier le nombre de ces âmes.

J'appelle âmes incomprises celles dont les idées, les aspirations, les sensations et impressions ne coïncident pas avec celles de la masse, les

classent à part, comme des exceptions, des phénomènes dont il ne vaut pas la peine de s'occuper; celles qui, sous l'influence de la maladie, de certaines infirmités, ou d'une prédominance de la nervosité, n'envisagent pas la vie, les devoirs de la vie de la même façon que les autres, sont portées à compliquer les choses les plus simples, à se décourager et à rester, pour ainsi dire, « en panne ».

Ames incomprises, celles qui ont une sorte de crainte invincible de la société, des conversations animées, et se complaisent dans l'isolement, la solitude et le silence.

Ames incomprises, celles qui, soit par timidité, soit par une réserve non réfléchie, non volontaire, ne savent pas s'ouvrir aux guides de leur conscience, et restent muettes, alors que tout en elles les voudrait expansives.

Ames incomprises, celles qui, sous des apparences d'êtres insignifiants, vulgaires, sans élan, sans valeur, entretiennent en elles, comme le feu sous la cendre, un foyer d'activité qui ne demande qu'à être mis en valeur.

Ame incomprise, la femme que des parents plus

préoccupés des intérêts matériels et terrestres que des affinités et similitudes morales, donnent comme épouse à un homme qui ne partage pas ses croyances, qui demeure étranger à ses pratiques chrétiennes, et qui vit en dissociation d'idées, de goûts, d'habitudes, avec celle dont il devrait partager, de toutes manières, la vie.

Ame incomprise, la jeune fille riche, belle, ornée des plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur, et qui, ne se sentant aucun attrait ni pour le mariage, ni pour la vie religieuse, voue son activité aux œuvres de zèle et d'apostolat, et fait volontairement le sacrifice des distractions, des plaisirs, même légitimes, que le monde pourrait lui offrir, et consacre les belles années de sa jeunesse à des occupations obscures, vulgaires, et pour lesquelles le monde n'a que du mépris.

Que dire encore? Ames incomprises, toutes celles qui ne marchent pas dans les voies communes, dans les sentiers battus, que Dieu attire à lui par des voies particulières, et qui passent, aux yeux de ceux qui les considèrent, pour des

originales, des détraquées, des cerveaux malades, ou tout au moins affaiblis.

Encore une fois, ces âmes sont innombrables parmi le monde religieux, particulièrement parmi celles qu'on qualifie de « vieilles filles », et qui souvent ne sont restées telles que parce qu'une direction intelligente leur a fait défaut, parce qu'elles ont été et sont restées incomprises.

En général, parmi ces âmes incomprises, il y a plus de femmes que d'hommes. Cela vient, en grande partie, de leur imagination et de leurs nerfs ; cela vient de ce que les femmes se dominent moins que les hommes, de ce qu'elles sont plus complexes que les hommes, et que, plus que les hommes et pour ces divers motifs, elles sont portées à sortir des voies communes.

On peut dire, d'une façon générale, que toute femme est un réservoir naturel et surnaturel de dévouement, dont la grande source est dans la dévotion, — ces deux mots ont la même étymologie. Le rêve de la plupart des femmes est de trouver à qui se dévouer. La femme s'ennuie parce qu'elle rêve trop et qu'elle souffre du grand écart qu'il y a entre le rêve et la réalité. Elle

s'ennuie quand son besoin actif de se dévouer reste inemployé. Elle s'ennuie, et de là la plupart de ses malheurs.

Mme de Staël a, d'un trait de plume, fixé la psychologie de l'homme et de la femme en fonction de l'amour, quand elle a dit : « L'amour n'est qu'un épisode dans la vie de l'homme. C'est toute l'histoire (ou la vie) de la femme. »

Quoi qu'il en soit, et sans nous attarder plus longtemps à décrire les nuances qui existent parmi les âmes incomprises, quelle conduite peut-on conseiller à un directeur dans ses rapports avec elles?

Avant tout, et au risque de paraître dire une ineptie, nous croyons qu'on gagnera la confiance de ces âmes et qu'on les disposera puissamment à suivre la direction qu'on devra leur donner, en leur disant qu'*on les comprend*, qu'on se rend fort bien compte de ce qu'elles souffrent. Cette simple déclaration suffira à les dilater. « On me comprend, moi qui suis incomprise! Il y a quelqu'un au moins qui me comprend! » Et il faudra les laisser dans cette persuasion, afin de conser-

ver toute leur confiance et de s'assurer leur entière docilité.

Puis, comme dans ces âmes incomprises l'imagination joue souvent un rôle important, il faudra s'efforcer de les ramener à la réalité, de les dégager du monde idéal et chimérique dans lequel elles vivent : et, pour cela, leur demander d'accomplir des choses simples, de s'appliquer aux devoirs de la vie commune.

Quant à celles qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, souffrent de n'être pas dans leur véritable élément et leur sphère d'activité ou de repos, l'art du directeur consistera à leur faire envisager leur position comme providentielle et à s'enrichir des mérites spirituels qu'elle peut leur offrir. Sacrifice dur à la nature que cette acceptation de n'être pas compris, de vivre comme un être à part, de subir les railleries, les blâmes de ceux qui vous entourent, même de vos amis, de vos proches ! Mais précisément parce que ce sacrifice est une véritable immolation de l'amour-propre, un renoncement complet à soi, il faut le faire tourner au plus grand bien de celles à qui Dieu l'impose et les

soutenir dans cette voie de renoncement et de dépouillement qui, si elles y sont fidèles, les mènera à une éminente sainteté. Il faut les persuader que si le monde ne les comprend pas, Dieu, du moins, les approuve et tient compte de leurs sacrifices. A force de leur rendre cette pensée familière, on arrivera à les maintenir douces, humbles, calmes, résignées et joyeusement abandonnées à Dieu.

§ VIII. — LES ENFANTS.

Il pourra paraître étrange, à première vue, qu'on doive s'occuper de la direction des enfants. N'est-ce pas superflu, l'enfant étant généralement ignorant, mobile et léger, peu capable de réfléchir?

Tout est relatif. L'ignorance, la mobilité, la légèreté de l'enfant, son manque de réflexion ne sont pas tellement absolus qu'il n'y ait place pour aucune formation et direction spirituelles.

Cette ignorance se corrige, cette mobilité se fixe, cette légèreté se calme, ce manque de réflexion s'atténue à mesure que l'enfant grandit;

si c'est par le fait de l'âge, du développement des facultés et de l'expérience graduelle, c'est aussi par le fait des enseignements qu'il reçoit, des notions qu'on lui inculque et de la direction qu'on lui donne.

On peut donc sans exagération affirmer que les enfants, pris dans leur généralité, sont capables de direction.

Cette direction doit être évidemment proportionnée à leur capacité intellectuelle. Il y faut apporter beaucoup d'intelligence, de discrétion et de doigté. Que les prêtres chargés de s'occuper des petits enfants se persuadent, avant toute autre réflexion et considération, que ce ministère est l'un des plus importants et, Dieu aidant, des plus féconds, et qui peut avoir sa répercussion bienfaisante sur la vie tout entière de ceux qui en sont l'objet.

Dès que l'enfant est capable de se confesser, — et il le devient le jour où il sait discerner le bien et le mal, — il faut commencer auprès de lui cette direction progressive qui complétera chez lui les bons effets du sacrement de Pénitence.

Dans ce tête-à-tête ou plutôt ce cœur à cœur

paternel du saint tribunal, le prêtre peut déjà insinuer à son petit pénitent de grandes et fortes pensées, de nobles et généreux sentiments, des résolutions vertueuses que celui-ci s'appliquera ensuite à mettre en pratique.

Il lui parlera de Dieu dont le regard voit tout; il lui parlera de sa bonté, et aussi de sa justice. Ces notions, sur lesquelles il insistera et reviendra fréquemment, provoqueront chez l'enfant le désir de plaire à Dieu, la crainte de lui déplaire, des sentiments de reconnaissance et d'amour.

Il lui parlera de Jésus, de sa naissance, de sa mort, de ses vertus, de ses exemples; et de tout cela il fera un motif d'exciter l'enfant à faire des efforts, de *petits sacrifices*, pour obéir comme Jésus, pour vaincre ses petits défauts, pour pratiquer les mêmes vertus et se conformer aux mêmes exemples (1).

Oh! si l'on croyait mieux à l'impressionnabilité, à la malléabilité de l'âme de l'enfant, que ne ferait-on pas pour pétrir cette petite âme, vraie

(1) V. *L'Éducation eucharistique des enfants*, une broch. in-16 carré. Prix : 0 fr. 40. Librairie Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

cire molle, vraie terre glaise susceptible de toutes les formes qu'on veut lui donner!

Le prêtre directeur se fera un devoir de travailler à cette formation. Il aura soin surtout de ne pas se contenter de donner de Dieu l'idée d'un être abstrait, impersonnel, irréel, mais bien l'idée d'un être personnel et vivant; d'un Dieu incarné, fait petit enfant à la crèche, mort sur la croix au Calvaire; de Jésus enfin présent et vivant sous les apparences sacramentelles dans l'Eucharistie.

J'ai dit ailleurs (1) quelle influence profonde la notion précise de l'Eucharistie pouvait exercer sur l'âme des petits enfants; et aussi combien il importait d'inculquer de très bonne heure cette notion et d'y rattacher la plupart des autres, en sorte qu'au lieu de finir par elle, on commence, au contraire, par elle.

Je ne saurais trop insister là-dessus, ni trop recommander aux directeurs spirituels d'entreprendre, dès la première entrevue au confessionnal, ce que j'ai appelé l'éducation eucharistique

(1) V. mon ouvrage *Premiers Communiants de sept ans*,. Un vol. in-12. Prix : 0 fr. 70. Cité du Bon Livre, 10, rue de Mézières, Paris.

des enfants, qui aura dû, d'ailleurs, être commencée au catéchisme.

Outre que, ce faisant, on aura préparé ces enfants, selon l'esprit et la volonté de l'Église, à la première communion précoce et fréquente, on aura posé dans leurs jeunes âmes les bases de leur vie de communion spirituelle et incessante avec Jésus reçu par eux sacramentellement.

Encore une fois, ils sont merveilleux les fruits que peuvent produire ces semences de vérité, de piété, d'amour, de générosité et de fidélité jetées par la bonne et affectueuse parole du prêtre dans l'âme des petits enfants (1).

Ce que j'affirme là — et je le fais avec la conviction d'une expérience personnelle de plus d'un quart de siècle — s'applique aussi bien aux garçons qu'aux petites filles. Il y a chez les uns et les autres, surtout lorsqu'ils appartiennent à des familles chrétiennes, des ressources pour le bien qu'il faut savoir explorer. Le prêtre qui se livre, en véritable homme de Dieu, à ce travail consta-

(1) Faire dire, par exemple, à l'enfant cette prière suggestive : « *Jésus, doux et humble de cœur, Jésus, obéissant jusqu'à la mort, rendez mon cœur semblable au vôtre.* »

tera, au bout d'un temps, qu'il n'a pas été vain : *Scientes quod labor vester non est inanis in Domino* (1).

§ IX. — LES JEUNES GENS. — LES JEUNES FILLES.

On peut dire que c'est là, dans les diverses catégories d'âmes, celle qui est la plus digne d'intérêt, celle qui sollicite le plus le zèle apostolique, le dévouement sacerdotal.

Qui dit jeunesse dit ardeur, élan, enthousiasme, ressources pour le bien. Mais aussi qui dit jeunesse dit inexpérience, curiosité, éveil des sens, attrait du plaisir, imprudence, faux pas.

Et c'est pour cela qu'à cet âge si critique il faut des soutiens, des appuis, et nul soutien, nul appui ne saurait remplacer celui qui vient du prêtre, du guide spirituel. « Ce qu'est au jeune homme la femme pour le mal, a dit Lacordaire, le prêtre l'est pour le bien. Le contact de l'une souille et dégrade; le contact de l'autre purifie, élève. » Le même Lacordaire a dit : « Il n'y a

(1) I Cor. XV, 58.

rien de plus doux que la parole quand elle sort d'un cœur qui nous aime! Elle nous pénètre, elle nous charme, elle endort nos douleurs et exalte nos joies; elle est le baume et l'encens de la vie. »

Telle est la parole du prêtre, confesseur et directeur de la Jeunesse; parole qui n'est que l'écho fidèle du Verbe Incarné, de celui dont les foules, gagnées, ravies, conquises par sa douceur et sa bonté, s'écriaient : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme (1)! »

Comment le prêtre attirera-t-il à lui les jeunes gens? Comment réussira-t-il à gagner leur confiance spirituelle et à exercer sur eux un ascendant de conseil et de direction?

Par son cœur, dont il leur ouvrira les portes à deux battants. A cet âge, qui est naturellement sensible à l'affection, il faut donner ce qu'il réclame le plus, et le lui donner largement, abondamment. Dès là que le cœur du jeune homme est conquis, sa volonté ne fait pas de résistance : elle s'abandonne, souple et docile, entre les mains

(1) *Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo.* (Joa., VII, 46).

de qui a su gagner sa confiance et lui témoigner une sincère affection. « Dieu, dit Lacordaire, a voulu que tout bien se fît à l'homme en l'aimant. »

L'ascendant de la science, de la distinction, de la vertu elle-même n'est rien, comparé à celui de l'affection. Rien ne lui résiste. Et le cœur du jeune homme ne saurait plus, dès lors, avoir de secret pour celui dont il se sait aimé comme un fils. Un des pénitents du P. Lacordaire, ancien élève de l'École de Sorèze, rendait de lui ce témoignage : « Il vous disait de ces paroles qui vous ouvraient l'âme, comme on ouvre le ventre avec un couteau. Alors il fallait bien que tout sortît. »

Maurice de Guérin disait pareillement de Lamennais, sous la direction de qui il avait vécu quelque temps à La Chesnaie : « Tout son génie s'épanche en bonté. Me voilà entre ses mains, corps et âme, espérant que ce grand artiste fera sortir la statue du bloc informe. » Un autre disciple du génie dévoyé, Eugène Borie, écrivait aussi : « Pendant sept ans, j'ai grandi sous ses ailes, et c'est lui qui, par ses enseignements, m'a appris à connaître toute la grandeur et la sainteté de l'Église catholique. »

Mais j'ai hâte de le dire : en donnant ainsi son cœur, le directeur des jeunes gens n'oubliera pas un instant qu'il est prêtre et, par conséquent, que ses rapports avec eux doivent uniquement viser au bien de leur âme. Son affection pour eux devra donc se défendre de toute sensibilité trop naturelle, s'interdire toute démonstration, tout témoignage d'une tendresse trop humaine, toute recherche d'une satisfaction exclusive au besoin d'aimer et d'être aimé.

N'exagérons rien : il ne s'agit pas de supprimer tout signe extérieur d'affection ; il est des circonstances où les témoignages en sont, non seulement permis, mais réclamés. J'entends parler de témoignages renouvelés, habituels, qui sembleraient répondre à un besoin de la part du directeur, autant que du pénitent. Il y a de ces natures tendres, caressantes, câlines, qui se prêtent à ces témoignages, les recherchent même et les provoquent. Le prêtre peut trouver là un vrai danger pour sa vertu : tout au moins s'exposera-t-il, en se laissant aller à des privautés trop sensibles et familières, à perdre, en partie ou en totalité, son prestige d'homme de Dieu. Ce danger

s'augmente encore si ces privautés s'adressent à des jeunes gens qui, froids ou timides de leur nature, les subissent, en quelque sorte, passivement sans rien faire pour s'y dérober, et présentent par ailleurs, dans leur physionomie, leur personne, quelque chose d'attrayant et de naturellement sympathique. Le prêtre qui ne se défend pas contre le besoin secret, grandissant de témoigner à cette catégorie d'âmes à diriger l'affection sensible qu'elles lui inspirent; qui se laisse aller à caresser ses jeunes dirigés, à les embrasser, à leur dire des paroles trop tendres, court risque de compromettre son ministère auprès d'eux et, au lieu de leur faire du bien, d'être pour eux une cause de mal, tout au moins, de se faire du mal à lui-même.

Est-il besoin d'ajouter que cette réserve, nécessaire au prêtre dans ses rapports avec les jeunes gens, l'est encore plus dans ses rapports avec les jeunes filles? Elle lui est imposée par la nature féminine, beaucoup plus sensible aux témoignages d'affection, beaucoup plus portée à s'attacher à qui lui montre de la sympathie. La paternité que le prêtre doit exercer envers ces

âmes dans leur direction ne doit point dégénérer en familiarité et camaraderie ; elle ne doit jamais exclure la dignité du maintien, la réserve des manières, la gravité des paroles. Être prêtre en même temps que père : voilà le principe.

Quiconque est chargé de la direction spirituelle de la jeunesse devra donc ne jamais perdre de vue ce principe. Il est d'une importance capitale. Soyons bons, sans austérité, mais aussi sans faiblesse, sans mollesse. Bien loin de déprimer la volonté de nos jeunes pénitents, inspirons-leur une virile énergie ; faisons leur âme vaillante et généreuse. Et pour cela, soyons prêtres, agissons en prêtres. « Le plus grand bonheur de l'âme sur la terre, a dit Joubert, est de rencontrer, une fois dans sa vie, un véritable homme de Dieu. Les bons prêtres sont les meilleurs amis que nous puissions avoir et les meilleurs guides qui puissent nous conduire dans le chemin de la vertu. » Soyons, pour la jeunesse, ces *amis* et ces *guides ;* mais pour cela, soyons *hommes de Dieu.*

Le premier pas fait, je veux dire la confiance une fois acquise, le prêtre directeur aura une

double fonction à remplir auprès de son jeune fils spirituel : l'orienter vers la pratique de la vie chétienne et vertueuse, et l'aider à se dégager des étreintes des passions.

Si la plupart des jeunes gens s'éloignent de la vie chrétienne, à la fin des dernières études classiques, dès leur entrée dans le monde, c'est, pour une bonne part, qu'ils n'ont pas acquis, durant les années de collège, les principes qui régissent la vie chrétienne ; du moins, qu'ils ne s'en sont pas pénétrés au point de se faire des convictions solides, profondes, capables de diriger et de soutenir leur vie.

Ils ont reçu une éducation chrétienne, une instruction religieuse ; ils ont été habitués à des pratiques de piété, fidèlement suivies ; mais une chose leur a fait défaut : ce sont les principes destinés à servir de base à tous leurs actes ; c'est la coordination de ces principes, leur pénétration dans l'esprit, leur action persuasive et impulsive. En somme, toute la vie morale repose là-dessus ; et on ne saurait attendre l'élan vers le bien, l'effort continu, persévérant sans cette influence des convictions chrétiennes.

Il est aisé de conclure de là combien il importe de pénétrer la jeunesse des principes qui font la conviction. Grâce à eux, la vie s'oriente, et les moyens pour atteindre le but deviennent chers au point de créer le besoin de les employer. La pratique des vertus chrétiennes apparaît comme l'indispensable condition de la vraie vie morale; la volonté s'y porte par un mouvement instinctif; l'âme s'imprègne de l'esprit chrétien; et, sous l'impulsion de cet esprit, elle se tourne résolument et généreusement vers les devoirs et les vertus de la vie chrétienne.

C'est à cette orientation et formation que doivent tendre tous les efforts du directeur des jeunes gens. S'il convient d'y mettre de la discrétion, de la méthode, il est nécessaire aussi d'y mettre de la fermeté et de la persévérance.

Implanter les principes et pousser à leur mise en application : tel doit être l'objet de ce travail de formation chrétienne. Sans prétendre que ce soit là l'obligation exclusive du directeur spirituel, on peut dire qu'elle lui incombe au premier chef.

Nécessaire pour la direction des jeunes gens, ce

travail ne l'est pas moins pour la direction des jeunes filles. On sait combien, en général, la femme est portée vers tout ce qui tient de la sensibilité, et quelle place peu considérable les réflexions sérieuses, l'application de l'esprit aux choses positives occupent dans sa vie. Elle n'a pas moins besoin que l'homme de principes solides pour s'orienter et se maintenir fidèle aux obligations de la vie chrétienne. Plus cette base existera dans son esprit, plus il y aura de solidité dans sa piété, de sérieux dans sa conduite. On a dit avec raison que « depuis cent ans, nous ne bâtissons qu'avec le sable, nous n'élevons que des édifices qui s'écroulent; nous ne faisons que des ruines (1) ». Les grands principes de vie morale et chrétienne sont remplacés par des pratiques, qui ne suffisent pas à soutenir au milieu des attaques dirigées contre la foi, et qui sont abandonnées comme on se débarrasse d'un vêtement trop lourd. La femme a d'autant plus besoin de vivre de ces principes, qu'elle est destinée à devenir la première éducatrice et à poser dans les enfants nés d'elles « les

(1) Mgr Baunard, *La foi et ses victoires*. Tome II, p. 7.

premières assises de ce béton indestructible qui, résistant au flot débordant du scepticisme, devra porter un jour la reconstruction de la foi et de la vie chrétienne (1) ».

Mais, je l'ai dit plus haut, la jeunesse est la période la plus critique de la vie humaine, car c'est celle où les passions font le plus sentir leur tyrannique empire ; celle où l'on se sent attiré vers l'inconnu, où le cœur éprouve, sous une forme nouvelle, le besoin d'aimer et d'être aimé ; celle où la volonté, consciente de sa liberté, aspire après son émancipation de tout ce qui la gêne. Age des témérités imprudentes et des expériences humiliantes. Age aussi de lutte pour qui ne veut pas être asservi par ses passions.

Mais pour soutenir énergiquement et victorieusement cette lutte, il faut à la jeunesse un guide et un appui. Ce guide et cet appui ne sauraient être sa raison ; celle-ci est trop faible et trop incertaine pour pouvoir guider son inexpérience ; c'est le Seigneur lui-même qui doit le diriger : *Dominus regit me* ; mais le Seigneur représenté par son ministre,

(1) Id., *ibid.*

le prêtre, parlant en son nom et muni de sa grâce.

Oh ! le beau rôle et la bienfaisante mission, et qu'il importe que nous la remplissions avec la sagesse, la prudence, la fermeté et le dévouement qu'ils réclament !

La première condition requise pour cela consiste à discerner en chaque pénitent son inclination habituelle, sa passion dominante, les saillies ordinaires de sa nature, source de ses défauts.

Dans la grande variété des passions qui entraînent la jeunesse à de regrettables excès, il en est une qui exerce des ravages plus profonds, parce qu'elle s'attaque aux sources mêmes de la vie : c'est la passion de l'impureté. Non combattue, elle devient tyrannique ; elle envahit toutes les puissances, les souille et les dégrade ; elle dévaste et ruine leur fraîcheur, leur beauté, et leur imprime le caractère de la caducité et de la flétrissure. Aussi l'une des préoccupations du prêtre directeur de la jeunesse doit-elle être d'enrayer les sinistres ravages de cette passion meurtrière, d'en prévenir l'habitude ou d'aider ceux qui l'ont contractée à s'en débarrasser.

C'est là, sans contredit, une œuvre difficile, à

cause de la ténacité même de cette passion et des illusoires satisfactions que le cœur dépravé espère y trouver. Mais c'est une œuvre que Dieu bénit si l'on a soin de mettre à la base du travail et des efforts sa grâce eucharistique. N'espérons pas, en effet, amener un jeune homme à triompher de la passion charnelle, tant que nous ne l'aurons pas amené à opposer à cette passion l'action libératrice, purifiante, de la chair du Sauveur. Nous l'avons déjà dit plus haut, en parlant des mauvaises habitudes, rien ne vaut ce divin remède, et le négliger, ne le pas employer, ou l'appliquer à trop faible dose, c'est rendre la guérison impossible.

Que le prêtre directeur demande, exige de la vigilance, de la générosité, des efforts de la part de son dirigé : rien de plus légitime ; mais qu'il procure simultanément à cette pauvre âme faible, chancelante, l'indispensable secours du Sacrement qui donne la force et fait remporter les victoires.

Adolescentium fingere mores : tel est, d'après saint Jean Chrysostome, l'art souverain du directeur spirituel ; art délicat et difficile et qui suppose tout un ensemble de qualités : prudence, discré-

tion, fermeté, patience, dévouement inlassable. Inspirer avant tout au pénitent le désir de triompher des obstacles suscités par ses passions; l'éloigner des occasions mauvaises; l'exciter à la lutte contre la tentation; ranimer sa confiance après les chutes décourageantes; stimuler son zèle pour soutenir de nouveaux assauts; l'empêcher de croupir dans le mal après qu'il a été commis et, par-dessus tout, je le répète, l'amener à user largement de l'Eucharistie et à s'aider de la fréquente communion : tels sont les principaux moyens pour arriver à le faire triompher de la tyrannie des passions et à lui former des mœurs pures et des habitudes vertueuses.

Reste une question importante à laquelle un directeur de jeunes gens ne saurait demeurer indifférent, et dont il ne lui est pas loisible de se désintéresser : c'est la question de l'avenir, la question de la vocation.

La plupart des jeunes gens et des jeunes personnes arrivent à la fin de la période scolaire sans avoir songé sérieusement à cette question, sans être fixés sur la direction qu'ils devront prendre,

sur la carrière où ils devront s'engager. Non seulement leurs parents ont négligé d'orienter leurs pensées vers ce but, mais souvent les directeurs spirituels eux-mêmes, soit timidité, soit crainte de se tromper, n'abordent pas cette question, la laissent entièrement dans l'ombre. Et ces jeunes gens se trouvent, de ce chef, dans une absolue incertitude, lorsque vient l'heure d'entrer dans une voie particulière.

Le directeur spirituel se doit de leur faire envisager l'avenir, et s'il constate de l'indécision, il est tenu de les en faire sortir en les aidant à résoudre cette grave question. Lui-même étudiera le tempérament de son dirigé, ses dispositions, ses goûts, ses aptitudes, de façon à porter un jugement sur lui et à le diriger dans son propre examen. Il n'oubliera pas que, comme le dit saint Alphonse de Liguori, ce n'est pas à lui de déterminer la vocation de son pénitent; que son rôle se borne à approuver ou à désapprouver les préférences de ce dernier pour tel ou tel état de vie (1), sans se laisser influencer par des considérations d'ordre secondaire ou terrestre.

(1) *Prax. Confess.*, n. 91.

En ce qui concerne la direction des jeunes filles, le guide spirituel s'attachera à trois choses principales : à inculquer à ses Philotées un esprit sérieux; à les mettre en garde contre la mondanité, et surtout à leur inspirer cette sollicitude à veiller sur l'intégrité de cette noble pudeur qui est l'honneur de la jeune fille et la gardienne de ses autres vertus; cette pudeur que Chateaubriand appelle « la plus belle des craintes après la crainte de Dieu », et dont un penseur a dit : « La pudeur pour la jeune fille est comme le fil de soie qui retient les perles de son collier. Le fil rompu, les perles défilent; les vertus en font autant. »

Le directeur se souviendra que les dangers le plus à redouter, de nos jours surtout, pour les jeunes personnes, sont la légèreté de l'esprit, le laisser-aller dans les paroles et les manières, et l'amour effréné du monde, de ses plaisirs, de ses réunions, de ses fêtes, de sa vie tout extérieure. Peut-on s'acheminer, dans de telles conditions, vers le mariage? Quelle femme et surtout quelle mère sera une jeune fille qui, non seulement n'a pas su se soustraire à ces dangers, mais a vécu au milieu d'eux, y a trouvé son plaisir, n'a pas eu

d'autre idéal que celui d'une vie évaporée et uniquement préoccupée de satisfactions mondaines et sensuelles?

Aussi bien, le directeur devra-t-il combattre en ses jeunes pénitentes l'attrait vers cette vie, si diamétralement opposée à la vie sérieuse, chrétienne et vertueuse. Les moyens pratiques pour obtenir ce résultat sont de les habituer à consacrer, chaque jour, quelque temps à la méditation ou tout au moins à une lecture réfléchie, dans un ouvrage qu'il aura indiqué ou approuvé; à s'approcher fréquemment de la Table Sainte et à embrasser quelque pratique de zèle, à se dévouer à quelque œuvre charitable, telle que la visite des pauvres et des malades ou l'explication du catéchisme, la préparation des enfants du peuple à la première communion. Grâce à ces pratiques, on obtiendra le sérieux de la vie, le détachement des plaisirs du monde, la pureté du cœur et la dignité de la vie.

Quant à celles qui songent au mariage et qui sont en âge de s'en préoccuper, le confesseur aura présentes à l'esprit ces paroles de saint François de Sales : « Si vous attendez l'établissement d'un

mariage, conservez avec un grand soin votre premier amour pour la personne que le ciel vous destine, car c'est une très grande tromperie que de lui présenter un cœur déjà possédé, usé et gâté par l'amour, au lieu d'un cœur entier et sincère (1) ». Cette unité dans l'amour donnera à ce sentiment un caractère virginal, qui sera la meilleure des préparations à la vie conjugale.

Et si la jeune dirigée ne songe pas au mariage, si ses aspirations vont, au contraire, vers l'Époux chaste des Vierges, vers la consécration de tout son être dans l'état religieux, le directeur éprouvera son attrait en exerçant l'aspirante aux vertus de détachement, d'abnégation, d'obéissance, à l'esprit de générosité et de sacrifice, fondement de la vie religieuse et garantie de fidélité à l'appel divin. Il se souviendra aussi de ces autres paroles du saint évêque de Genève pour en faire l'application à ses pénitentes : « Mais si votre bon cœur vous appelle aux chastes et virginales noces de l'Agneau immaculé, conservez avec une grande délicatesse de conscience tout votre amour à ce

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIIe partie, chap. XLI. *Instruction sur la Virginité.*

divin Époux qui, étant la pureté même, n'aime rien davantage que la pureté et à qui les prémices de tout sont dues; mais principalement celles de l'amour (1). »

§ X. — LES FEMMES (2).

La clientèle ou, pour me servir d'un terme moins vulgaire, la famille spirituelle du prêtre directeur se compose, en sa plus grande partie, de femmes. Mais il y a, dans cette catégorie d'âmes à diriger, tant de variétés, tant de nuances; il y a des tempéraments si divers, des mentalités si spéciales, que le prêtre a besoin, pour bien remplir ce ministère, de qualités vraiment supérieures, mais surtout d'un grand esprit de discernement

(1) S. François de Sales, *loc. cit.*

(2) Nous n'avons rien dit ici de la direction des hommes pour plusieurs raisons, dont la principale est que c'est le très petit nombre, parmi eux, qui est susceptible de recevoir une direction, la plupart des hommes ne s'approchant des sacrements qu'à de rares intervalles, et dans des circonstances où il n'est guère possible de s'occuper de leur direction spirituelle, à raison de l'affluence des pénitents au confessionnal. C'est ce qui a lieu aux grandes solennités de l'Église.

et de beaucoup de sagesse dans les moyens proposés ou employés.

En cette question de la direction spirituelle, deux dangers sont à craindre de la part de la femme : celui d'une trop grande expansion et celui d'une trop grande réserve. La femme est un être complexe et, en même temps, un être impulsif, capable de se porter aux extrêmes. Ou bien, prise d'un sentiment de confiance absolue, elle ouvre son cœur et se livre tout entière ; ou bien, retenue par une réserve excessive, qui a son explication dans la timidité naturelle à son sexe et dans l'obligation où elle se trouve de s'ouvrir à un homme, encore que cet homme soit prêtre, représentant officiel de Dieu, elle éprouve une invincible répugnance à se faire connaître, à se montrer sous son véritable jour.

Qu'on joigne à cela que chez beaucoup de femmes il y a une propension très marquée à la dissimulation ; la vérité sans alliage leur coûte ; à bon nombre d'entre elles, elle est même inconnue ; tandis que, à grand luxe de détails, elles mettront à jour une partie de leurs pensées, de leurs sentiments, de leur vie, elles cacheront l'autre sous un

voile impénétrable; ou bien, par leur façon de s'expliquer, d'exposer leur état d'âme, elles donneront d'elles-mêmes une fausse notion. Oh! que la femme, même la femme chrétienne, pieuse, est parfois déconcertante! Croyant la connaître, on ne la connaîtra pas; elle est le sphinx mystérieux dont nul ne perce les secrets; sous les apparences d'une simplicité enfantine, souvent elle demeure, plus ou moins consciemment, un être double, compliqué et, jusqu'à un certain point, dissimulé.

Ce tableau peu flatteur — pessimiste, penseront d'aucuns — ne convient pas, je m'empresse de le dire, à toutes les femmes. Mais nombreuses sont celles qui pourraient y reconnaître leurs traits.

Quoi qu'il en soit, je le répète, il faut au prêtre directeur un grand esprit de discernement, basé sur une habitude acquise d'observation et d'analyse, pour percer à jour l'âme de la femme et pour échapper aux dangers de regrettables méprises, dont le résultat serait une direction autre que celle qui convient.

Le premier soin du directeur spirituel doit donc avoir pour objet de connaître exactement les

femmes qu'il dirige. Un des moyens les plus pratiques consiste à les laisser d'abord parler. Ou bien elles obéiront à la loquacité naturelle à leur sexe; et, dans ce cas, elles manifesteront, peut-être à leur insu et bien plus qu'elles ne le soupçonnent, leurs qualités et surtout leurs défauts, les ressources de leur nature et plus encore ses lacunes et ses imperfections.

D'autres noieront dans un flux de paroles le principal dans l'accessoire ; elles atténueront, par un verbiage intempestif et intempérant, les côtés défectueux de leur nature, de leur caractère, pour mettre de préférence en relief leurs qualités, leurs vertus, leurs bonnes œuvres, réelles ou imaginaires.

Ou bien, paralysées, en quelque sorte, par une timidité qu'elles n'ont jamais su vaincre, elles se concentreront dans une réserve extrême qui les empêchera de faire connaître leurs bons et leurs mauvais côtés. Interrogées, elles répondront en hésitant par des monosyllabes, par des aveux embarrassés ressemblant à des réticences, ayant toutes les apparences de la dissimulation.

Nous supposons que c'est la première fois qu-

le directeur a affaire à l'une ou l'autre de ces diverses pénitentes. Qu'il ne se hâte pas de les juger, les dernières surtout, d'après l'impression produite par leur façon de se faire connaître. Qu'il prenne le temps de se rendre compte de ce que sont, en réalité, les personnes qu'il doit diriger, de pénétrer au delà des apparences, de l'écorce de leur nature, et de savoir d'une façon certaine sur quel terrain de culture son zèle sacerdotal aura à s'exercer.

Après avoir fait parler, après avoir écouté ses pénitentes, il leur parlera, à son tour, il les questionnera. D'après leurs réponses, il pourra, plus facilement peut-être, acquérir cette connaissance, tout au moins une connaissance générale, indispensable pour diriger les âmes. Il pourra savoir s'il se trouve en présence d'une femme superficielle, vaine, vaniteuse, ennemie de la mortification, étrangère à la vie intérieure, satisfaite d'elle-même, peu zélée pour son avancement spirituel; d'une femme médiocre, attachée au monde et aux mondanités, portée à la médisance, dépourvue de cette délicatesse de conscience qui

ne s'aveugle pas sur les fautes ou sur les défauts, mais qui a le souci de les découvrir, afin de les réparer et de s'en débarrasser.

Il pourra savoir s'il se trouve en présence d'une femme aux riches ressources spirituelles, capable de grandes vertus, de grands progrès, de grandes œuvres, à la volonté généreuse, souple, disposée à se prêter à la formation qu'on voudra lui donner et à s'engager dans les voies qui lui seront proposées ; ou bien s'il a affaire à une femme altière, entière, indépendante, attachée à son jugement, à sa volonté, peu disposée à s'accommoder aux entraves d'un règlement, à subordonner ses vues et ses décisions à celles d'un directeur, même choisi par elle.

Il pourra savoir enfin s'il se trouve en présence d'une nature timide, craintive, retenue par une modestie excessive, une défiance exagérée d'elle-même, à qui il en coûte de s'ouvrir, de découvrir les admirables qualités qui sont en elle, ses aspirations vers les plus hautes vertus, ses aptitudes pour les plus grands sacrifices.

Encore une fois, ce travail de discernement, absolument indispensable pour diriger sûrement

les âmes, est le premier auquel doit s'appliquer le prêtre chargé de ce délicat ministère.

En tout état de cause, il est nécessaire que le directeur s'assure la docilité de ses dirigées à ses conseils, à ses recommandations ou prescriptions. Sans cette condition, j'estime qu'il aura perdu son temps et sa peine, puisque, en réalité, il ne sera pas *directeur*.

A moins de raisons exceptionnelles et tout à fait graves, c'est au confessionnal que doit se faire la direction spirituelle des femmes. La direction donnée chez soi, dans un salon ou un cabinet de travail, emprunte à cette circonstance un caractère plus familier qui pourrait être un danger, celui de faire dégénérer cette direction en une conversation dans laquelle il serait question de tout, sauf de direction, ou, s'il en était question, de façon très accessoire.

Que cette direction au confessionnal soit brève et se borne aux choses strictement nécessaires ou utiles. Que le prêtre directeur évite ces interminables longueurs qui choquent ou tout au moins indisposent les pénitents habituels et sur-

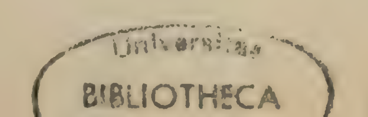
tout ceux d'occasion qui attendent leur tour. Qu'il soit impitoyable à l'égard des pénitentes loquaces qui croient nécessaires d'entrer dans des détails et explications n'ayant rien de commun avec la direction de leur âme. Qu'il soit lui-même sobre dans ses conseils, dans ses réponses, dans ses décisions, et qu'il habitue ses dirigées à se passer d'explications à l'appui de ces décisions et de ces réponses. La confiance qu'elles doivent avoir en leur guide spirituel dispense ce dernier de justifier ses dires. Au surplus, qu'il appuie ses paroles sur les paroles mêmes de Dieu : ce sera donc avec l'autorité de Dieu qu'il parlera, décidera, dirigera.

Que cette direction soit austère, dans une certaine mesure. Dans cet entretien intime du confessionnal où deux âmes sont en mutuel échange, il y faut beaucoup de dignité. Si le prêtre doit apparaître comme un père et se conduire comme tel, il n'en doit pas moins se tenir en garde contre toute familiarité de paroles, contre toute manifestation de sentiments trop humains. Le cœur de la femme pieuse s'enflamme vite pour le prêtre qui dirige sa vie. Elle se croit le droit de

lui vouer une affection, toute composée, sans doute, de respectueuse estime, mais dont le caractère exclusif, souverain, peut facilement devenir un danger pour son cœur, y entretenir des sentiments de tendresse exagérée, très humaine dans son fond, et capable de dégénérer en une sorte d'idolâtrie, en un culte, qu'on pourrait, en certain cas, qualifier de « luxure du cœur ».

Au prêtre de prévenir cet excès et de ramener ses pénitentes, celles, du moins, qu'il sent portées dans ce sens, à la véritable mesure, la mesure imposée par la charité bien comprise et bien pratiquée. A lui de ne pas favoriser, par des expressions, des qualificatifs trop tendres, cette tendance à oublier les distances et à dénaturer les rôles. C'est surtout avec les jeunes femmes que cette réserve, cette gravité, et, pour redire le mot déjà cité, cette austérité, sont nécessaires ; avec elles que le prêtre directeur doit avoir présente à l'esprit cette recommandation de saint Alphonse de Liguori : « *Cum junioribus potius rigidus quam suavis* (1). »

(1) S. Alph. Lig, *Praxis*, n° 119.



Toutefois cette austérité d'attitude, de manières et de langage ne doit pas être de la dureté, et la direction ne doit pas dégénérer en une sorte de domination froide, hautaine et cassante, qui inspirerait plus de crainte que de confiance. Pour être surnaturel dans ses rapports avec ses pénitentes, le directeur ne doit pas moins en être humain. Il y a une condescendance réclamée autant par la charité chrétienne que par le simple savoir-vivre, et dont le prêtre ne saurait, en certaines circonstances surtout, se départir à l'égard des âmes qui viennent à lui. La dignité sacerdotale n'exclut point un visage bienveillant, des manières accueillantes, des paroles encourageantes, et ce serait se priver de cette puissance de persuasion et d'entraînement que doit avoir la direction des âmes que de ne présenter qu'un air froid, glacial, que de n'user que d'une parole brève, sèche, incisive, impérative, que d'affecter une indifférence, tout au moins apparente, à l'égard des personnes qu'on dirige, et cela sous le prétexte que ce sont des femmes et qu'il faut les défendre contre les entraînements de leur nature sensible.

Une autre préoccupation du directeur des femmes sera d'inspirer à ces dernières une vertu forte, virile et généreuse, d'empêcher la sentimentalité de prévaloir dans la pratique de la vie chrétienne. Ce qui trop souvent donne à la piété chez la femme une physionomie mièvre et sans élan, c'est précisément cette prédominance de la sentimentalité, qui lui fait rechercher la douceur et les consolations des pratiques religieuses, au lieu de s'attacher aux vertus solides, à l'oubli de soi, au dévouement plein d'abnégation à Dieu et aux âmes. Aussi peu de femmes sont-elles de grandes chrétiennes, des modèles à proposer et à imiter. Leur piété est à fleur de peau, ou mieux à fleur d'âme; leur sainteté consiste en pratiques extérieures, en dévotions sentimentales. La moindre difficulté les arrête, la moindre épreuve les déconcerte; le moindre effort les effraie. Leurs yeux se remplissent de larmes; elles s'estiment très malheureuses; à les entendre, leurs directeurs devraient les considérer comme les plus à plaindre des créatures...

Il ne faut, à aucun prix, favoriser cette sentimentalité dans la piété, mais la combattre énergi-

quement en inspirant l'amour, le goût, la pratique et surtout l'esprit de sacrifice. Seules les femmes animées de cet esprit sont des chrétiennes dans le sens vrai du mot. Le directeur spirituel devra donc les porter de plus en plus vers l'oubli d'elles-mêmes, vers le renoncement aux satisfactions naturelles, aux consolations sensibles dans le service de Dieu. Fréquemment il fera appel à leur esprit de foi ; il les mettra en face du devoir à accomplir et du noble titre à mériter de « femme forte ». Et c'est ainsi que, les détournant de l'humain, du sensible, du naturel, il les tournera vers le spirituel, le surnaturel, le divin. C'est en cela que consiste la vraie direction spirituelle.

Un autre point essentiel, déjà indiqué, de la direction des femmes consiste à obtenir d'elles qu'elles se conforment aux avis qui leur sont donnés, aux décisions qu'elles ont sollicitées, à la ligne de conduite qui leur a été tracée.

Il n'est point rare de rencontrer, parmi les femmes pieuses ou se disant telles, des esprits assez mal équilibrés pour voir dans le directeur

une sorte de complice de leurs défauts et travers, des excentricités qu'elles introduisent dans leur façon de servir Dieu, des bizarreries de caractère qui les distinguent. Leur but, en se plaçant censément sous sa direction, est de l'amener à penser comme elles, à approuver leur façon de faire, à acquiescer à tous leurs caprices, à sanctionner de son autorité bienveillante et tolérante leurs imperfections. Au lieu de se laisser conduire par leur directeur, c'est leur directeur qu'elles prétendent mener. Si ce n'est pas toujours chez elles un parti pris bien arrêté, c'est du moins, une disposition secrète; et les ouvertures qu'elles font à leur guide spirituel, les questions qu'elles leur posent, tendent plus ou moins consciemment à ce but.

Un sage et prudent directeur se gardera bien d'être dupe de ce calcul intéressé; il n'abdiquera pas, par faiblesse et condescendance, son autorité de conseil et de décision; il aura soin de réprimer toute tentative d'empiétement sur ses droits et de déjouer cette petite diplomatie féminine, moins rare qu'on ne le pense.

La direction spirituelle ne peut avoir de raison

d'être que pour autant que ceux qui la reçoivent se conduisent d'après les règles qui leur sont proposées. Consulter et, après consultation, n'en faire ni plus ni moins que comme on l'entend, c'est ne rien comprendre à la direction ; c'est ne vouloir pas être dirigé.

Aussi bien, le directeur doit-il se rendre compte du cas que l'on fait de ses conseils, de ses recommandations, de ses décisions. Par le fait même qu'on le consulte, il acquiert le droit de voir ses décisions acceptées et ses conseils suivis. Et son devoir serait de refuser sa direction à toute personne qui, non dans un cas accidentel, mais de façon réitérée, habituelle, négligerait de s'y conformer et n'en tiendrait pratiquement aucun compte.

Enfin, que la direction soit vraiment sanctifiante et profitable à qui la reçoit. Pourrait-on appeler direction des entrevues régulières, hebdomadaires ou mensuelles au confessionnal, desquelles ne résulterait pas l'amélioration spirituelle des personnes qui viendraient demander au prêtre des conseils, des indications, une ligne de conduite ?

Ce prêtre pourrait dire avec raison qu'il perd son temps et sa peine s'il ne constatait pas de progrès réels dans ses dirigées. Sans doute ces progrès pourront, chez certaines d'entre elles du moins, n'être pas toujours sensibles et rapides; mais encore faut-il que le directeur puisse se rendre le témoignage que le dévouement dont il fait preuve envers elles, les moments qu'il leur consacre, les exhortations qu'il leur adresse ne sont point inutiles et stériles. C'est assez dire que la plus grande docilité et une bonne volonté sincère et constante, de la part des pénitentes, doivent répondre aux soins dont elles sont l'objet, et que les efforts du directeur pour les rendre meilleures doivent se compléter par leurs propres efforts pour le devenir.

Signalons encore un point important sur lequel doivent se porter la sollicitude et l'intervention discrète et ferme du directeur spirituel.

On sait à quels excès de luxe et de licence la tyrannie de la mode actuelle assujettit ses partisans. C'est une véritable débauche entraînant à des dépenses folles et, plus encore, à une transfor-

mation de la femme en une idole de chair. Ce qui est plus triste encore, c'est de constater que des femmes qui se disent pieuses, qui tout au moins prétendent aux pratiques de la vie chrétienne, qui prêtent leur concours aux œuvres charitables, donnent dans ces déplorables excès, et se font les esclaves plus ou moins conscientes d'une mode qui offense les lois les plus élémentaires de la morale chrétienne.

Un directeur spirituel doit se montrer inflexible à l'égard de ces personnes, exiger d'elles, sinon qu'elles sacrifient absolument les lois de la mode, du moins qu'elles n'acceptent pas d'en suivre les exagérations et les excès ; qu'elles protestent, au nom du bon goût, de la décence et de la modestie chrétienne, contre ce déshabillé qui tend à s'introduire et à régner de plus en plus dans tous les milieux. Je crois que, sous ce rapport, nous n'avons pas assez fait pour promouvoir une réaction nécessaire ; que, sous prétexte de ne pas nous immiscer dans des questions de détail qui n'étaient pas de notre ressort, nous avons favorisé, tout au moins indirectement, dans les rangs du monde chrétien et pieux, l'invasion et la pré-

dominance des modes païennes, au grand détriment de la morale chrétienne. Il serait temps de mieux remplir, sous ce rapport, notre devoir. Sans cela, c'en sera fait, à échéance plus ou moins brève, de la dignité et de la décence qui conviennent à des disciples de Jésus-Christ.

Que faut-il penser de la direction des femmes faite par correspondance? Qu'elle ne doit avoir lieu qu'à titre exceptionnel, pour des raisons graves et en y apportant une grande prudence.

Scripta manent! Il importe donc que ce qu'écrit un directeur soit absolument exempt de tout ce qui pourrait l'exposer à la critique, au blâme, aux insinuations diffamatoires, au cas où cela viendrait à être rendu public. Il y a dans le fait d'un prêtre écrivant à une femme, surtout si cette femme est jeune, de quoi tenter la curiosité et la malveillance d'autrui, principalement des femmes, chez qui la jalousie est un sentiment peu rare, qui en éveille d'autres et pousse aux pires méchancetés.

La direction par écrit n'a de raison d'être que si directeur et dirigée sont à distance et ne peuvent guère correspondre oralement. En ce cas,

tout ce qui s'écrit doit avoir pour objet direct, exclusif, les choses de l'âme; bannir toute familiarité dans les expressions, ne contenir aucun sous-entendu qui puisse autoriser, de la part d'une tierce personne, une interprétation malveillante; dénoter enfin, chez les correspondants, l'unique préoccupation des intérêts spirituels.

S'autoriser de certaines façons de parler de quelques Saints aux âmes qu'ils ont dirigées par lettre, pour faire comme eux, pourrait ne pas être toujours prudent. Qu'un saint François de Sales appelle dans ses lettres sainte Chantal son « unique fille », peut être bon pour saint François de Sales, et paraître déplacé sous la plume d'un directeur quelconque. Mieux vaut, par conséquent, s'en tenir à des locutions et qualificatifs moins familiers et se contenter de nommer ses pénitentes et dirigées : *Madame*, *Mademoiselle*. Tout au plus est-il admis qu'on emploie l'expression : *Ma fille en Notre-Seigneur*, attendu que la dirigée emploie celle de : *Mon Père*.

J'ai dit plus haut que les femmes composaient notre principale clientèle spirituelle et que c'était

surtout auprès d'elles que s'exerçait notre ministère de directeurs. Dès lors, n'est-ce pas un devoir pour nous d'utiliser le plus possible, en vue du bien, et pour les intérêts de la religion, de l'Église, et de Dieu dont nous sommes les ministres, ce précieux contingent de volontés, de forces domestiques et sociales? D'autant qu'il y a chez la femme des qualités, des aptitudes, des ressources inappréciables, des réserves de dévouement, d'abnégation, d'héroïsme qu'on ne trouve pas, à un égal degré, chez l'homme. La délicatesse de son doigté, la souplesse de ses procédés, les charmes de son sexe, lui donnent une puissance d'action pénétrante, de domination conquérante, à laquelle il est difficile de se soustraire. Bien éclairée, bien dirigée, bien orientée vers Dieu, bien pénétrée de l'unique désir de sa gloire, la femme chrétienne est comparable au ferment qui fait lever la pâte. Par elle la famille est établie sur des bases fécondes ; par elle la société est imprégnée de cet esprit chrétien qui est la vie et la prospérité des nations.

Prêtres, ne ménageons pas notre dévouement à la femme, pour la rendre capable de remplir

cette bienfaisante et opportune mission. Sachant discerner, parmi celles qui composent notre clientèle, celles qui peuvent devenir de bonnes ouvrières du Seigneur, ayons à cœur de les former à cet apostolat dans la famille et dans la société, lequel est un prolongement, souvent même un complément de notre propre apostolat.

§ XI. — LES FEMMES MARIÉES

Par le fait que le mariage a fait de la jeune fille une épouse, c'est-à-dire la légitime compagne d'un homme, elle a contracté devant Dieu l'obligation d'être à ce dernier une *aide* et une auxiliaire, c'est-à-dire une coopératrice dans les devoirs qui incombent aux époux et, tout d'abord, dans le devoir de se sanctifier et de se sauver, qui est de tous les devoirs le principal.

C'est donc à faire de la femme mariée cet auxiliaire intelligent, actif, dévoué qu'elle doit être auprès de son mari, que doit tendre la direction spirituelle donnée par le prêtre.

Pour cela, il est nécessaire de bien pénétrer les

femmes qu'on dirige de l'importante obligation où elles sont d'exercer une influence chrétienne sur leurs époux, influence de paroles, d'exemples, de procédés; de l'obligation de s'adapter de tous points à leur mari, si celui-ci est chrétien et remplit fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Quoi de plus beau que cette union et communion d'âmes entre époux, que cette commune préoccupation de servir Dieu et de lui plaire, que cette mutuelle émulation dans la pratique des vertus, cette édification constante, ces progrès réalisés ensemble dans le bien !

Mais combien, hélas ! cette communion est rare, de nos jours surtout ! C'est la dissociation des idées, des sentiments, des pratiques qui règne le plus souvent entre époux. Au lieu d'être unis, ils sont divisés, tout au moins sur le terrain religieux. Tandis que l'épouse est croyante et pratiquante, l'époux n'a plus la foi ou n'a qu'une foi presque éteinte, et néglige toute pratique chrétienne. Il n'est point rare que l'hostilité religieuse lui fasse interdire à sa femme la fréquentation des sacrements et l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Situation douloureuse pour une épouse chrétienne, qui se trouve, de ce chef, isolée de tout ce qui lui est cher par-dessus tout, de ce dont son âme a le plus besoin : les secours et les consolations de la foi !

Que faire en présence d'une femme aux prises avec cette épreuve, et qu'une circonstance accidentelle amène auprès de nous? Que faire avec celles qui, jouissant de la pleine liberté de pratiquer la vie chrétienne, ont pour maris des hommes indifférents, vivant en dehors de toute pratique chrétienne?

Nous souvenant de ces paroles de nos Saints Livres : « L'épouse fidèle convertira l'époux infidèle », nous commencerons par mettre au cœur de nos dirigées, aussi vif et actif que possible, le désir de ramener leurs maris à cette vie chrétienne dont ils se sont éloignés ; de mériter, d'acheter, en quelque sorte, leur conversion.

Cela fait, nous proposerons, comme moyen immédiat à employer, non des paroles et des exhortations, si pressantes et persuasives soient-elles, mais la prédication, autrement éloquente et efficace, de l'exemple.

Il faut que l'épouse offre au regard de son époux le spectacle des qualités et des vertus qui la rendront estimable et aimable : fidélité à ses devoirs d'état, sollicitude attentive et constante pour tout ce qui regarde son intérieur et ce qui touche aux intérêts domestiques, attentions prévenantes pour les besoins de son époux, aménité d'humeur, sérénité de visage, empressement affectueux, bonne grâce, en un mot, tout ce qui donne à la femme ce charme prenant et retenant qui la rend chère au compagnon de sa vie, ce secret et invisible prestige qui fait d'elle la reine du foyer.

Il y a là tout un travail spirituel, complétant les qualités naturelles, travail auquel il faut intéresser et attacher l'épouse désireuse de gagner à Dieu son époux. Les efforts que ce travail implique pourront n'être pas immédiatement couronnés de succès ; mais, à coup sûr, ils ne seront point stériles. Tout ce qui s'accomplit avec Dieu et pour lui porte ses fruits tôt ou tard.

Et si l'épouse chrétienne féconde cette œuvre de conquête par la prière, une prière confiante, assidue, journalière ; si elle appuie ses efforts sur la grâce puisée en de fréquentes communions,

elle finira par triompher des résistances de cette âme si chère et par obtenir son définitif, quoique tardif, retour à Dieu.

Le directeur aura aussi à cœur d'inspirer des goûts sérieux aux jeunes femmes et de les garantir, au début de la vie conjugale, de la griserie du monde et de ses plaisirs. Sans supprimer les distractions honnêtes, la part à faire aux légitimes exigences de la situation, il mettra en garde contre tout entraînement aux excès. Il exigera que sa dirigée, tout en suivant la mode, n'en soit pas l'esclave, et n'accepte pas ce qu'elle peut avoir d'excentrique et d'inconvenant. Il contrôlera ses lectures, interdisant celles qui enflamment l'imagination, amollissent le cœur, énervent les sens, font sortir de la vie réelle Enfin il s'efforcera de faire adopter un règlement de vie qui permette à sa dirigée de faire dans sa vie quotidienne la part à chacune des obligations domestiques, religieuses et sociales. Une telle façon d'ordonner sa vie préparera la jeune épouse aux graves devoirs de la maternité, et lui servira d'apprentissage éloigné à sa mission d'éducatrice

§ XII. — LES MÈRES

Être mère implique des devoirs multiples, en tête desquels, après celui de nourrir les enfants qu'on a mis au monde, il faut placer celui de les élever.

Ce rôle incombe plus spécialement à la mère. C'est sur ses genoux que s'éveillent l'intelligence et la conscience de l'enfant. C'est elle qui lui inculque les premières notions fondamentales de la vie morale. Elle ne saurait se dérober à cette fonction, la négliger, sans faillir au plus grave et au plus honorable de ses devoirs.

Elle doit veiller à ne pas gâter ses enfants, par une tendresse idolâtre, en cédant à tous leurs caprices, en les accablant de caresses, en leur prodiguant bonbons et jouets. Avec une telle façon d'agir on aboutit à faire des enfants volontaires, impérieux, résistants, de vrais petits despotes ; ou bien des êtres efféminés, douillets, sans énergie ; ou bien des gourmands, aux goûts difficiles à satisfaire, voulant ceci, repoussant cela ; en un mot, des hommes incomplets.

Elle doit pareillement veiller à ne pas développer chez eux l'amour-propre en le flattant et le satisfaisant ; la paresse, en leur épargnant tout effort, toute application, toute gêne et sacrifice ; l'égoïsme, en s'occupant exclusivement et incessamment d'eux, comme le font, de nos jours, bon nombre de mères.

Elle doit surtout avoir à cœur de faire de ses enfants des chrétiens. Et pour cela, elle doit, dès le premier éveil de l'intelligence, orienter leur esprit et leur cœur vers Dieu, leur inspirer la crainte et l'amour de Dieu ; les habituer à prier Dieu. On ne saurait de trop bonne heure inculquer aux petits enfants les pratiques qu'ils devront garder toute leur vie. Elles deviennent alors comme un besoin instinctif, comme une habitude qui tient à la nature personnelle et qui, si elle disparaît, à une époque de la vie, réapparaît souvent de façon définitive, à une autre.

A mesure que l'enfant grandit, la mère doit surveiller ses paroles, ses mouvements, ses jeux, ses camarades, ses amitiés, ses lectures ; écarter de lui, autant que possible, tout ce qui pourrait altérer son innocence, porter atteinte à sa foi, à

sa simplicité, à sa docilité. Hélas! combien de vertus font naufrage, par suite de l'imprudence des parents, de leur négligence à surveiller leurs enfants; et que de ravages, parfois irréparables, le mal, sous ses diverses formes, peut causer dans de jeunes âmes qui n'ont pas eu, pour les garantir de ses atteintes, la sauvegarde bienfaisante d'une mère attentive!

Le directeur doit veiller à ce que les mères de famille, dont ils sont les guides spirituels, donnent à leurs devoirs domestiques le temps et les soins nécessaires; à ce qu'elles s'occupent de leur intérieur dans la mesure réclamée par la bonne tenue d'une maison; à ce qu'elles soient appliquées à l'éducation morale et à la formation chrétienne de leurs enfants. Ne serait-ce pas la plus étrange des anomalies, que des mères absorbées par des œuvres extérieures de zèle, préoccupées des besoins du prochain et négligeant ceux de leurs proches; se reposant sur autrui, sur des domestiques, par exemple, pour la surveillance des enfants, pour les divers détails d'éducation qui incombent personnellement à la mère?

Si étrange soit-elle, cette anomalie existe, et c'est à l'empêcher de se produire parmi ses pénitentes qu'un directeur spirituel doit être attentif.

En général, les mères ont besoin de se mettre en garde contre les excès d'une indulgence funeste qui les aveuglerait sur les défauts de leurs enfants, les porterait à les excuser sans examen et les rendrait incapables des remontrances et, au besoin, des corrections opportunes. Une juste sévérité s'impose aux parents soucieux de la formation morale de leurs enfants ; si la correction est plus spécialement l'affaire du père, la mère ne peut ni ne doit s'en désintéresser. Elle doit savoir, à l'occasion, imposer les punitions nécessaires et traiter avec sévérité l'enfant capricieux, désobéissant, paresseux, désordonné. Elle doit le faire avec calme et maîtrise d'elle-même, avec une fermeté durable, et maintenir, sans défaillance, une sanction pénale en vue de l'amendement du jeune délinquant.

Infliger une correction sévère, imposer une punition grave, et puis, l'instant d'après, la retirer ; couvrir l'enfant de caresses, parce que

celui-ci peut-être aura versé quelques larmes intéressées ; avoir presque l'air de demander pardon au coupable d'avoir osé le corriger, c'est ruiner son autorité maternelle et se rendre incapable d'améliorer des enfants difficiles et qui, par suite, resteront des enfants gâtés.

Voilà tout autant de points sur lesquels un directeur spirituel doit attirer l'attention des mères de famille qu'il dirige, afin de les guider dans l'œuvre délicate et complexe qu'elles ont à remplir.

Et combien d'autres points à signaler, non moins importants, sur lesquels les mères auront à être averties !

Le prêtre directeur n'a pas évidemment à faire, au saint tribunal, un traité complet d'éducation maternelle. Mais il doit, au moins, avoir une idée juste et précise de tous les devoirs qui incombent à une mère, afin de s'assurer si ces devoirs sont remplis par les mères qu'il dirige.

Il devra particulièrement insister sur le bon exemple à donner aux enfants. Rien ne vaut le

spectacle des vertus domestiques et chrétiennes. sans cesse mis sous les yeux de ces enfants, moins inattentifs qu'on ne pense à cette prédication sans paroles. Si Frédéric Ozanam a pu dire avec raison : « Rien ne rapproche plus de Dieu que le souvenir d'une sainte mère! » que dire, si, au lieu du souvenir, c'est la vue constante et le spectacle incessant de la vertu, de la sainteté?

Aussi bien le directeur des mères devra-t-il leur proposer comme un stimulant les bienfaisants effets des exemples de douceur, de bonté, de fidélité au devoir donnés par elles à leur entourage et, en particulier, à leurs enfants.

Il devra aussi tenir leur sollicitude en éveil, par rapport à l'avenir de ces derniers ; combattre en elles le parti pris, assez commun aux parents, qui leur fait vouloir, sans examen, sans discussion, que leurs enfants entrent dans telle ou telle carrière, à l'exclusion de toute autre ; qui les fait s'opposer radicalement à ce qu'ils tournent leurs aspirations vers l'état ecclésiastique ou religieux ; qui leur y fait voir une sorte de déchéance, humiliante pour la parenté. Il faut qu'une mère chré-

tienne comprenne — ou alors, elle n'est vraiment pas chrétienne — que la plus grande faveur dont Dieu puisse honorer une famille, c'est d'appeler un de ses membres à le servir dans le sacerdoce ou la vie religieuse. Dès lors, bien loin de mettre obstacle aux desseins de Dieu, on se montrera empressé à les seconder, fût-ce au prix des plus douloureux sacrifices.

Ces enfants dont elles sont les mères, il faut que nos dirigées les considèrent comme un dépôt que Dieu leur a confié et dont elles n'ont pas l'entière disposition. Alors même qu'au lieu de la séparation momentanée imposée par l'appel divin à un état plus parfait, ce serait la séparation de la mort, d'une mort en pleine fraîcheur de jeunesse, il faudrait aussi que ces mères, élevant leur foi jusqu'à la hauteur du sacrifice imposé par Dieu, acceptent cette rude épreuve et acquiescent sans murmure à la volonté divine. C'est jusque-là qu'un directeur spirituel doit conduire les mères dont il a à cœur de faire des chrétiennes parfaites.

§ XIII. — LES VEUVES

Parmi les personnes à la sanctification desquelles doit s'intéresser le zèle du prêtre directeur, les veuves tiennent un rang d'honneur. Leur situation, l'emploi qu'elles peuvent faire de leur vie, la gloire que Dieu peut tirer de leurs services, les désignent à notre sollicitude dévouée.

Après que la mort les a privées du compagnon et de l'appui naturel de leur vie, assez souvent elles s'enferment et, en quelque sorte, s'emmurent dans une douleur solitaire et farouche, ne voulant être consolées par personne, se repliant désespérément sur elles-mêmes, entretenant obstinément une accablante tristesse, murmurant contre Dieu, n'ayant plus aucun goût pour la vie, aspirant après le moment qui les réunira, dans la tombe, à l'être aimé qu'elles ont perdu.

C'est le cas des femmes pour qui la vie conjugale fut une période humainement délicieuse, idolâtrées qu'elles furent par un époux dont l'unique souci était de les rendre heureuses, mais d'un bonheur trop exclusivement terrestre.

D'autres fois, la viduité crée à la femme des difficultés et des complications d'ordre matériel, qui la plongent dans une sorte d'accablement dont il lui semble qu'elle n'aura jamais la force de sortir.

C'est assez souvent le cas des jeunes femmes, qui avaient trouvé dans le mariage ce qui contribue le plus au charme et au vrai bonheur de la vie : un époux aimant, dévoué, qui partageait leurs idées, leurs croyances, leurs pratiques chrétiennes, sur lequel elles pouvaient se reposer en toute confiance et sécurité.

C'est aussi le cas de celles à qui la mort de leur époux a imposé le souci d'élever des enfants, de veiller sur des intérêts matériels, de diriger des affaires auxquelles jusque-là elles avaient été étrangères.

Enfin, c'est le cas de celles qui, après de longues années passées dans un doux et incessant commerce, dans une union dont rien n'avait jamais altéré l'intimité et la sérénité, se voient réduites tout à coup à une solitude d'autant plus accablante qu'elles avaient davantage apprécié les avantages de la vie conjugale.

Heureuses ces femmes si, dans leur inconsolable douleur, elles cherchent un refuge et un appui dans les pensées de la foi et dans les secours que la religion leur offre ; si elles vont demander à Dieu et aussi à ses ministres le réconfort dont elles ont besoin ! Avec de telles âmes, le prêtre ne saurait se comporter d'une façon quelconque, ni demeurer indifférent. Il a là un rôle de consolation à remplir, une mission de direction bienfaisante à exercer, un immense service à rendre à ces âmes et, par elles, à Dieu, vers qui on les aura définitivement tournées.

Quelle est donc la conduite à tenir dans la direction de telles âmes ?

Avant tout, il ne faut pas oublier qu'elles souffrent.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, en parlant des âmes affligées, il faut que le prêtre sache « pleurer avec ceux qui pleurent » et compatir à leurs souffrances. Ne pas tenir compte de la blessure faite à leur cœur par la mort de l'être qu'ils pleurent, c'est rendre cette blessure encore plus vive ; c'est l'irriter et l'exaspérer sans pitié. La

vraie charité, qui doit animer le cœur du ministre du Dieu des miséricordes, l'inclinera donc à s'apitoyer, comme il convient, à une affliction d'ailleurs si légitime.

Ce tribut payé, cet hommage rendu à la douleur naturelle, le prêtre inaugurera son office de consolateur et de directeur. Après l'avoir aidée, par ses bons conseils, pleins de ménagements, à accepter cette séparation causée par la mort, il s'efforcera d'amener sa pénitente à professer ce que saint François de Sales nomme « la viduité du cœur », laquelle, dit-il, comprend une ferme résolution de vivre en cet état (1). Toutes les veuves, il est vrai, ne sont pas également aptes à demeurer dans la viduité. Il est des cas où d'impérieuses raisons leur font une réelle obligation de contracter un nouveau mariage : c'est, en particulier, le cas d'une jeune femme qui n'a connu qu'un temps très court la vie conjugale, ou de celle qui se trouve, par la mort de son mari, à la tête d'entreprises ou d'intérêts matériels dont la gestion dépasse sa compétence.

(1) *Introduction à la vie dévote*, IIIe Partie, ch. XL. Instruction pour les veuves.

En dehors de ces cas et de quelques autres, le directeur pourra, après quelque temps, se rendre compte s'il doit recommander cette « viduité du cœur » dont il vient d'être parlé (1). En ce cas, il orientera sa pénitente vers le détachement des affections humaines et s'efforcera de tourner son cœur vers l'amour exclusif de Dieu.

Il lui proposera comme modèle du veuvage la Très Sainte Vierge Marie, concentrant, sur son Fils adoré Jésus, l'affection partagée jusque-là entre ce fils et le virginal époux dont la mort l'avait séparée (2).

Cet amour de Dieu ne va pas sans le souci de sa gloire et sans le dévouement aux œuvres ordonnées à la procurer. Aussi bien, pour combattre l'action déprimante de la solitude et du désœuvrement, le directeur conseillera-t-il à sa

(1) « Aimer un mari pendant sa vie, c'est la vertu commune; mais l'aimer après sa mort jusqu'à lui conserver son premier amour, c'est la vertu des vraies veuves. » (S. François de Sales, *loc. cit.*).

(2) Recommandé l'excellent livre de M. le Chanoine Perdreau, ancien curé de Saint-Étienne-du-Mont : *Les dernières années de la Très Sainte Vierge*.

dirigée de prêter son concours à quelqu'une des innombrables œuvres de zèle, de bienfaisance, offertes à la bonne volonté des âmes chrétiennes. Cet emploi donné à son activité contribuera puissamment à dégager cette âme affligée de la concentration nuisible dans laquelle la retiendrait la pensée entretenue de son veuvage. La charité, en développant en elle l'esprit d'apostolat, de dévouement, produira effectivement en elle la vraie « viduité du cœur ».

De plus, elle la détachera des plaisirs du monde et de ces relations mondaines qu'on entretient par vanité, par compensation ou par amour des distractions terrestres; elle bannira de ses habitudes, de son train de maison, de sa table, de sa toilette, toute superfluité, tout luxe exagéré; elle lui inspirera le besoin de consacrer une partie, souvent la plus considérable, de ses ressources, si elle est riche, à faire du bien et à procurer la gloire de Dieu.

La liberté que la viduité assure, au point de vue de l'emploi du temps, sera, pour le directeur spirituel, un motif d'imposer à sa pénitente un règlement de vie; faute de quoi, il y a gaspillage

des heures et de l'activité naturelle. Si tout est ordonné dans la vie : lever, coucher, travail, visites, exercices de piété, — sauf, bien entendu, les dérogations accidentelles imposées par les circonstances, — les jours seront de ceux dont parlent nos Saints Livres : *Dies pleni*, des jours bien remplis.

Le directeur tiendra particulièrement à l'assistance quotidienne à la messe, à l'exercice de l'oraison, à l'examen particulier, à la lecture spirituelle, à la récitation du chapelet, à la visite au Très Saint Sacrement et, par-dessus tout, à la Sainte Communion.

La grande affaire de la veuve chrétienne, c'est le service de Dieu. Semblable à la prophétesse Anne dont il est dit : *Et erat Anna... vidua, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die* (1), c'est à ce divin service qu'elle doit de plus en plus s'attacher. L'Eucharistie doit devenir, en quelque sorte, l'attrait dominant de son âme et l'unique passion de sa vie. Aussi le directeur devra-t-il introduire, dans les habitudes chrétiennes de sa

(1) Luc, II, 36-38.

Philotée la pratique de la communion quotidienne. C'est là, comme à sa vraie source, que la veuve puisera la grâce des vertus de son état, que saint François de Sales a résumées ainsi : « Les vertus qui sont les plus propres aux veuves sont une parfaite modestie et un renoncement déclaré aux vains honneurs du monde, à ses assemblées et à toutes ses vanités ; la charité à servir les pauvres et les malades et à consoler les affligés ; le zèle à engager les jeunes filles à une vie chrétienne et à faire de sa conduite un modèle de perfection pour les jeunes femmes (1).

Si la femme veuve a des enfants à élever, il est évident que le soin de leur éducation devra marcher de pair avec celui de servir Dieu. Rien ne serait plus blâmable que de la voir négliger sa maison, ses enfants, pour se jeter dans les œuvres de dévotion ou de zèle. Le directeur spirituel préviendra cet écart et maintiendra sa pénitente dans les limites de son devoir de mère et d'éducatrice.

Dans ces enfants qu'elle élèvera pour Dieu et

(1) SAINT FRANÇOIS DE SALES, *loc. cit.*

sous son regard, elle retrouvera une image et une survivance de l'époux regretté. Par eux elle s'efforcera de le continuer et de le perpétuer en faisant revivre en eux ses qualités, ses vertus, en faisant d'eux, autant qu'il dépendra d'elle, les continuateurs de ses exemples et de ses œuvres. N'est-ce pas assez pour consoler le cœur de la veuve et pour inspirer à celui de la mère le désir d'élever chrétiennement ses enfants?

Et si la veuve est sans enfants; si, comme Marie, privée de la présence visible de Jésus après son ascension, elle reste ici-bas, séparée par la mort de ceux auxquels elle transmit la vie : alors, le directeur tournera les pensées et les affections de sa pénitente vers les œuvres qui devront secrètement occuper son temps, ses loisirs : œuvres de charité et d'assistance. Il lui rappellera les paroles qui ont inspiré, de nos jours à l'une de ces veuves, le dévouement admirable qui l'a portée à se consacrer au sauvetage moral des pauvres créatures déchues que le vice et le besoin jettent journellement dans la prison de Saint-Lazare. « Quand notre bonheur est mort, tout n'est pas mort; il reste le bonheur des autres. »

§ XIV. — LES RICHES ET LES PAUVRES

Il me paraît utile de dire un mot sur la direction des riches et sur celle des pauvres, car les uns et les autres ont le droit de venir demander des secours spirituels au prêtre, en constituant sa clientèle de pénitents et de dirigés.

Relativement aux riches, il est nécessaire que le prêtre ne se laisse pas aller à la tentation de rechercher leur direction spirituelle et de la préférer à celle des pauvres ; qu'il veille bien à ne pas écarter ces derniers pour donner son temps et ses soins aux premiers. Rien n'affaiblirait la dignité de son ministère comme cette prédilection pour les grands et les fortunés de ce monde, et ce mépris, cet éloignement professé à l'égard des pauvres et des déshérités des biens d'ici-bas. En fait de préférence, si le prêtre en pouvait affirmer une, ce devrait être pour ceux-ci.

Il semble, à première vue, que les riches, par leur condition, leur culture intellectuelle, soient plus à même de profiter d'une direction donnée par le prêtre. S'il y a chez eux, en apparence,

plus d'aptitude à cela, en réalité on peut trouver et l'on trouve souvent plus de ressources, de docilité, de souplesse et d'adaptation au bien, chez les personnes d'humble condition. Par conséquent, en principe, il ne faut pas établir de distinction préalable, absolue, entre la classe riche et la classe pauvre, l'une et l'autre pouvant offrir les mêmes aptitudes pour l'exercice de la vie chrétienne.

Toutefois, en pratique, la direction donnée aux personnes de la première classe diffère sur plus d'un point de celle donnée aux personnes de la seconde.

Au risque de paraître médire beaucoup des riches, disons que souvent il y a chez eux, chez les nobles surtout, l'orgueil de caste, un esprit de domination, de mépris des petits, une façon impérative et dédaigneuse de parler, de commander leurs serviteurs, qui sont contraires, de tous points, à l'esprit chrétien.

Il y a chez eux, par suite d'un amour exagéré, inconscient du bien-être, des exigences exorbitantes au point de vue des services qu'ils récla-

ment de leurs subordonnés, une intolérance excessive au point de vue des moindres inexactitudes ou retards, la préoccupation dominante de n'être gênés en rien, de ne manquer de rien.

Il y a, par suite, chez eux un égoïsme parfois effrayant, qui dégénère en indifférence absolue à l'égard de tout ce qui ne les touche pas personnellement, en sévérité impitoyable, cruelle, inhumaine à l'égard des négligences dont peuvent se rendre coupables leurs fournisseurs ou leurs serviteurs.

Il y a aussi l'amour très profond, très tenace de leurs idées, de leurs façons de voir, d'apprécier, qu'ils entendent imposer, faire prévaloir autour d'eux; dès lors, une facilité sans pareille à critiquer, blâmer, condamner tout ce qui ne cadre pas avec leurs vues, et tous ceux qui ne partagent pas leurs opinions. Nul n'y échappe; l'autorité de l'Église, des évêques, du Souverain Pontife lui-même : tout est soumis à leur appréciation, ce qui revient à dire à leur condamnation.

De plus, s'ils sont charitables, ils le sont souvent avec ostentation et de manière retentissante. S'ils prêtent leur concours à une œuvre, c'est à la condition qu'ils en auront la direction, la pré-

sidence, et que tout devra plier devant leurs volontés, alors même que ces volontés ne seraient que des caprices.

Il va de soi que cette peinture un peu chargée des défauts ordinaires des riches, n'entend rien ôter à leurs réelles qualités. Au surplus, s'il y a des riches très imparfaits, il y en a, Dieu merci, qui travaillent à leur perfection, il y en a qui la pratiquent.

Quoi qu'il en soit, un directeur prévenu de ce que je nommerai « les points faibles » de la classe aisée, étudiera ses pénitents, surtout ses pénitentes, pour se rendre compte si les défauts signalés ici se trouvent chez eux pour les combattre, et, s'ils n'y sont pas, pour les prévenir.

Les vertus caractéristiques, à l'acquisition et à la pratique desquelles le directeur spirituel doit porter le zèle de ses pénitentes riches, sont : l'humilité, l'abnégation, la modestie, la douceur et la charité en paroles et en actes. Il les ramènera sans cesse à la pensée de ce travail de désappropriation de soi, pour étouffer la superbe et réprimer cet esprit de domination que les riches

considèrent trop souvent et à tort comme un droit de leur caste.

Puisque les riches ont des loisirs et qu'ils disposent des biens de ce monde, le directeur conseillera d'appliquer ces loisirs à des œuvres utiles, afin d'arracher la vie à la servitude des futilités mondaines qui en émiettent et en consument tous les instants.

Il les exhortera prudemment et avec la discrétion que requiert un tel conseil, à donner une part aussi large que possible de leurs richesses, soit aux pauvres, soit aux œuvres qui réclament l'assistance des riches.

Mais pour l'emploi des loisirs et des richesses, il aura soin d'exiger qu'à la base, il y ait l'oubli de soi, l'*ama nesciri*, la charité évangélique, en vertu de laquelle la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite. Ceci est d'une importance capitale, si l'on veut que les riches ne donnent pas en pure perte leur temps et leur argent.

De plus, le directeur doit vraiment *diriger*. Par suite de leur tendance, ou plutôt, de leur besoin de dominer, les pénitentes riches portent, peut-

être sans s'en rendre compte, cette disposition, au confessionnal, pour l'imposer à leur père spirituel lui-même, afin de le faire penser, juger, décider comme elles l'entendent, et non autrement. Le directeur doit se garder de donner dans le piège, plus ou moins inconsciemment tendu à sa bienveillance. Ce serait stériliser son action sur ces âmes et favoriser, au moins indirectement, leurs imperfections, leurs défauts. Il doit faire sentir avec dignité et tact qu'il ne faut pas intervertir les rôles, et que c'est au directeur à diriger. Il doit parler *tanquam auctoritatem habens*, puisqu'il l'a en réalité, l'ayant reçue de Celui qui a dit : « *Data est mihi omnis potestas* (1). » Au surplus, ainsi que je l'ai déjà dit, que le prêtre recouvre sa parole d'homme, qui peut paraître trop personnelle, de la parole de Dieu. Cet emprunt fait à nos divines Écritures est des plus opportuns et des plus efficaces.

Un directeur, observateur attentif, ne négligera pas de signaler à ses pénitentes certains défauts extérieurs qui se retrouvent assez souvent dans

(1) Matth., xviii, 13.

la classe riche et chez les nobles, comme de parler ordinairement sur un ton de voix très élevé, de façon à couvrir la conversation des autres, ou bien encore de l'interrompre, de la couper, pour imposer sa propre conversation, de ne pas laisser aux interlocuteurs le temps de placer une parole ou d'exprimer une idée jusqu'au bout. Ce grave travers tient à l'esprit de domination qui caractérise bon nombre de « grandes dames » et à l'égoïsme dont elles sont, en quelque sorte, pétries, sans paraître le moins du monde s'en douter.

Le directeur n'hésitera pas à les prendre sur le fait, à les engager à se surveiller, pour se corriger de ce travers, qui rend pénible la société de ces personnes et fait déprécier la religion et la piété qu'elles se font gloire de professer.

Sans insister davantage sur la direction spirituelle des riches (1), disons un mot sur celle des personnes de condition modeste et moins aisée, des pauvres eux-mêmes.

(1) Signalons seulement en passant les dépenses exagérées, abusives, de la classe riche, à l'occasion des réceptions, des soirées, des plaisirs mondains auxquels elle

Ces derniers, par leur situation sociale, sont aux prises avec des difficultés matérielles, parfois angoissantes : pénurie de ressources par le manque de travail ou le chômage; par le nombre considérable des enfants, l'obligation de les nourrir, de les vêtir et de les élever; par la maladie du chef de la famille ou toute autre cause de ce genre. Par suite de cette situation, qui se complique et s'aggrave parfois de difficultés d'ordre moral, le sort des pauvres ou tout au moins des gens de la classe inférieure devient un sujet de murmure contre Dieu, de défiance à l'égard de la Providence, d'envie du sort des riches, de tristesse produite par l'inégalité des conditions, et l'occasion pour beaucoup de l'abandon des pratiques de la vie chrétienne.

Le prêtre, mis en présence d'une personne de cette condition, doit lui ouvrir un cœur compa-

invite et est invitée. Sans tomber dans une sévérité déplacée et rigoriste, le directeur peut et doit prémunir ses pénitentes contre cette profusion, parfois scandaleuse, de luxe de toilette ou de table, à laquelle même des personnes chrétiennes peuvent se laisser entraîner, sous l'influence des usages, de la mode, et surtout du besoin de faire étalage vaniteux d'opulence.

tissant et lui tendre une main secourable. Il doit lui faire envisager son sort, en le comparant à celui du Fils de Dieu, né dans une crèche, grandissant dans la pauvre maison d'un charpentier, privé des douceurs de la vie, obligé de gagner son pain de chaque jour à la sueur de son front; le lui montrer comme un sort honorable et qu'elle doit accepter sans murmure ni amertume, comptant sur l'assistance divine et ne doutant jamais de la Providence.

Il s'efforcera de lui inspirer l'esprit de soumission au milieu des événements pénibles de la vie, et de lui faire comprendre les mérites dont elle peut, par un filial abandon à la volonté divine, s'enrichir. Lui-même se montrera, à l'occasion, l'instrument bienfaisant de la Providence, en remettant ou, mieux encore, en faisant remettre à ceux de ses dirigés qu'il voit aux prises avec des difficultés matérielles, les secours nécessaires et opportuns. Il veillera, toutefois, à ne pas se laisser exploiter par la pauvreté affectée et paresseuse, qui s'abriterait sous le couvert de la religion et de la piété, pour obtenir plus aisément des ressources imméritées.

Enfin, ces pénitents, qui coudoient parfois, autour du confessionnal du prêtre auquel ils s'adressent, des pénitents favorisés des biens de ce monde, dont la toilette jure tapageusement peut-être avec leur mise plus que modeste, il aura soin, je le répète, de les conseiller avec bonté, de les écouter avec patience, et de leur consacrer tout le temps qui sera nécessaire. Ce sera là un excellent moyen d'aller à leur cœur, de leur inspirer, avec l'estime de leur situation, la résignation et le courage qui leur vaudront les bénédictions du ciel, et les aideront à réaliser des progrès dans la perfection chrétienne.

§ XV. — LES CONVERTIS.

Ce n'est pas l'une des moindres joies de l'Église de voir revenir à elle, après de longs égarements, des fils dont la grâce divine, longtemps repoussée, a fini par vaincre les résistances. Cette joie n'est que plus grande lorsque ces prodigues ou ces incrédules de la veille, ces adversaires que l'on eût pu croire irréductibles, ont le prestige et l'influence du talent, mais d'un talent mis jus-

que-là au service de la cause pestilentielle et mortifère de l'erreur et du mal.

Heureux les prêtres à qui ces convertis de la veille demandent de remplir auprès d'eux l'office d'Ananie! Mission consolante, sans aucun doute : mais aussi mission délicate; car il s'agit pour eux de compléter l'œuvre commencée par la grâce; il s'agit d'éclairer, de préciser, de dissiper les derniers nuages de doute, d'orienter l'esprit et de guider la volonté, de proposer la ligne de conduite à suivre et les moyens à employer pour achever la conversion et assurer la persévérance. Mission délicate et mission difficile, et pour laquelle le directeur spirituel a besoin d'assistance divine et aussi de prudence, de discrétion, de tact, de précision, de fermeté : toutes qualités éminentes et qui ne se trouvent pas chez tous.

Du moins, le prêtre auquel incombe cette mission doit-il apporter à la remplir toute la bonne volonté dont il est capable. Le Seigneur ne pourra pas ne point bénir la droiture et la sincérité de ses dispositions.

Donnons quelques indications pratiques sur la conduite générale à tenir envers les convertis.

Mais auparavant, qu'il nous soit permis de faire une observation, à nos yeux très importante, et voilà pourquoi nous la plaçons intentionnellement avant toute autre.

Le prêtre à qui incombe la direction d'un converti ne devra pas perdre de vue que, pour être sincère et réelle, la conversion ne fait point perdre, du même coup, au converti sa nature primitive, ses tendances, sa tournure d'esprit, certaines façons de penser, de parler et d'agir (1). Vouloir supprimer radicalement, immédiatement ces restes du « vieil homme » serait entreprise maladroite et indiscrète : il faut savoir attendre; la grâce divine et la bonne volonté du néophyte

(1) On a parfois fait le reproche à certains convertis modernes de n'avoir pas assez fait « peau neuve ». Que n'a-t-on pas dit, par exemple, de Huysmans? Ceux qui jugent de la sorte oublient trop la recommandation du Maître et le reproche qu'il adressait jadis aux Pharisiens de soigner le dehors et de négliger le dedans, de sauvegarder les apparences et de laisser subsister les souillures intérieures. Pourquoi faire un si grand grief d'imperfections accidentelles, survivant à la conversion, alors que la vie s'est substantiellement modifiée dans son fond, et que, de criminelle, de scandaleuse qu'elle était, elle est devenue régulière, chrétienne, vertueuse en son ensemble?

auront raison de ces restes. L'essentiel est que cette bonne volonté existe. On la doit exiger des convertis.

Et maintenant, distinguons ces derniers en deux classes : ceux que des habitudes coupables, une conduite licencieuse, voire scandaleuse, avaient entraînés loin des pratiques chrétiennes; et ceux que l'incrédulité, le rationalisme avaient rendus hostiles à toute croyance et adversaires de la vérité catholique; les premiers, victimes des égarements du cœur; les seconds, des égarements de l'esprit.

En ce qui concerne les premiers, il n'est point rare qu'après le mouvement généreux et, ce semble, décisif de la conversion qui les a jetés repentants aux pieds de Dieu et de ses ministres; après une répudiation sincère, radicale des habitudes coupables auxquelles ils avaient été si longtemps asservis; après la joie si douce et la paix si profonde produites en leur cœur par le sentiment de la délivrance, — se produise une réaction violente, brutale, des sens que l'on croyait vaincus à jamais; une sorte de retour offensif de

la nature, longtemps dominatrice, devenue impatiente d'avoir été comprimée quelque temps par la grâce et qui veut enfin se libérer par un coup de force et tenter la reprise de ses droits prétendus. Cela s'accompagne et se complète ordinairement par le regret latent, inavoué, des liens qu'on a brisés, des habitudes auxquelles on a renoncé, et par une crainte, capable de dégénérer en terreur découragée, de ne pouvoir persévérer dans la voie nouvelle en laquelle on s'est engagé. Cette crainte, ce regret deviennent parfois une obsession déprimante, qui, si elle n'est pas vaincue, peut arrêter l'âme qui en est atteinte, et compromettre en elle l'œuvre de la conversion.

C'est dans de telles conjonctures que l'intervention bienfaisante du directeur spirituel est nécessaire, et qu'il doit prodiguer à son pénitent ses encouragements, ses consolations et ses propres espérances pour l'avenir.

Il ne doit ni s'étonner ni se laisser déconcerter par cet incident douloureux — toujours à prévoir d'avance, comme un épisode ordinaire de la lutte avec le démon, « ce lion rugissant, qui va toujours cherchant une proie à dévorer », mais sans

pouvoir la trouver et l'atteindre quand elle va s'abriter sous le manteau de la Sainte Vierge, terrible, à elle seule, comme une armée rangée en bataille.

Il doit, avec une gravité pleine de tact et de tendresse, affirmer au converti que Dieu ne permettra pas qu'il soit tenté au delà de ses forces, et que lui-même, malgré sa faiblesse, est armé de toute-puissance par la grâce de Dieu, qui lui fera renfort.

Il doit enfin s'efforcer de convaincre son dirigé que ces appréhensions, ces retours vers le passé, ces désirs renaissants, sont de pures tentations, des efforts manifestes du démon pour ressaisir une proie qui lui échappe; et que, quoi qu'il arrive, la confiance ne devra jamais faire place au découragement.

Une autre forme d'épreuve à laquelle sont assez souvent soumis les convertis dont nous nous occupons, c'est celle du scrupule. Leur passé se dresse devant leur mémoire avec un caractère d'horreur qui les bouleverse. Dans l'ensemble de leur vie coupable, ils distinguent de nombreux

détails qui, selon eux, aggravent encore leurs torts et, quoiqu'ils aient fait précédemment un aveu sincère de leurs fautes, quoiqu'ils en aient eu un regret profond, s'étendant à toutes les espèces et circonstances, il leur semble que tout n'a pas été pardonné, parce que tout n'a pas été dit. De là la crainte d'avoir fait des confessions, suivies de communions sacrilèges; de là aussi la crainte d'être encore dans la disgrâce divine, d'être encore plus coupable qu'auparavant, et, finalement, d'être irrémédiablement damné...

Le directeur doit prévenir ces scrupules, et donner à son pénitent l'assurance du pardon de Dieu, de l'abolition du passé; lui interdire absolument de revenir, par un examen inquiet, sur les fautes anciennes; l'affermir dans la confiance en la miséricorde divine et dans le désir de réparer, par une vie chrétienne et vertueuse, les dérèglements d'un passé qu'il faut oublier (1).

(1) On lira avec intérêt les pages suggestives dans lesquelles Adolphe Retté raconte sa conversion (*Du Diable à Dieu*) et celles où il a décrit les luttes et les progrès de l'âme dans la période qui suit la conversion (*Sous l'Étoile du Matin*). Lire, du même auteur, *Notes sur la Psychologie de la Conversion* (Librairie Gabalda, Paris).

Le directeur mettra également en garde son pénitent contre certain besoin immodéré de mortifications, qui le porterait à s'infliger des pénitences corporelles, des macérations volontaires capables de nuire à sa santé; — comme aussi de s'imposer de longues prières, des pratiques de dévotion, des exercices de piété si nombreux, si fréquents, que la vie en soit, en quelque sorte, obstruée; — ou bien encore d'adopter, par humilité, par désir d'humiliation et de réparation, un genre de vie singulier, des allures extraordinaires, qui prêteraient au ridicule, au blâme, et ôteraient au converti le caractère grave et respectable d'un sérieux retour à Dieu.

A moins de circonstances tout à fait exceptionnelles et de motifs très particuliers, il faudra maintenir dans les voies simples et communes ce néophyte, que son ardeur pourrait entraîner trop loin.

En ce qui concerne les convertis des égarements de l'esprit, le directeur tiendra à ce qu'ils multiplient, dès les premiers temps de leur con-

version, les actes de foi et d'adhésion aux vérités révélées ou définies par l'Église, sans s'arrêter à en discuter aucune. Ces esprits, ordinairement subtils et raisonneurs, ou bien indépendants et peu habitués à accepter ce qu'ils ne comprennent pas par voie de raisonnement pur, ont besoin d'être humblement et docilement soumis, d'une soumission d'enfant, afin de permettre à la lumière de la foi de pénétrer jusqu'au fond de leur entendement et de s'y acclimater, en quelque sorte.

Au lieu de les laisser chercher dans des ouvrages de controverse ou d'apologétique la démonstration pour ainsi dire classique des vérités à croire, le directeur mettra entre leurs mains le catéchisme, afin qu'ils commencent par bien posséder le sommaire de la doctrine catholique, ou par se remémorer, dans leur admirable synthèse, les vérités fondamentales trop peu apprises et trop facilement oubliées.

Il veillera à ce qu'ils procèdent avec méthode et esprit de suite dans l'étude plus détaillée de ces vérités ; qu'ils s'en pénètrent et s'en convainquent, afin d'en faire la base indestructible,

ou comme l'armature de leurs croyances (1). Il réprimera en eux la curiosité hâtive et intempérante de tout voir et de tout savoir, qui caractérise assez souvent les intellectuels convertis.

Il combattra aussi en eux une certaine disposition à se méfier *a priori* des dogmes catholiques, parce qu'ils reposent sur la révélation et réclament l'acte de foi, et à trouver la vérité catholique en faute sur tel ou tel point de détail. Une telle disposition, si elle était entretenue, dénoterait une attache secrète à l'erreur; elle serait un obstacle radical au développement de la vie de foi et, par suite, à la pratique intégrale de la vie chrétienne.

(1) Il est rapporté dans l'étude que Mgr Baunard a consacrée au comte Schouvaloff, dans son remarquable ouvrage : *La foi et ses victoires* (tome Ier, p. 115), qu'après sa conversion, la position une fois prise, le néophyte songea à prendre ses mesures pour n'en être pas débusqué. « D'abord, il se cantonna dans les lignes inexpugnables de certaines vérités premières, fondamentales, si profondément entrées dans le fond de son être que, parmi les assauts de doute, il les retrouvait toujours pour s'y réfugier. — L'homme veut être heureux ; — il est libre de le devenir ; — il le devient par la vertu ; — la vertu n'est possible qu'avec le christianisme ; — et le vrai christianisme est dans le catholicisme. C'était ce que lui-même appelait *le Catéchisme de son cœur*. »

Car — et ceci est de conséquence logique, indiscutable — « la conversion, ainsi qu'on l'a écrit, n'est pas un simple changement de croyance, la seule adhésion de l'esprit aux dogmes catholiques. Il s'agit de vivre sa croyance nouvelle, de vivre sa foi catholique. C'est une nouvelle orientation à donner à toute notre vie. Tendre tout son être vers Dieu ; vivre en esprit de créature dépendante ; se retrancher tout ce qui n'est pas selon la loi imposée à notre nature ; accomplir ce qu'exige le respect de cette loi, telle que la veut la volonté nécessaire de Dieu, telle que la commande sa volonté manifestée par la révélation du Christ : se convertir n'est rien moins que cela. Voilà le sérieux de la religion. Si l'on fait le pas, il s'agit de le faire entier. Il s'agit d'être conséquent avec ce que l'on professe. Cela va loin ; cela va profondément (1). »

Or, c'est jusque là que le directeur spirituel doit vouloir amener son converti, pour qu'il soit digne de ce nom.

Cela implique, avec la conformité de la vie aux

(1) P. Lucien Roure, *Un Chrétien*, pp. 26-27.

croyances, et pour que cette conformité s'affirme publiquement et normalement, cela implique la participation régulière, assidue à la vie sacramentelle, par conséquent, la pratique de la confession et surtout de la communion fréquentes, sans lesquelles la vie surnaturelle est insuffisante et la vie chrétienne incomplètement pratiquée. C'est là, pour l'ordinaire, une des choses les plus difficiles à obtenir des intellectuels, des incrédules convertis. Mais il faut l'obtenir à tout prix, si l'on veut que la conversion soit complète.

Il n'est pas rare que les convertis de l'une ou de l'autre catégorie dont nous venons de parler, cédant à un besoin de réparer publiquement leur vie scandaleuse ou leur vie incroyante et stérile, se jettent dans les rangs des apôtres du vrai et du bien, prennent même la tête du mouvement et veuillent se faire des entraîneurs et des convertisseurs.

Ce mouvement, pour être bon en soi, n'est pas toujours louable. Tout zèle n'est pas à encourager. Qui dit zèle dit feu (1). Or le feu demande

(1) Ζεω, bouillir, être bouillant.

à être de près surveillé, avec une grande circonspection, de peur que d'auxiliaire puissant de l'œuvre entreprise, il n'en devienne, par imprudence ou par manque de discrétion, un terrible ravageur. Le zèle doit tout d'abord s'éclairer selon la science en son orientation, et se conduire selon la sagesse dans sa marche et son exercice. Il y a un zèle intempestif, déréglé qui, loin d'être bienfaisant, peut être malfaisant. Tel est celui des néophytes qui, ayant besoin d'être conduits, d'être formés, s'estiment capables de conduire et de former les autres. Leur zèle est à base d'orgueil, de confiance immodérée en soi; on ne peut guère en attendre d'heureux résultats. Bien moins encore si ces convertis de la veille, qui furent peut-être des malfaiteurs de parole ou de plume, dont les écrits immoraux ou impies sont encore en pleine circulation, avant même d'avoir songé à les retirer du commerce, de les avoir désavoués publiquement, se mêlent de moraliser ou de dogmatiser leurs frères, s'attribuent un rôle d'évangélistes, s'immiscent, en quelque sorte, dans le magistère de l'Église. Encore moins si, oubliant ce qu'ils furent et mettant de côté

tout sentiment d'humilité, de confusion au souvenir de leurs égarements, ils se constituent (cela s'est vu, cela se voit) juges des choses de l'Église, redresseurs des torts du clergé ou des catholiques, et signalent la faiblesse de l'édifice au lieu de s'abriter, en toute confiance, sous sa coupole tutélaire. Ces orgueilleux ne sont pas de vrais convertis. Ce sont des *dilettanti*, qui sont soi-disant revenus pour la pose, parce qu'ils ont trouvé un intérêt de gloire ou d'argent à exploiter la note catholique, qu'ils ont voulu se faire une célébrité d'un nouveau genre, en arborant le drapeau du camp dont ils furent jusque là les ennemis jurés. L'Église n'a nullement besoin de tels auxiliaires, et leur concours ne saurait lui être d'aucune utilité.

Un directeur spirituel ne perdra pas de vue ces principes, et il saura s'en inspirer, à l'occasion. Ils peuvent comporter des exceptions, nous ne le nierons pas; mais, même en ce cas, il est nécessaire que le zèle apostolique du néophyte soit contrôlé, dirigé et, au besoin, modéré ou réprimé par celui auquel il a confié le soin de sa formation spirituelle. Et si ce zèle s'exerce par

la plume, tout en laissant à son pénitent la liberté nécessaire à son génie personnel, il devra exiger de lui qu'il ne publie rien sans l'avoir soumis, au préalable, à l'examen d'un juge compétent. Si notre néophyte est vraiment animé du véritable esprit chrétien, lequel implique, à sa base, l'humilité, la défiance de soi-même, il ne fera pas difficulté de se soumettre à ce sage contrôle; il y verra une garantie précieuse à son zèle, et, bien loin de le fuir, de s'y dérober, il le recherchera ou s'y conformera avec empressement (1).

§ XVI. — LES AMES QUI CHERCHENT LEUR VOIE.

Bien que nous ayons déjà traité sommairement cette question en parlant de la vocation, nous croyons utile d'y revenir pour l'envisager sous un aspect moins particulier.

Toute âme ici-bas a une voie où elle doit s'en-

(1) M. Adolphe Retté, que nous avons cité plus haut, nous disait, il y a quelques mois, en nous parlant de ses écrits depuis sa conversion : « Je ne publie rien, sans l'avoir, auparavant, soumis à l'examen d'un théologien sûr et éclairé. »

gager, marcher, demeurer et dans laquelle elle trouvera les moyens de salut de préférence à toute autre voie qui, lui convenant moins, ne lui offrirait pas les mêmes avantages.

Cette voie n'apparaît pas toujours clairement à qui la cherche. Il y a des natures par tempérament ou disposition d'esprit indécises, hésitantes, pour qui la question de savoir ce qu'elles doivent faire, dans quelle direction elles doivent aller, quel emploi elles donneront à leur activité, se présente enveloppée dans d'épaisses ténèbres. Elles flottent, elles errent, ou elles piétinent sur place, ne sachant que faire ; et elles sont malheureuses ou du moins mal à l'aise ; elles gaspillent leur vie dans une attente et dans des tâtonnements sans fin, dans une stérilité déconcertante (1).

Qu'est-ce donc qui a manqué à ces âmes? Ce n'est ni l'aptitude au bien, ni la générosité pour l'accomplir ; c'est une direction forte et précise.

(1) On trouvera un exemple frappant de cette catégorie d'âmes dans un ouvrage que nous avons publié, il y a quelques années, sous le titre : *L'odyssée d'une Vocation : Jean de Gondallier de Tugny*. Un vol. in-8° de 412 pages. Prix *franco* : 4 fr. 50. Librairie Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

Ne la trouvant pas, peut-être aussi ne la cherchant pas, elles se condamnent à végéter, ondoyantes et flottantes, dans d'interminables circuits de vouloir et de non vouloir, de velléités et de désirs sans conclusion et sans fruits : *in circuitu ambulant.*

Prêtres, nous devons venir en aide à ces pauvres âmes et les délivrer en les orientant vers leur voie. A nous d'étudier leur tempérament, leurs aptitudes, la nature de leurs aspirations ; à nous de les mettre en regard de leur situation personnelle, de leurs conditions d'âge, de fortune, de liberté. Puis, après les expériences nécessaires, nous devons les diriger, tout en respectant leurs décisions libres, vers la voie qui nous paraît devoir le mieux leur convenir.

Aux unes, ce sera la vie conjugale que nous devrons conseiller ; aux autres, le célibat ; à celles-ci, l'état religieux, à celles-là, l'apostolat libre dans le monde ; à celles-ci encore, la vie de retraite, la mortification ; à celles-là, l'exercice de leur activité et de leur zèle au service des œuvres de bienfaisance et d'assistance. Dans cette variété si considérable d'âmes et de voies diverses, le

grand art du directeur spirituel consiste à discerner ce qui convient aux unes et aux autres, et de savoir les y acheminer.

Encore une fois, il faut étudier chaque âme, l'interroger, la soumettre à l'épreuve et prendre le temps nécessaire pour se prononcer en connaissance de cause.

Une fois la décision prise, il faut aider, encourager, prévenir toute tentation de changement, et ne renoncer à maintenir l'âme dirigée dans la voie où on l'a fait s'engager que si l'on reconnaît que cette voie n'est pas celle qui lui convient.

Parmi ces âmes à la recherche de leur voie, il y en a que l'illusion aveugle, et qui se croient appelées à une perfection supérieure à leurs moyens, à un genre de vie qui ne s'adapte en rien à leurs aptitudes. Il faut faire tomber cette illusion et ne pas encourager ces aspirations trompeuses. Un critérium excellent d'appréciation consiste dans la façon dont l'âme dirigée reçoit la décision de son directeur; si c'est avec humilité et docilité, on peut alors espérer que Dieu donnera des grâces suffisantes pour atteindre

cette perfection ou pour embrasser ce genre de vie. Dans le cas contraire, si l'âme discute, s'entête en son appréciation, s'obstine en son dessein, c'est un signe non équivoque qu'elle en doit être détournée.

§ XVII. — LES PERSONNES PIEUSES.

On confond assez souvent les personnes pieuses avec les « dévotes » — et le sens attaché à ce dernier mot surtout, est ordinairement peu honorable pour les personnes dont il est dit. Qu'il s'agisse des premières ou des secondes, l'excès chez elles est toujours possible ; de même qu'il y a une fausse piété, une piété mal entendue et mal pratiquée, de même il y a une fausse dévotion, qui est la caricature de la piété et de la dévotion.

C'est l'intérêt de la religion que ce type de la fausse dévotion et de la piété mal entendue devienne de plus en plus rare, s'il n'est pas possible de le faire totalement disparaître.

Aussi bien, le souci du directeur spirituel, dans ses rapports avec les personnes pieuses,

doit-il être de s'assurer qu'il a affaire à des personnes qui ont la vraie notion de la piété. En tout cas, leur zèle doit aller à leur en donner l'intelligence et à les orienter vers les voies de la piété vraie et solide.

Pour cela, il leur inculquera les motifs surnaturels sur lesquels cette piété repose. Il fournira une base théologique à leur désir de servir Dieu et de lui plaire. Trop souvent on se recherche soi-même dans ce qu'on fait pour Dieu, et la dévotion est bien plutôt une satisfaction qu'on s'accorde à soi-même, qu'un tribut de fidélité que l'on paye à Dieu. Habituons les âmes à penser à Dieu, à ses droits souverains d'être aimé et servi, à la gloire qu'il attend des hommages de ses créatures, aux sacrifices qu'il faut savoir faire ou accepter pour que seule soit accomplie sa volonté.

Inspirons aux âmes que nous dirigeons une piété simple, ennemie de l'exagération, étrangère à toute excentricité et extravagance. Combattons la tendance d'un grand nombre de femmes vers une piété d'ostentation, une piété de réclame, fondée sur l'amour-propre, le désir de paraître,

de se distinguer, de faire parler de soi. Rien n'est plus opposé à la vraie piété. Saint François de Sales dit qu'elle n'est qu'un « fantôme de piété ».

Inspirons aussi à nos dirigés une piété forte et solide qui ne s'attache pas aux consolations divines à ce point que, si elles viennent à faire défaut, l'âme en soit découragée et accablée ; une piété qui ne se laisse pas ébranler par les épreuves spirituelles auxquelles il plaît souvent à Dieu de soumettre les âmes qui le servent. Habituons-les à rester calmes et fermes dans la joie et dans la tristesse, dans la pleine lumière de la vérité contemplée et dans les ténèbres et les obscurités les plus épaisses; dans les douceurs des consolations spirituelles et dans les aridités et les sécheresses. Cette égalité d'âme, indice d'une véritable abnégation, affermit la piété et fait régner Dieu en maître dans l'âme de ses créatures.

Enfin mettons tous nos soins à inspirer à nos dirigés une piété aimable, épanouie, exempte de toute tristesse et mélancolie ; une piété douce et condescendante, obligeante et serviable, toujours disposée à se rendre utile. Inspirons-leur la

bienveillance et l'indulgence, l'horreur des médisances, des jugements précipités et des appréciations téméraires; des petites rancunes qui parfois s'amassent dans les cœurs des dévots et y distillent le fiel de la haine jalouse et méchante.

On le voit : un directeur n'a pas peu à faire pour former les âmes à la vraie piété. Mais combien grande est sa consolation de constater que cette piété a étendu ses racines dans ces âmes! Et de quel puissant secours ces dernières, appliquées au service des intérêts de Dieu et au bien spirituel du prochain, peuvent lui être pour l'extension du règne de Dieu ici-bas!

Un mot encore.

Le directeur demandera à l'âme qu'il dirige une piété progressive, c'est-à-dire des efforts soutenus et constants en vue de son progrès spirituel. Beaucoup qui croient marcher ne font que piétiner sur place dans le chemin de la vertu et gardent, sans les combattre ni s'en faire aucun souci, des imperfections et des défauts qu'ils portent à travers la vie, ne soupçonnant pas qu'il y a là un obstacle réel à leur avancement dans la vertu, et une occasion fréquente de ma-

l'édification du prochain. C'est au confesseur à éclairer ces âmes sur ces côtés défectueux de leur nature et à les stimuler afin qu'elles progressent dans la voie de la perfection et fassent fructifier les grâces que journellement elles reçoivent.

Il importe toutefois de modérer l'ardeur indiscrète de certaines personnes qui se chargent de nombreuses pratiques de dévotion et d'exercices de piété au point de n'y pouvoir suffire et de se faire de la piété un véritable fardeau. Que le directeur veille à ce que l'oraison, l'assistance à la messe, la sainte communion, les examens de conscience, la visite au Très Saint Sacrement, la récitation du chapelet et les lectures pieuses — *attende lectioni*, passent avant les pratiques secondaires et surérogatoires et que, pour vouloir s'imposer des obligations par trop multiples, ses pénitentes n'en viennent à négliger celles qui constituent l'aliment indispensable de la piété.

§ XVIII. — AMES D'ÉLITE.

A côté des âmes, nombreuses, que l'on pourrait désigner sous le nom de « médiocrité encom-

brante », et dont les vertus ne dépassent pas le niveau ordinaire, il y a, un peu partout, des âmes exceptionnellement distinguées au point de vue spirituel, qui tendent, par un perpétuel élan, vers les cimes, et dont la vie peut être proposée en modèle. Ces âmes, nécessairement rares, comme tout ce qui sort du commun, s'appellent les « âmes d'élite ».

Qu'elles soient telles par une conséquence des riches ressources de leur nature, ou de leur éducation première, cela peut être pour certaines d'entre elles ; mais elles le sont surtout par le travail auquel sans cesse elles se livrent pour devenir meilleures et progresser dans la voie de la perfection.

A ce travail elles doivent être nécessairement aidées. L'auxiliaire tout désigné est le prêtre, le directeur spirituel. Ces âmes sont des jardins fermés du côté des hommes, et ouverts au prêtre pour les soigner, et à Dieu pour lui donner des fleurs qu'il appelle mes fleurs et dont il est dit : *Flores mei... fructus honoris et honestatis* (1).

(1) Eccl. XXIV, 23.

Au directeur de discerner ces âmes et de tirer parti des ressources qu'il aura découvertes en elles. A lui de donner une orientation précise et déterminée à leur activité spirituelle et de les appliquer aux œuvres par lesquelles elles sont le plus aptes à servir les intérêts de Dieu et à concourir à la diffusion de son règne dans les âmes.

Les unes, en qui domine l'attrait vers la prière, le recueillement et l'éloignement du monde, devront être appliquées à l'apostolat de l'intercession, à la réparation des péchés commis dans la société. Les autres, plus portées vers les œuvres de zèle, devront être appliquées à l'apostolat de la charité, soit auprès des pauvres et des malades, soit auprès des enfants, dans les patronages et les œuvres de préservation et de persévérance.

Chez les unes et chez les autres le directeur devra développer la notion surnaturelle de leur apostolat respectif; il devra leur inspirer l'esprit dans lequel elles doivent s'y dévouer, afin que leur activité ne se dépense pas en pure perte, mais qu'elle tourne tout à la fois à leur profit per-

sonnel et à celui des âmes dont elles s'occupent.

Donc grand esprit de foi, pureté d'intention, préoccupation souveraine du règne de Dieu dans les âmes, oubli d'elles-mêmes, humilité, esprit de sacrifice : telles sont les dispositions qu'il devra fortifier, développer dans ces âmes. Étant dociles par nature et par surnature, elles se prêteront à toutes les formes du dévouement qu'on voudra leur donner. L'art du directeur spirituel consistera à discerner leurs aptitudes prédominantes et la façon spéciale de les utiliser, le genre d'apostolat à leur proposer.

Ce discernement fait, qu'il ne craigne pas de demander beaucoup à ces âmes. Précisément parce qu'elles sont une élite, elles doivent se distinguer du commun et dépasser en vertu, en dévouement, le niveau et la mesure ordinaires. Beaucoup d'âmes ne donnent pas tout ce dont elles sont capables, parce qu'on ne leur demande pas assez et que, craignant de leur demander trop, et d'aller au delà, on les condamne à rester en deçà. De là vient, en grande partie, que les âmes d'élite sont si rares. C'est un devoir pour nous, prêtres, de les multiplier.

Ce qui vient d'être dit montre assez qu'en parlant d'âmes d'élite, j'ai plus en vue celles qui le sont radicalement et en puissance que celles qui le sont en fait. Ces âmes ne sont pas le produit d'une génération spontanée, mais celui d'un travail de formation et d'éducation spéciale et d'utilisation de ressources préexistantes. L'important, pour le directeur, c'est de ne pas se méprendre sur les aptitudes de ses dirigés et de ne pas exiger d'eux plus qu'ils ne sont capables de fournir. Question de doigté et de discernement, je le répète. Et, en même temps, question d'impulsion progressive et d'adaptation intelligente et discrète.

Ces âmes d'élite se trouvent partout, même et je dirai surtout dans les classes les plus modestes. Il y a assez souvent, dans le monde des servantes, des ouvrières, des femmes du peuple, des âmes chez qui, non seulement existe un fonds abondant de générosité et de dévouement, mais encore une finesse d'intelligence des choses spirituelles, un sens exquis du service de Dieu, des vues très élevées sur les mystères de la grâce et de la vie surnaturelles. De telles âmes sont toutes dési-

gnées pour former cette élite, ce levain dont la société a besoin.

Le directeur vraiment soucieux de ce besoin saura utiliser ces âmes, en faire des auxiliaires utiles de l'Église, des promotrices du règne de Dieu. Il saura surtout faire comprendre à celles qui souffrent et sont éprouvées, à celles dont la vie est incessamment traversée par des peines de toute nature, le mérite dont elles peuvent et doivent s'enrichir par leur immolation silencieuse, par leur adhésion humble et amoureuse aux volontés divines, et les grâces qu'elles peuvent obtenir pour le prochain, les trésors de miséricorde qu'elles peuvent acquérir en faveur de la société coupable...

Parmi ces âmes, il en trouvera d'assez généreuses pour se constituer victimes de la justice de Dieu et pour s'offrir sans condition ni réserve pour la cause de la religion, pour la conversion des pécheurs, pour l'expiation des crimes qui sont commis par les ennemis de Dieu, ou dont peuvent se rendre coupables ceux que Jésus-Christ appelle non pas ses serviteurs, mais ses amis.

Encore une fois, multiplions ces âmes d'élite. Cela dépend de nous, en grande partie.

§ XIX. — LES AMES FAVORISÉES DE GRACES PARTICULIÈRES

Comme il y a des variétés d'âmes, il existe aussi des variétés de grâces. Dieu se plaît parfois à en ménager de bien spéciales à certaines âmes, soit qu'il veuille manifester leur sainteté ou récompenser leurs mérites, soit, au contraire, qu'il veuille tout simplement faire éclater sa bonté et sa puissance infinies.

C'est assez dire que si ces grâces particulières, extraordinaires, peuvent impliquer la sainteté dans les personnes qui en sont favorisées, elles peuvent aussi être distinctes de la sainteté, et ne la supposent pas toujours ni nécessairement comme une condition intrinsèque et inséparable (1).

(1) « Ces grâces, en effet, sont des grâces *gratis datæ*, et Dieu les accorde quelquefois aux âmes même imparfaites pour les délivrer de leurs imperfections et les conduire à une vertu plus haute. » (CIOLLI, *Directoire pratique du jeune confesseur*, t. I, ch. VI, § IV.)

Il n'est point rare que ces grâces de choix soient accordées à des personnes de très modeste condition, des servantes, des ouvrières, des illettrées. En venant en elles, en s'unissant à elles, Dieu les élève parfois à des hauteurs dont, naturellement et humainement parlant, elles sont incapables. Ces âmes ont des lumières, des vues, une connaissance des choses de Dieu qui surpasse parfois la science acquise des plus éminents théologiens ; elles sont favorisées de dons extraordinaires, tels que celui de prévoir l'avenir, de guérir les malades, d'obtenir des grâces inespérées.

Sans doute, il y a place pour l'illusion. Rien ne ressemble plus à une illuminée, à une voyante, que la fausse dévote. Et l'on peut aller très loin lorsqu'on a posé le pied sur ce terrain. Mais il y a des signes auxquels un sage directeur saura à quelle sorte d'âmes il a affaire.

Les critériums infaillibles sont l'humilité, l'obéissance et un entier détachement de ces faveurs spirituelles. Une dévote qui prétend avoir des extases, des révélations, des visions, et qui n'accepte pas d'être contredite, qui s'irrite de

l'incrédulité réelle ou apparente de son directeur, qui n'accepte pas ses conseils, ses décisions, ses prescriptions, ou ne se conforme pas à ses défenses, ne saurait être favorisée de telles grâces de la part de Dieu. C'est une extravagante, qui se complaît dans l'extraordinaire, qui n'aime pas marcher dans les chemins battus, se contenter des voies communes. C'est une illuminée qui prend les excentricités et divagations de son imagination pour des réalités indiscutables. Un directeur ne saurait écouter le récit de leurs prétendues faveurs divines, sans encourager ces pauvres détraquées, — je parle au féminin, car le plus souvent c'est parmi les femmes qu'on les rencontre, — et sans se rendre complice de leur orgueil et de leurs extravagances.

J'ai dit : *ces pauvres détraquées*, car assez fréquemment ces soi-disant visionnaires sont des malades, victimes de la neurasthénie cérébrale ou de l'hystérie ; elles se laissent emporter dans un monde irréel, où elles vivent, et elles présentent au dehors toutes les apparences de cerveaux déséquilibrés. Assez souvent aussi, c'est la maladie du scrupule qui les conduit à ce dévergondage

intellectuel et à ces divagations qui voisinent avec la folie. Ou bien encore, c'est une piété mal entendue, poussée à un mysticisme outré, à une concentration de la pensée sur un ensemble de conceptions étranges de la sainteté, qui les fait passer de la vie réelle et pratique à une sorte de vie irréelle et extra-terrestre.

Enfin, et pour tout dire, le démon n'est quelquefois pas étranger à ces états spirituels extraordinaires. Par eux il réussit à tromper les âmes, à les faire sortir de la voie du salut et à les entraîner à leur perte éternelle. C'est, pour l'esprit malin, un moyen comme un autre, dont il use plus particulièrement auprès des personnes adonnées à la piété ou qui font profession du service de Dieu ; telles sont les religieuses, les prêtres, les aspirants au sacerdoce.

Un directeur prudent, expert au discernement des esprits, aura soin d'étudier chaque sujet, car parmi ces prétendues visionnaires la variété est grande, et toutes ne réclament pas le même traitement. Il y en a qu'il faut mener avec rudesse, leur imposant silence sur les faveurs extraordinaires dont elles se disent l'objet, et qu'il faut, au

besoin, renvoyer en les traitant d'orgueilleuses ou d'insoumises. Par contre, il y en a d'autres (ce sont des malades) envers lesquelles il faut user de ménagements, qu'il faut essayer de distraire, de détacher de ces préoccupations et idées fixes, qu'il faut amener doucement à marcher dans les voies communes, à vivre dans la simplicité de la vie chrétienne ordinaire.

Ce n'est pas là une mince besogne. Le directeur devra se munir d'une forte dose de patience, être disposé à écouter et à redire cent fois peut-être les mêmes choses. S'il y a amélioration chez sa pénitente, il n'aura pas perdu son temps. Si, au contraire, après un temps assez long, il n'a rien obtenu d'elle, il devra se résigner à écouter ces redites, issues de cerveau malade, et se contenter, sans en tenir compte, d'exhorter à servir Dieu dans l'humilité.

Mais, je le répète, à côté des orgueilleuses, des déséquilibrées, il y a des âmes que Dieu attire à des voies non communes, et qu'il favorise de grâces particulières. Telles sont celles, par exemple, qui, se sentant envahies, pénétrées et

dominées par un besoin de réparation et d'expiation, éprouvent un irrésistible attrait pour une vie pénitente, séparée du monde, toute concentrée dans la prière au pied du tabernacle. Telles sont encore celles qui, frappées par l'incomparable dignité du sacerdoce, éprouvent le besoin dominant de s'offrir tout entières au Seigneur pour la sanctification du clergé et pour la réparation des défections sacerdotales.

Avant de confirmer de tels attraits, le directeur devra s'assurer de l'humilité profonde des âmes qui en sont sollicitées, de la pureté de leurs intentions et de la docilité de leur volonté. Car il est certain que, pour venir de Dieu, ces grâces exceptionnelles n'en réclament pas moins un contrôle humain autorisé : celui du prêtre.

Il y a aussi des âmes qui sont particulièrement favorisées de Dieu dans l'oraison, dans leurs communications intimes avec Dieu. Elles goûtent des consolations célestes peu communes, elles reçoivent, sur certaines vérités, certains mystères, certains points de la vie spirituelle, des illuminations qui sont comme des évidences ;

elles ont un sentiment exquis, profond de leur union avec Notre-Seigneur, présent en elles. Ces âmes-là, après assurance acquise de leur sincérité et certitude du bon équilibre de leur cerveau, demandent à être maintenues dans l'humilité et le mépris d'elles-mêmes, dans un silence discret, par rapport au prochain, sur les grâces dont elles sont favorisées. Ce sont des âmes que Dieu veut parfaites, soit dans le monde, soit dans le cloître, soit sous des vêtements séculiers, soit sous l'habit religieux ; des âmes, par conséquent, qu'il faut stimuler, pousser vers les sommets, dans un parfait oubli d'elles-mêmes et un dégagement absolu de leur volonté, abandonnées au bon plaisir de Dieu, prêtes à faire joyeusement, sans regret, sans murmure, le sacrifice des lumières, consolations et communications dont Dieu peut les gratifier.

§ XX. — LES PERSONNES « D'ŒUVRES »

Nous vivons en un temps où ce qu'on nomme les « Œuvres », œuvres de piété et de charité, sont plus nombreuses qu'elles ne le furent jamais

dans le passé. Les besoins des temps les ont fait naître ; ils en suscitent de nouvelles chaque jour. Le zèle industrieux et actif des âmes chrétiennes, apostoliques s'y dévoue souvent de façon admirable. Par là, le bien travaille à faire échec au mal, à multiplier les fidèles disciples de Jésus-Christ, et à étendre ici-bas les conquêtes du christianisme.

Mais si le zèle est louable et bienfaisant en soi, il demande à être ordonné, canalisé ; et il ne suffit pas de s'abandonner plus ou moins impétueusement à son impulsion pour plaire à Dieu et travailler au bien des âmes.

Les personnes « d'œuvres » se sont multipliées de nos jours. Ce besoin de se dépenser dans les œuvres semble être devenu la caractéristique de notre époque. L'excès, ici comme ailleurs, est à craindre, et voilà pourquoi les directeurs spirituels doivent être avertis sur ce point, afin de veiller à ce que l'esprit du mal ne puisse pas tirer parti de ce qui devrait tourner uniquement au profit du bien.

Dès lors qu'une personne se sent disposée à prêter son concours à une œuvre chrétienne,

quelle qu'elle soit, le directeur devra lui faire comprendre quelles dispositions et conditions sont réclamées pour faire vraiment œuvre bonne, œuvre de bien.

L'humilité, l'abnégation de soi, le dévouement non pas intermittent, par boutades, mais continu, persistant ; la préoccupation souveraine de la gloire de Dieu et du bien des âmes ; la patience et la douceur ; enfin l'esprit de sacrifice présidant à tous les mouvements du zèle : telles sont les vertus dont doit être animé, auxquelles tout au moins doit s'appliquer quiconque prête sa collaboration à une œuvre d'apostolat chrétien.

Les natures brouillonnes, les caractères impétueux, susceptibles, ombrageux, les esprits personnels, dominateurs, les volontés résistantes, ne sont pas faites pour ces œuvres. Elles ne peuvent qu'y introduire le désordre, la désunion et, finalement, le contraire de l'édification : la démolition, la ruine. Si les personnes qui présentent ces divers traits ne sont pas tout au moins disposées, se connaissant telles quelles, à se surveiller, à se travailler. à se vaincre, le directeur devra

les détourner, plutôt que les engager à s'occuper de ces œuvres; sans quoi, je le répète, elles y introduiraient un principe de ruine.

Combien, hélas! sont nombreuses ces personnes! L'orgueil, un orgueil secret, inavoué, est, bien souvent, le mobile de leur attrait pour les œuvres. Elles s'y recherchent elles-mêmes; elles n'y voient qu'une satisfaction accordée à leur vanité, au besoin très humain de faire quelque chose qui fasse parler d'elles, qui donne du relief à leur nom, à leur personnalité, qui leur assure une sorte d'immortalité.

Tout au moins y cherchent-elles une sorte de sport de la charité, un refuge pour leur nature exubérante. Ennemies de la vie intérieure, ne sachant pas s'isoler, se recueillir, réfléchir, il faut qu'elles sortent, qu'elles se dépensent, qu'elles exercent leur activité plus naturelle qu'animée de l'esprit de Dieu. Il y a là aussi un excès à craindre, et l'inconvénient résultant de cet excès, à savoir que le zèle pratiqué par de telles personnes ne soit qu'un zèle humain et terrestre dans sa fin, aussi bien que dans les motifs qui l'inspirent. Dieu n'a pas été l'unique objectif; sa

gloire n'a pas été à la base et au sommet : dès lors : *receperunt mercedem suam vani vanam!*

Le directeur de ces âmes — si tant est qu'elles aient un directeur — devra donc s'efforcer de corriger cet excès, de prévenir ces inconvénients. Il essaiera de modérer cette activité intempérante ; il orientera le zèle de ces natures remuantes ; il leur imposera une mesure raisonnable de prière, exigera qu'elles s'astreignent à la méditation quotidienne, à la visite au Très Saint Sacrement; il tâchera de leur persuader que l'activité humaine n'est efficace que si la grâce, sève divine, la féconde.

La grande science des personnes d'œuvres consiste à ne pas se laisser déborder par des occupations matérielles, au détriment de la vie spirituelle. Il leur faut s'emplir sans cesse, à mesure qu'elles donnent, « être bassins récepteurs, en même temps que canaux distributeurs », selon les paroles de saint Bernard. Tant qu'un directeur n'aura pas obtenu ce nécessaire équilibre entre la vie du dehors et la vie du dedans, il n'aura rien assuré de fécond et de durable de la part des âmes qu'il dirige.

Redisons ce que nous avons dit plus haut : qu'il faut bien veiller à ce que les pénitentes mariées, mères de famille, ne s'adonnent pas aux œuvres au détriment de leurs devoirs domestiques essentiels. Ne permettons pas que ce désordre se produise. Avant de songer à prêter son concours aux œuvres, une épouse, une mère se doit à son mari et à ses enfants. Si sa position sociale lui permet ce concours, rien de plus légitime ; mais encore faut-il que, pour s'occuper de faire du bien aux autres, dont elle n'a pas la charge, elle ne néglige pas le bien qu'elle est tenue de faire dans son propre milieu domestique.

§ XXI. — LES VIEILLARDS

Si, au point de vue humain, la vieillesse est le déclin de la vie, au point de vue chrétien et divin, il doit en être l'ascension définitive, la phase de l'existence où l'âme achève sa préparation à l'immuable vie.

Et pourtant, rares sont ceux qui réalisent cette ascension, et font de cette préparation l'objet souverain de leurs pensées. Chose étrange ! à

mesure que les années se succèdent, au lieu de se détacher de la terre, trop souvent on s'y attache ; au lieu de tenir ses pensées dirigées vers l'éternité, on les laisse retomber vers les choses du temps. Au lieu que l'âme surnage au-dessus des misères physiques qui s'accumulent et du naufrage des années qui disparaissent, elle se laisse dominer et déprimer par les exigences grandissantes du corps.

Les vieillards sont souvent égoïstes, ne souffrent pas qu'on paraisse les délaisser ; ils se plaignent de leur isolement ; ils réclament des attentions, des soins qui n'ont d'autre mobile que leur attachement immodéré aux douceurs et au bien-être de la vie.

Souvent aussi la perspective de la mort les épouvante. Dans la mort, ils voient la cessation brutale d'une vie dont ils voudraient prolonger la durée. Cette mort, ils la considèrent comme une ennemie, et ils nourrissent contre elle une haine qui se mesure à leur amour immodéré de la vie.

Souvent enfin, les vieillards s'illusionnent sur la faiblesse de leurs facultés spirituelles, et pré-

tendent être incapables d'appliquer leur pensée aux vérités éternelles, à leurs fins dernières. Et ils se cantonnent dans une sorte d'apathie morale qui rend leurs lèvres muettes à la prière, et leur cœur fermé au désir d'une sainte mort.

Par le peu qui vient d'être dit, il est aisé de voir que le prêtre a un ministère intéressant et bienfaisant à remplir auprès des vieillards ; et que cette catégorie d'âmes mérite l'attention et les efforts de son zèle.

En visitant les vieillards que l'infirmité, le poids des ans empêchent de venir jusqu'à lui, ou en recevant ceux qui se présentent à son confessionnal, le prêtre doit remplir auprès d'eux le très opportun apostolat de la sanctification de la vieillesse et de la préparation à la mort.

A ceux qui se sentent vieillir et qui s'en plaignent et s'en alarment, il doit faire comprendre que « si le corps change, si les rides se creusent, si les cheveux blanchissent, si les sens perdent de leur énergie, l'âme doit surnager au-dessus des ruines qui commencent (1), et entretenir sa

(1) Lacordaire, Lettres.

jeunesse et sa vaillance au service de celui dont les années ne connaissent pas de déclin (1) ».

Dans la mort qui approche, il doit leur faire voir le commencement de l'éternelle vie, l'entrée dans l'immuable béatitude ; et, par conséquent, leur faire envisager les années, courtes peut-être, qui en séparent, comme une préparation à leur définitive destinée.

A ceux que des infirmités pénibles ou douloureuses clouent sur un lit de malade, il fera comprendre le prix de la souffrance et les trésors de vertu, l'accumulation de mérites que Dieu leur fournit l'occasion d'acquérir pour l'expiation peut-être d'un passé coupable et le rachat d'années mal dépensées.

A ceux qui se plaignent de leur isolement, il dira le prix de la solitude, qui permet à l'âme de se voir, de s'appartenir, et au cœur de se détacher du monde, et de briser peu à peu les mille liens qui le retiennent attaché aux choses de la terre. Il s'inspirera de ces sages réflexions de Montaigne pour les faire accepter de ses dirigés :

(1) *Et anni tui non deficient* (Ps. CI, 28).

« C'est assez vécu pour les autres ; vivons pour nous, au moins ce bout de vie ; ramenons à nous et à notre aise nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une légère partie, que de faire sûrement sa retraite ; elle nous occupe assez, sans y mêler d'autres entreprises. Puisque Dieu nous donne loisir de disposer de notre délogement, préparons-nous-y ; plions bagage ; prenons de bonne heure congé de la compagnie ; dépêtrons-nous de ces violentes attaches qui nous engagent ailleurs, et éloignent de nous (1). »

Il leur représentera aussi l'influence bienfaisante qu'exercera, après leur mort, le souvenir des exemples qu'ils donnèrent, durant leur vie et jusqu'à l'extrême vieillesse, exemples de bonté, de douceur, de probité, de justice, de charité, les engageant à laisser après eux ce parfum de vertu, et à sanctifier les dernières années de leur longue existence.

Il les exhortera à faire bénéficier ceux qui les entourent de l'expérience acquise, et à leur dispenser les exhortations et les conseils que leur âge leur donne le droit de donner.

(1) Montaigne, *Essais*, Liv. I, chap. 19.

Enfin, pour adoucir les heures d'isolement, de souffrances, d'insomnie, d'accablement physique et moral, il leur recommandera la prière. Que de grâces un vieillard peut obtenir, par elle, au cours de ses journées et durant les longues nuits!

Et quel apostolat bienfaisant il est en leur pouvoir d'exercer en priant pour leurs proches et pour les âmes inconnues auxquelles cette prière sera secourable (1)!

§ XXII. — LES MALADES ET LES INFIRMES.

La souffrance, la maladie, l'infirmité font peur à l'homme. Sa nature déchue est pourtant condamnée à les expérimenter tôt ou tard. Elles font partie de l'épreuve terrestre; elles composent ce que notre divin Sauveur a appelé « la croix » que chacun doit porter, non traîner, s'il veut être son disciple.

Le prêtre directeur a donc un rôle des plus opportuns et des plus bienfaisants à remplir

(1) Les directeurs feront bien de recommander à leurs dirigés instruits la lecture du beau livre de Mgr Baunard, *Le Vieillard*. (Librairie de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.)

auprès de ceux que la maladie ou l'infirmité afflige. Indiquons-en les principaux caractères.

Avant tout, il doit s'efforcer d'amener son malade ou son infirme à voir dans la maladie ou l'infirmité une visite divine, une source de biens pour l'âme qui sait ménager bon accueil au céleste Visiteur. Tout l'art du guide spirituel auprès de cette catégorie de dirigés consiste à faire comprendre les inappréciables avantages de la souffrance et de l'infirmité, leur bienfaisante influence sur l'esprit qu'elles éclairent, la volonté qu'elles fortifient et orientent vers le bien. Qu'elle soit physique ou morale, qu'elle tourmente notre corps ou notre âme, la douleur favorise les réflexions sérieuses, les saines pensées, les justes appréciations; elle permet de juger, sous leur jour véritable, la vie et les événements qui la traversent, de faire le bilan du passé, d'en découvrir les erreurs, d'en constater les oublis; d'envisager l'avenir d'un regard mieux éclairé. Elle purifie l'âme, la trempe et la régénère, et, par un merveilleux effet de la grâce que Dieu a attachée à la souffrance chrétienne, c'est-à-dire

chrétiennement acceptée, elle infuse une sorte de vie nouvelle à l'âme, en même temps que le corps vieillit, s'use et s'achemine vers sa ruine définitive.

C'est ce mystère de l'action transformatrice de la douleur qu'il importe de rendre cher et familier à ceux qui souffrent sous l'action déprimante de la maladie ou de l'infirmité. Cette initiation comporte des degrés et des nuances. Tous n'en sont pas également susceptibles. C'est au prêtre, ambassadeur du médecin céleste, à trouver des formules qui conviennent, et à vulgariser, en quelque sorte, cette admirable et bienfaisante doctrine de la douleur sanctifiée.

Ainsi que nous l'avons dit au chapitre des « Ames éprouvées », pour être ce consolateur et ce soutien d'espérance, le prêtre doit connaître à fond le mystère de la douleur, déconcertant pour la nature, irritant pour la raison, et l'avoir étudié en Celui dont il est le ministre, qui a la science de toute infirmité, et qui, voulant servir de modèle, a fait l'expérience de la souffrance et s'est appelé *Vir dolorum*, l'homme des douleurs.

Il doit avoir médité les paroles que les prophéties ont mises sur les lèvres de ce souffrant par excellence : « J'ai attendu quelqu'un qui pût me consoler, et je ne l'ai pas trouvé (1). » Et encore : « Vous qui passez sur la route, regardez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne (2). »

Alors, comprenant mieux, par le besoin du chef, les besoins des membres, le prêtre saura compatir à l'affliction de ces derniers et leur distribuer les consolations de sa charité.

S'il ne peut procurer aucun soulagement aux corps, il fera, du moins, pénétrer la sérénité, la résignation, la confiance et l'abandon dans les âmes ; il sera auprès d'elles le digne représentant de Celui qui a dit : « O vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, venez à moi, et je vous soulagerai (4). »

O le doux et bienfaisant ministère, et qu'il répond admirablement à la fonction d'*alter*

(1) *Consolantem me quæsivi... et non inveni* (Ps. LXVIII, 12.)

(2) *O vos omnes, qui transitis per viam, attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus.* (Thr. I, 12).

(4) *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth., XI, 28).

Christus, que tout prêtre doit avoir à cœur de remplir!

Une des caractéristiques les plus habituelles des malades et des infirmes consiste à se plaindre, à entretenir de leurs maux les personnes qui les visitent, à se répandre en de longs détails pour se faire plaindre, pour provoquer la compassion. Le directeur combattra doucement ce besoin naturel, sous lequel se cache l'amour de soi, l'horreur de la souffrance. Il insinuera à ses pénitents l'esprit d'abnégation et de sacrifice qui les fera se taire sur ce qu'ils souffrent, afin de ne rien perdre du mérite qu'il y a à souffrir silencieusement et sans se plaindre, sous le regard de Dieu, s'abandonnant à sa volonté, envisageant la douleur comme un moyen de pénitence et de réparation ou bien comme un moyen de conformité au divin modèle Jésus.

Il les exhortera à faire bon visage aux personnes qui les entourent et les soignent, à se montrer dociles, reconnaissants de leurs services; à éviter toute exigence égoïste, acceptant sans récrimination ni impatience les inévitables

oublis, omissions, privations mêmes dont ils peuvent être l'objet; voyant dans ces menus incidents autant d'occasions de mortification méritoire qui les aideront à sanctifier la maladie ou l'infirmité.

La grande épreuve des malades et des infirmes, c'est l'isolement. Après les longues heures de la nuit, passées dans la souffrance plus aiguë et l'insomnie exaspérante, que d'heures, pendant le jour, durant lesquelles le malade, l'infirme est seul, seul avec le mal qui le tourmente, sans consolation, sans encouragement, sans un visage ami qui lui sourie, lui donne espoir! Pour atténuer cette épreuve, pour aider à l'accepter, le directeur exhortera ses pénitents à recevoir la visite de l'ami par excellence, du divin consolateur, Jésus dans la Sainte Eucharistie. Il les amènera à désirer cette visite, à la demander fréquemment, le plus fréquemment possible. Sachant les faveurs accordées par le Vicaire de Jésus-Christ aux personnes malades et infirmes, au point de vue de la communion faite sans être à jeun, il s'efforcera de vaincre les réserves qu'une crainte

ou un respect exagéré inspirerait à cet égard à ses pénitents, et leur fournira toutes les facilités pour qu'ils puissent bénéficier le plus souvent possible de la visite du divin Sauveur, du céleste Ami des hommes.

Si le malade ou l'infirme est capable de faire des lectures, le directeur l'engagera à y consacrer chaque jour un certain temps. Il aura soin d'indiquer les livres à lire et, tout en faisant la part des lectures de pure distraction, il recommandera celles d'édification, telles que la Vie des Saints, les biographies intéressantes, les traités de spiritualité. Cette nourriture de l'esprit, si elle est saine et prise dans de bonnes conditions, ne peut qu'être salutaire à l'âme, que la disposer à accepter la souffrance, l'isolement, l'insomnie, en un mot tout ce qui accompagne ordinairement la maladie et l'infirmité. Les exemples des Saints, de ceux surtout qui ont connu cette épreuve, qui ont su garder une âme sereine et résignée au milieu de souffrances indicibles, bénir Dieu, s'abandonner joyeusement à ses adorables volontés; leurs écrits, reflet de leur âme, leurs vues sublimes sur la souffrance et le sacrifice, seront un

puissant réconfort, un stimulant salutaire, un appel efficace (1).

Si la maladie se prolonge ou s'aggrave, au point d'inspirer des craintes pour la vie du malade, le confesseur n'oubliera pas que son rôle est de ne pas être complice dans cette sorte d'auto-suggestion désobligeante et malfaisante que trop souvent l'entourage familial ou amical inspire au malade afin de l'illusionner sur la gravité de son état. Sans l'effrayer ni le décourager, en mettant dans ses paroles tous les ménagements et la discrétion désirables, le directeur lui fera entrevoir la perspective d'une issue différente de celle qu'autour de lui on fait espérer à son pénitent. Et doucement, il l'acheminera vers le sacrifice spontané, généreux ou, tout au moins, résigné de sa vie, en lui inspirant les pensées et les sentiments les plus propres à l'amener à ce sacrifice. C'est, d'ailleurs, ce que nous allons dire plus en détail dans le paragraphe suivant.

(1) Nous ne saurions trop recommander l'admirable ouvrage de l'abbé H. Perreyve : *La journée des malades*. Paris, P. Téqui, éditeur, rue Bonaparte. — Lire aussi notre ouvrage *Le Saint Homme de Grasse;* un vol. in-8° de

§ XXIII. — LES MOURANTS.

Peut-il y avoir une direction des mourants? Le rôle du prêtre auprès de ceux qui vont quitter ce monde ne se borne-t-il pas à les préparer à recevoir les derniers sacrements?

Pour bon nombre de ceux qui vont mourir, le ministère du prêtre ne va pas plus loin, en effet. Heureux est-il si ce ministère n'est pas repoussé par le mourant lui-même, ou par ceux qui l'entourent, soit par peur de hâter sa mort en l'émotionnant, soit par indifférence ou hostilité religieuse.

Mais, Dieu merci! parmi ceux qui vont mourir il en est pour qui la visite du prêtre est la visite même de Dieu, qui l'accueillent comme un ami, et pour lesquels sa présence et son assistance peuvent donner à leur mort ce caractère de « mort précieuse devant le Seigneur » dont il est parlé dans nos Livres Saints.

Il en est qui, ayant vécu loin de Dieu, ayant

400 pages. Prix *franco* : 4 fr. 50. — Librairie Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

dissipé leurs plus belles années dans les désordres et les excès d'une vie coupable, ayant abandonné toute pratique religieuse, sont touchés, à l'heure suprême, par la grâce et font des morts de prédestinés.

Enfin, il y a ceux dont la vie, toujours fidèle à Dieu, fut une marche ascendante vers la sainteté.

Auprès de tous ces mourants, il y a un beau et consolant ministère de direction à remplir, et tout prêtre, animé de l'esprit de son état et du zèle, c'est-à-dire de la pieuse compassion des âmes, se gardera bien de négliger une aussi belle occasion de remettre entre les mains de Dieu, plus pures, plus repentantes, plus aimantes, plus saintes, les âmes qu'il aura préparées à leur redoutable séparation d'avec les corps auxquels Dieu les avait unies.

A ce chrétien qui va partir, qui va peut-être quitter la vie en pleine jeunesse, en pleine espérance de succès et de bonheur ; à celui qui va être séparé, par la mort, d'êtres chéris auxquels sa présence était encore nécessaire ; à celui qui laisse inachevée une œuvre commencée pour la gloire de Dieu et pour le bien de ses frères ; à celui qui

n'a encore rien fait, mais qui se préparait à faire; à tous le ministre de Dieu demandera le sacrifice des sacrifices, celui de leur propre vie, d'une vie qui, venant de Dieu, source de toutes les vies, était un dépôt précieux auquel il leur était permis de tenir. Il les soutiendra dans cet acte de renoncement et d'abandon, déchirant pour la nature, et les aidera à se remettre sans condition, sans réserve, sans mesure, avec grande confiance d'amour tendre, entre les mains de Dieu. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Il y a, dans la mort chrétiennement envisagée, des aspects d'une beauté rassurante et d'une sérénité incomparable. Pour celui qui croit en Dieu, Créateur et Rémunérateur, Auteur de la vie et Juge après la mort, mourir est un acte ou, du moins, un fait des moins effrayants; c'est le passage à la vie véritable et impérissable; c'est la rencontre définitive avec Dieu; c'est la perspective immédiate de la récompense et du salaire après la lutte et le labeur de la vie terrestre; c'est la mise en possession de la béatitude infinie.

Ce sont ces aspects de la mort que le prêtre,

appelé au chevet de ceux qui vont quitter la vie du temps, leur fera envisager et aimer. Élevant leur pensée jusqu'aux régions de l'éternité, il leur fera comparer le prix immense de ce qu'ils vont recevoir au peu de valeur de ce qu'ils quittent. Il leur fera contempler de loin cette face de Dieu dont la splendeur va bientôt se révéler à leurs regards glorifiés et ravis. Il leur fera prêter l'oreille aux concerts des esprits célestes qui s'apprêtent à venir à la rencontre de leur frère ou de leur sœur de la terre.

Oh! cette parole du prêtre, si elle est vraiment pénétrée de l'ardeur de la foi et de l'amour, quelle puissance réconfortante, consolatrice, elle peut avoir sur ceux que la maladie terrasse, que la souffrance torture, qui vont, sous peu, tomber sous l'implacable coup de la mort!

Que d'espérance elle peut mettre en ceux qu'inquiète et agite la pensée du gaspillage fait par eux de leur vie! Que de regrets, de salutaire repentir elle peut faire descendre dans la conscience des prodigues, des convertis de la dernière heure! Que de saints désirs elle peut faire jaillir des

cœurs qu'une grâce suprême a visités et touchés!

C'est le moment de lui commenter, en quelques paroles tendres, le *Venite ad me, omnes qui laboratis*, etc., et de l'amener à répondre avec confiance : *Venio cito. Amen! Veni, Domine Jesu!*

Ainsi donc le prêtre ne doit pas, auprès des mourants, être avare de ces paroles qui, prenant leur inspiration dans le cœur du miséricordieux Sauveur, y puisent une grâce de conversion ou de consolation qui donne à la mort un caractère d'ineffable sérénité : véritable repos dans le Seigneur.

Même lorsque le mourant ne donne plus signe de vie intelligente, lorsque aucun mouvement ni des yeux, ni des lèvres ne permet plus de supposer qu'il perçoit encore ce que lui dit le ministre de Dieu, celui-ci n'en doit pas moins continuer de lui suggérer des sentiments de foi, d'espérance et de charité, — vertus qui vont droit à Dieu, et comme en flèche, — pour lui montrer la voie qu'il va suivre lui-même. *Oportet accedentem ad Deum.* C'est le moment où Dieu approche, précédant la minute où il arrive...

Faites dire à ce chrétien qui va mourir : Mon Dieu, je crois en vous de tout mon cœur!

Mon Dieu, j'espère en vous de tout mon cœur!

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur!

Mon Dieu, je vous remercie de tout mon cœur!

Mon Dieu, j'implore le pardon de mes péchés de tout mon cœur!

Mon Dieu, je m'abandonne à vous de tout mon cœur!

Ce sera comme la chanson de la mère endormant son enfant... Oh! le doux réveil dans l'éternité, que suivra le chant de l'incessante louange rendue au Père, au Fils et au Saint-Esprit!



ÉPILOGUE

Chers et vénérés confrères, prêtres que le Seigneur a constitués guides des âmes pour les diriger ici-bas dans les voies qui les mènent à la sainteté et à l'éternel bonheur, les pages qui précèdent vous ont-elles fait entrevoir la beauté, la grandeur, le caractère éminemment bienfaisant de ce ministère de la direction, complément indispensable de celui de la confession, et vous ont-elles inspiré le désir, le besoin de vous dévouer de toute votre âme à ce ministère?

Vous surtout, mes jeunes confrères, ai-je réussi à vous donner sur la pratique de la direction des âmes, appelée par saint Grégoire le Grand : *ars artium*, quelques indications utiles et que vous pourrez mettre à profit?

Je me plais à l'espérer. En ce cas, je n'aurai pas

en vain pris la plume, quelque imparfaites et incomplètes que soient ces pages; et la pensée qui les a inspirées n'aura pas été de celles qu'il vaudrait mieux ne point réaliser.

Quoi qu'il en soit, vénérés et bien-aimés lecteurs, votre indigne confrère vous demande humblement un souvenir dans vos charitables prières. Ce sera là une façon fraternellement bienfaisante de lui témoigner votre encourageante sympathie. De cela il vous est d'avance reconnaissant dans le Seigneur.

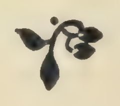


TABLE DES MATIÈRES

Pages.
AVANT-PROPOS 5

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

La direction spirituelle. — Le directeur : ses qualités. 7

CHAPITRE PREMIER

Exercice de la direction. — Que dire aux pénitents ? 14

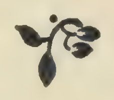
CHAPITRE II

Diverses catégories de personnes à diriger. 21

§ I. — Pénitents occasionnels. 21
§ II. — Débutants. 24
§ III. — Ames imparfaites 34
IV. — Ames malades 39
1°) Pécheurs récidifs, habitudinaires 40
2°) Ames scrupuleuses 41
§ V. — Ames affligées. 49
§ VI. — Ames tentées. 58
VII. — Ames incomprises. 63

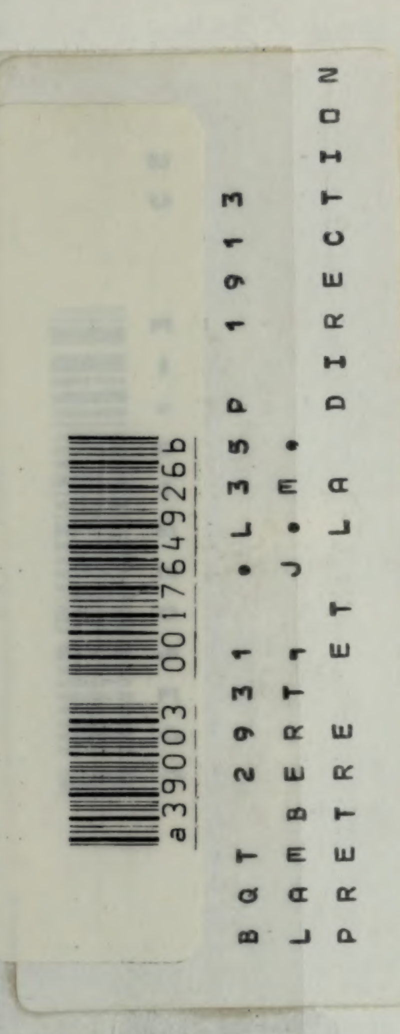
Pages.
§ VIII. — Les enfants 69
§ IX. — Les jeunes gens, les jeunes filles 74
§ X. — Les femmes 91
§ XI. — Les femmes mariées. 110
§ XII. — Les mères 115
§ XIII. — Les veuves 122
§ XIV. — Les riches, les pauvres 131
§ XV. — Les convertis 140
§ XVI. — Les personnes qui cherchent leur voie. . . . 154
§ XVII. — Les personnes pieuses 158
§ XVIII. — Ames d'élite. 162
§ XIX. — Ames favorisées de graces particulières. . . 168
§ XX. — Les personnes « d'oeuvres ». 174
§ XXI. — Les vieillards 179
§ XXII. — Les malades et les infirmes 184
§ XXIII. — Les mourants. 192

ÉPILOGUE. 199



Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 52041.





a39003 001764926b
BQT 2931 .L35P 1913
LAMBERT, J.M.
PRETRE ET LA DIRECTION